



**HAL**  
open science

## S'organiser en collectif agricole, malgré ou grâce à la diversité des agricultures ? L'exemple de deux Cuma dans le Tarn.

Solenne Groos

### ► To cite this version:

Solenne Groos. S'organiser en collectif agricole, malgré ou grâce à la diversité des agricultures ? L'exemple de deux Cuma dans le Tarn.. Sociologie. 2019. hal-03128461

**HAL Id: hal-03128461**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03128461>**

Submitted on 2 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Institut d'études politiques de Paris**  
**ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO**  
**Master science politique, mention politique comparée**

# S'organiser en collectif agricole, malgré ou grâce à la diversité des agricultures ?

*L'exemple de deux Cuma dans le Tarn.*

Solenne Groos

*Mémoire co-dirigé par Pierre-Marie Aubert, chercheur à l'IDDRI  
Pierre Gasselin, chercheur à l'INRA  
Sandrine Petit, chercheuse à l'INRA  
Nathalie Hostiou, chercheuse à l'INRA*

Soutenu le 28 mai 2019



## Remerciements

---

Beaucoup de personnes m'ont accompagnée dans ce périple du mémoire, sans qui ces quelques dizaines de pages n'auraient jamais vu le jour, car après des mois de travail, je me suis rendue compte, que cette recherche – tout comme mon sujet - était un véritable effort collectif !

Je remercie d'abord le trio inlassable de chercheurs de l'INRA, Pierre Gasselin, Sandrine Petit et Nathalie Hostiou, avec qui les questionnements et résultats ont été pensés, repensés, confrontés et retravaillés, qui n'ont jamais hésité à me consacrer du temps et beaucoup d'énergie et n'ont pas seulement beaucoup apporté à la réalisation de ce mémoire, et du terrain de recherche, mais aussi à mon apprentissage personnel sur les thématiques agricoles. Je tiens également à remercier mon directeur de mémoire, Pierre-Marie Aubert, qui a toujours su me donner les commentaires nécessaires pour aiguiller et affiner mes réflexions.

Ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans l'accompagnement du réseau des Cuma, d'abord grâce à Pierre-Francois Vaquié et les autres membres de la FNCuma, qui ont régulièrement échangé avec moi et des fédérations départementales pour trouver le terrain et toujours montré un intérêt et un soutien débordant pour le sujet. Ensuite, grâce à l'accueil chaleureux de la directrice de la FDCuma du Tarn Pascale Calderan et de toute l'équipe de la fédération du Tarn, qui m'a accueillie dans ses bureaux pendant trois mois, qui m'a emmenée dans des AG locales et départementales toujours très intéressantes et qui a surtout toujours répondu à mes questions, pourtant parfois bien naïves, sur des techniques agricoles, ou des organisations spécifiques aux Cuma qui m'échappaient.

Les agriculteurs de la Cuma des Deux-Monts et Puygouzon, m'ont également tous accueillie à bras ouverts, même dans les moments les plus occupés, ils ont trouvé du temps pour me parler et m'introduire à leur milieu, toujours avec une grande patience. C'est grâce à eux que je connais maintenant (presque) tous les types de matériels agricoles en Cuma, et que j'ai appris tant de choses, sur l'organisation collective en Cuma et les techniques agricoles, grâce à la passion que ces agriculteurs et agricultrices avaient tous pour leur métier. J'espère avoir pu transcrire au mieux leurs points de vue et préoccupations.

Finalement, ce sont toutes ces personnes, qui ont participé à la création collective de près ou de loin, mes parents qui m'ont écouté parler des Cuma pendant des mois, mes colocataires à Albi qui devaient subir mon enchantement de chaque jour de terrain, ma colocataire à Paris, qui n'aurait pu trouver mieux pour me donner de l'énergie pendant l'écriture, que de me faire des tartes aux citron, et tous mes amis qui m'ont tant soutenue, ainsi que nos chats roux, qui m'ont bien apporté du réconfort dans les moments de fin de rédaction.

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>1</b>
<b>Liste des sigles</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>I. L'objet d'étude : pourquoi s'intéresser à la diversité dans les Cuma ?</b> .....	<b>6</b>
A. Evolution de l'analyse de la diversité en fonction du contexte agricole .....	8
B. Les collectifs agricoles comme terrain privilégié pour comprendre les dynamiques de la diversité.....	10
C. L'évolution des questionnements de recherche .....	11
<b>II. Le cadre théorique : étudier l'organisation coopérative avec une diversité d'adhérents</b> .....	<b>12</b>
A. L'hétérogénéité des adhérents dans les théories de l'Action Collective .....	12
B. « L'autogouvernance » et les analyses d'Ostrom pour comprendre l'émergence et la pérennisation de l'organisation collective .....	17
C. Une variété de typologies de la diversité, étudiées à travers les structures d'exploitations .....	23
<b>III. Problématique et questions de recherche</b> .....	<b>25</b>
<b>Enquête et méthode</b> .....	<b>26</b>
<b>I. Une enquête sur deux études de cas</b> .....	<b>26</b>
<b>II. Recueil des données</b> .....	<b>27</b>
<b>III. Une posture de recherche compréhensive</b> .....	<b>31</b>
<b>III. Plan</b> .....	<b>32</b>
<b>Chapitre 1. Une diversité en œuvre qui se construit dans le temps</b> .....	<b>32</b>
<b>I. Historique des Cuma étudiées, d'un collectif homogène à un diversification des adhérents</b> .....	<b>33</b>
A. Au niveau national : l'influence des courants politiques sur les types d'adhérents en Cuma.....	33
B. Au niveau départemental : de l'autonomisation des agriculteurs familiaux à l'ouverture à la diversité des agricultures.....	34

C.	Les deux Cuma étudiées : de Cuma d'éleveurs à une diversité d'adhérents .....	36
<b>II.</b>	<b>Une différenciation de la diversité dans les territoires des Deux Cuma .....</b>	<b>39</b>
A.	Les données de l'Agreste révèlent une diversité différenciée .....	39
B.	Les récits des agriculteurs précisent les données statistiques .....	44
<b>III.</b>	<b>Spécifier les dimensions de la diversité : la diversité des exploitations et des adhérents .....</b>	<b>47</b>
A.	La diversité au niveau de l'exploitation : Caractérisation objectivable des exploitations .....	47
B.	Être semblable, être différent : une lecture par les représentations .....	55
C.	Une diversité de formes d'implication dans la coopérative.....	62
Chapitre 2. Faire ensemble, malgré ou grâce à la diversité .....		65
<b>I.</b>	<b>Un parc matériel conséquent pour des besoins diversifiés .....</b>	<b>65</b>
<b>II.</b>	<b>La diversité pose des défis au collectif .....</b>	<b>67</b>
<b>III.</b>	<b>La diversité comme atout .....</b>	<b>70</b>
Chapitre 3. La diversité qui organise le collectif .....		72
<b>I.</b>	<b>L'organisation de la diversité en Cuma .....</b>	<b>72</b>
A.	Des règles formelles et informelles qui organisent la diversité .....	72
B.	Des attributs spécifiques aux deux Cuma qui pérennisent la gestion de la diversité... ..	77
C.	Les stratégies d'adaptation à la diversité au niveau du collectif.....	86
<b>II.</b>	<b>La diversité comme facteur de développement .....</b>	<b>87</b>
1.	Un Atout pour le développement du collectif.....	87
2.	Un atout pour la diversification des exploitations .....	89
3.	La diversité favorise les échanges de connaissance.....	90
4.	La diversité permet de repenser la place des Cuma.....	95
Chapitre 4. Discussion.....		97
<b>I.</b>	<b>Répondre à la question de recherche.....</b>	<b>97</b>
A.	L'organisation collective en Cuma avec une diversité d'acteurs .....	98
B.	Le potentiel de développement du collectif et de changement de pratiques .....	100

C.	Les implications sur la coexistence et les confrontations des systèmes agricoles....	101
D.	Les implications pour le réseau des Cuma.....	102
<b>II.</b>	<b>Implications des choix théoriques de la recherche .....</b>	<b>103</b>
A.	L’apport de la construction d’un commun sur la compréhension de la coexistence des exploitations.....	104
B.	L’apport pour les études de la diversité en agriculture.....	105
C.	L’invisibilisation de facteurs sociologiques dans l’approche par l’action collective	106
<b>III.</b>	<b>Implications pour le traitement politique de la question.....</b>	<b>107</b>
	Conclusion.....	110
	Bibliographie .....	111
	Annexes .....	117
	<b>A1. Liste des Figures .....</b>	<b>117</b>
	<b>A2. Emplacement de la Cuma de Puygouzon et de la Cuma des Deux-Monts.....</b>	<b>118</b>
	<b>A3. Cartes des enquêtes .....</b>	<b>118</b>
	<b>A4. Guides d’entretiens.....</b>	<b>119</b>
	<b>A.5 Présentation des résultats à l’Assemblée Générale des Cuma du Tarn .....</b>	<b>125</b>
	<b>A.6 Présentation de la recherche sur le site de la FDCuma du Tarn .....</b>	<b>128</b>
	<b>A7. Photos du Parc matériel dans les deux Cuma.....</b>	<b>129</b>

## Liste des sigles

---

AG	Assemblée Générale
CA	Conseil d'Administration
Cuma	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
CPR	Common Pool Ressource (« commun » au sens d'Ostrom)
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FDCuma	Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
FNCuma	Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
GPL	Groupement Professionnel Local
GVA	Groupes Vivre en Agriculture
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
MODEF	Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux
NMS	Nouveaux Mouvements Sociaux
Otex	Orientations Techniques et Économiques des Exploitations
RAGT	« Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais », entreprise distributrice d'intrants et de conseil agricole
SAU	Surface Agricole Utilisée
UGBTA	Unité Gros Bétail Tous Aliments

# Introduction

## I. L'objet d'étude : pourquoi s'intéresser à la diversité dans les Cuma ?

---

*« Les modèles de développement agricole se diversifient. Les structures d'exploitations ne sont plus exclusivement basées sur une personne, un métier, une famille, une exploitation. Nous assistons au développement des exploitations sous forme sociétaire, de l'agriculture de firme, de l'agriculture « urbaine » et à une diversification des activités agricoles. L'identité, le statut de l'agriculteur sont interrogés, les modèles de développement se multiplient, coexistent et se confrontent. » (FNCuma, 2017, 2012)*

Le texte ci-dessus est extrait du projet politique de la Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCuma) de 2017. D'après la FNCuma, la diversification des formes d'agriculture fait partie des six défis majeurs à relever aujourd'hui pour l'ensemble des Cuma en France, en complément d'autres facteurs tels que l'incertitude économique, la complexité des attentes sociétales envers l'agriculture, la réduction importante du nombre d'agriculteurs, l'évolution des politiques publiques agricoles et les mutations des coopératives agricoles vers une prédominance de groupes coopératifs. Cette centralité de la question de la diversité pour la FNCuma, fait des Cuma une entrée pertinente pour poser les questions autour des évolutions des exploitations et des coopératives agricoles, ainsi que sur des imbrications plus larges du fait du contexte économique, politique, sociétal.

La diversité est un enjeu récent pour la FN Cuma. Il y a encore quelques années, les Cuma locales et le réseau national étaient tous deux caractérisés par une certaine homogénéité dans les types de production, dans les modes de conduite et de commercialisation.

*« Si je caricature, il n'y a même pas 10 ans, le bureau de la FNCuma c'était à 80% des éleveurs laitiers - à 25 vaches, 25 hectares, nourries au ray-grass et au maïs. » (Ancien directeur de la FNCuma)*

Devant la diversité actuelle des exploitations, le réseau des Cuma se pose des nouvelles questions sur les confrontations de ces formes d'agriculture. En effet, certains membres du bureau national vivent concrètement dans leurs Cuma des problèmes de fonctionnement et d'organisation, apparemment liés à la diversité des exploitations. Certaines Cuma disparaissent parce qu'elles n'arrivent plus à fédérer les adhérents autour d'un projet commun, parce que les

besoins deviennent trop différents, ou qu'il y a des conflits entre les visions de l'agriculture et du collectif. Ces problèmes sont aussi mêlés aux questions récurrentes de l'agrandissement des structures, de la disparation de l'élevage et des diversifications et spécialisations des exploitations. Pour l'ancien directeur de la FNCuma, cela pose une question centrale : Comment s'adapter à ces évolutions en tant que coopératives agricoles ? Pour la FNCuma, le point de départ est là : d'une part, de manière observable il y a une plus grande diversité dans les Cuma, et d'autre part, de manière plus politique, cette évolution pose la question des enjeux qu'elle représente pour ces coopératives.

### **Encadré 1. Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma) et leur réseau**

Les Cuma sont des sociétés coopératives agricoles, qui ont pour objectif premier d'offrir un cadre juridique pour optimiser et pérenniser l'organisation collective autour d'équipements agricoles. Chaque membre de la Cuma achète des parts sociales d'un matériel et s'engage à l'utiliser à une certaine hauteur tous les ans (Lucas 2018). Les Cuma permettent ainsi aux agriculteurs de réduire les couts de mécanisation, et de disposer de matériel « innovant », qu'ils ne pourraient souvent pas se financer seuls, tout en partageant les risques. Au-delà de cet objectif premier, les Cuma sont aussi des coopératives, gérées par les agriculteurs, et qui opèrent comme lieux d'échanges et de contact important.

En moyenne, près d'un agriculteur sur deux est en Cuma (2019). Les Cuma locales, que l'on compte au nombre de 11 740 en 2019 en France, sont appuyées par un réseau fédératif constitué de 65 Fédérations Départementales (FDCuma), 10 Fédérations Régionales (FRCuma) et une Fédération Nationale (FNCuma). Chaque fédération assure à son niveau la participation aux instances professionnelles et institutionnelles agricoles et le pilotage de dispositifs autour du développement des Cuma (FNCuma 2019a).

Les Cuma ont en moyenne 23 adhérents (2019). Les adhérents peuvent engager des salariés pour entretenir ou conduire le matériel, 4 700 salariés interviennent dans les Cuma. Les activités les plus fréquentes en Cuma sont autour de production agricole (récolte : 87%, travail du sol : 81%, fertilisation : 73%, semis : 65%, protection des cultures 46%, traction : 37%), mais aussi le transport et la manutention (80%), des activités d'entretien de l'espace (64%) et plus rarement des activités de post-récolte (11%) (FNCuma 2019b).

En tant que coopératives, les Cuma respectent les grands principes de la coopération (FNCuma 2019d) :

- La Cuma est une société à capital variable.
- La Cuma est une société agréée par le Haut Conseil de la Coopération Agricole.
- La Cuma n'a pas de but lucratif.
- La Cuma est une coopérative régie par des statuts types définissant les règles.

- La Cuma a un objet social particulier prévu par ses statuts.
- La Cuma respecte le principe de l'exclusivisme du sociétariat.
- La Cuma obéit à une gestion démocratique. Cela se caractérise par l'égalité des droits des associés : "1 homme = 1 voix".

## **A. Evolution de l'analyse de la diversité en fonction du contexte agricole**

Cette diversité des exploitations et des agriculteurs n'est pas récente dans l'agriculture française. Cependant, plusieurs enjeux relatifs à la diversité illustrent l'actualité de cette question pour les évolutions agricoles en France : des enjeux de connaissance d'abord, avec un besoin d'approfondir les réalités complexes des évolutions agricoles contemporaines, mais aussi des enjeux sur les frontières d'une agriculture en recomposition permanente, notamment pour comprendre les caractéristiques des nouvelles formes agricoles. La diversité est également un enjeu de développement, car une meilleure compréhension de la diversité permet d'adapter les politiques publiques et le conseil agricole à ces évolutions (Mundler 2014, Bonhet et al 2011).

La diversité des agricultures ne demande pas seulement une adaptation de la part des politiques et du conseil, mais est en retour façonnée par les évolutions politiques, économiques et sociales. Les changements dans les conceptions politiques de l'agriculture se comprennent mieux si on regarde comment les sciences sociales ont abordé la diversité. Jusque dans les années 1980 l'analyse de la diversité est imbriquée dans une représentation sociale spécifique, qui, pour schématiser, conçoit implicitement, sans nier la diversité, une idée d'unité de l'agriculture autour de l'objectif partagé d'améliorer l'autosuffisance alimentaire de la société. Cette représentation est en accord avec le modèle de développement agricole dit "productiviste", qui façonne l'agriculture française après la seconde guerre mondiale (Mundler 2014). L'objectif de modernisation de ce modèle repose sur l'image d'une agriculture familiale modernisée à deux « UTH » (unité de travail humain), composée d'un couple travaillant ensemble dans l'objectif de production alimentaire (Deléage et al 2012). Cette modernisation de l'agriculture française est soutenue par les pouvoirs publics, notamment par les lois d'orientations de 1960-62 (contrôle des structures, encadrement du foncier agricole, renforcement de l'agriculture de groupe) et par la Politique Agricole Commune en 1962 (contrôle des prix et du subventionnement) (Lucas 2005). Les analyses en Sciences Sociales de la diversité s'intéressent ainsi principalement à la combinaison des facteurs de production (capital, foncier, travail et consommations intermédiaire) dans leur spécificité régionale et à

l'efficacité productive des différents types de combinaisons<sup>1</sup>. Edgar Pisani, le nouveau ministre de l'agriculture en 1961, distingue ainsi quatre « régions » agricoles : les régions suburbaines ; modernes ; en crise ; et des régions où aucun système économique ne permettrait d'assurer la rentabilité de l'agriculture (Gervais et al. 1965).

Ces représentations de la diversité évoluent à partir des années 1990, avec la diversification des activités des ménages agricoles en France, notamment grâce à la modification de la définition juridique de l'activité agricole (article 311.1 du Code rural) en 1988 pour inclure d'autres activités comme la transformation des produits et la restauration. Les travaux sur la diversité s'intéressent alors à la construction de cette diversité structurelle d'activités et de rôles des exploitations (Van der Ploeg et al. 2009). Ces formes de diversification entraînent des remises en question dans les perceptions de la diversité, notamment sur la notion de territoire, jusque-là majoritairement conçu comme une ressource au niveau du sol et du climat, et qui est dès lors aussi approché comme un lieu de construction de ressources culturelles et sociales (Mundler 2014). Parallèlement, le modèle de développement, qualifié de « productiviste » est remis en cause à partir des années 1990, pour une variété de raisons imbriquées, comme de nouvelles attentes sociales et environnementales, et des contestations croissantes de la libéralisation agricole.

Ces évolutions entraînent la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, qui est sans doute une étape importante, surtout dans son influence sur la conception des politiques agricoles (Bazin et Kroll 2002). L'Agenda 21 (1992) et la déclaration finale du Sommet mondial de l'alimentation (1996) abordent le caractère multifonctionnel de l'agriculture, repris par la suite en France dans la loi d'orientation agricole (1998) qui spécifie que : « *la politique agricole prend en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire en vue d'un développement durable* ». Sur la question de la diversité, cette reconnaissance de la multifonctionnalité est centrale, puisqu'elle porte un regard sur l'agriculture non seulement en termes de productivité, mais aussi de cohésion sociale et de préservation de l'environnement.

---

<sup>1</sup> La diversité est par exemple représentée en fonction de la taille des exploitations, comme Servolin (1989), qui distingue des « petits », « moyens » et « gros » agriculteurs, avec le groupe du milieu susceptible de rejoindre un des deux côtés. Un propos bien évidemment nuancé selon les auteurs, mais qui a participé à l'émergence de l'idée d'une agriculture à deux vitesses dans les années 1980, entre une agriculture productive, performante, et une agriculture « assistée » (Hudault 2000).

## **B. Les collectifs agricoles comme terrain privilégié pour comprendre les dynamiques de la diversité**

Comment aborder la question de la diversité des formes d'agriculture dans sa complexité ? Ce mémoire de recherche vise à analyser la diversité dans ces dynamiques, tout en donnant des clés de compréhension sur l'adaptation potentielle à cette diversité dans l'organisation coopérative en Cuma. Pour ces fins, la diversité est entendue ici sous trois formes : la diversité des exploitations, des agriculteurs, et des formes d'implication dans le collectif. La diversité des exploitations se réfère à la diversité structurelle (la taille ou les techniques commerciales et productives), et en termes de dynamiques (trajectoire de l'exploitation). Cette diversité structurelle prend la forme d'une multiplicité de stratégies hybrides d'organisation autour du capital et du travail (Cap Vert 2017). Je propose de placer ces stratégies au sein d'une double évolution identifiée par Hervieu et Purseigle (2013) dans les dernières décennies : d'un côté le renforcement de la logique modernisatrice et de l'autre la diversité croissante des trajectoires productives et commerciales.

La diversité des agriculteurs est définie par le projet Cap Vert (2017) comme la diversité de genres, de marqueurs d'identité (communautaire, territoriale, professionnelle), de valeurs (vision du métier, rapport à la nature, innovation, complexification ou simplification...) et de compétences (techniques, savoir-faire). S'ajoute finalement un troisième type de diversité : la diversité des relations entre les membres (postures, fonctions), qui peut être source d'inégalités, de marginalisations ou même de conflits (Cap Vert 2017). S'intéresser à la diversité au niveau du collectif permet de comprendre la finesse d'interactions entre ces trois formes de diversité. La dimension collective de l'agriculture, sous forme de systèmes d'entraide ou dans des formes plus institutionnalisées, est centrale dans l'organisation agricole depuis longtemps. Les collectifs ont occupé une place majeure dans la modernisation agricole dans les années 1960-1980 et forment toujours un élément important pour l'agriculture française aujourd'hui. L'organisation plus structurée en coopérative apparaît avec la modernisation agricole - la mécanisation et l'apparition de machines importantes comme les moissonneuses-batteuses, incitent beaucoup d'agriculteurs à s'organiser en Cuma.

Si une vaste littérature s'intéresse à la diversité au niveau des exploitations, l'angle de la diversité au sein des collectifs n'est que peu abordée. Pourtant cette approche à travers le collectif paraît pertinente, aussi bien au regard de l'importance historique des collectifs dans l'agriculture française, que du fait que beaucoup d'agriculteurs s'organisent collectivement aujourd'hui (près d'un agriculteur sur deux est ainsi en Cuma en 2019. Cuma 2019a).

L'organisation collective en Cuma est particulièrement intéressante, car elle rassemble des agriculteurs qui ne se retrouvent pas autour d'un partage de savoirs spécifiques, mais avant tout autour du besoin commun de matériel agricole, ce qui peut réunir des agriculteurs très différents (Cap Vert 2017).

L'approche par le collectif permet de poser la question de l'adaptation des collectifs agricoles : ce sont des expériences pratiques de l'évolution de la diversité, qui font émerger les questionnements de la FNCuma sur la pérennité et l'évolution future des Cuma. Quels sont les impacts de cette diversité d'exploitations au niveau sociétal, environnemental, politique et économique ? Et en retour, comment ces différents niveaux (agricole, politique, environnemental, économique, sociétal) agissent sur la diversité des exploitations ?

### **C. L'évolution des questionnements de recherche**

Les questionnements de recherche sont nés de ce premier ressenti de terrain, issu d'expériences vécues de difficultés à s'organiser collectivement dans des coopératives constituées d'une diversité d'exploitations et d'agriculteurs et de recherches de l'INRA, spécifiquement au sein de la priorité de recherche « Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires ». Initialement, les questions de ce mémoire de recherche s'orientaient autour de l'accompagnement de cette diversité d'agriculteurs, mais au contact avec le terrain la question de l'accompagnement est devenue secondaire, car les animateurs en Cuma ont un rôle d'animateur comptable et sont très peu en situation d'accompagner les adhérents. Les questions de mon mémoire se sont ainsi orientées sur les enjeux de la diversité pour le fonctionnement et le développement du collectif. Est-ce que le fonctionnement et la pérennité du collectif sont remis en cause par la diversité des membres ? La diversité suscite-t-elle des situations d'inégalités, de marginalisation de certains agriculteurs ou même de conflits entre les visions et pratiques différentes ? Peut-il y avoir des divergences entre les projets individuels et collectifs, qui rendraient plus difficile de définir un projet commun ?

Pour approfondir les questionnements de recherche et comprendre plus généralement les implications de cette diversité d'exploitations au niveau de l'organisation collective, je me suis intéressée au traitement de la question dans la littérature existante. Cette revue de littérature a comme double fonction de situer les questions de recherche et de proposer un cadre d'analyse des résultats de terrain.

## II. Le cadre théorique : étudier l'organisation coopérative avec une diversité d'adhérents

---

La question de la diversité des participants dans l'action collective est traitée dans beaucoup de disciplines, allant des théories économiques, marquées par le paradigme du choix rationnel, qui abordent surtout la diversité<sup>2</sup> de richesses des acteurs, aux théories sociologiques, managériales et politiques, qui abordent d'autres formes de diversité. Il n'y a pas de consensus pour autant sur les effets de la diversité des membres sur le succès ou l'échec d'une action collective. Cette entrée par l'action collective implique de s'interroger sur la place particulière des coopératives dans les sciences sociales, qui peinent à être analysées comme objets en tant que tel et sont très peu théorisées en France. Deux cadres d'analyses permettent de penser plus concrètement les facteurs de succès ou d'échec de l'action collective avec des acteurs hétérogènes : les conceptions d'Elinor Ostrom (1990) sur l'auto-gouvernance (*self governance*) constituent une référence pertinente pour s'interroger sur les facteurs structurels, collectifs et sociaux-comportementaux qui influencent l'émergence et la pérennisation de l'action collective en Cuma. Les réflexions d'Henri Desroche (1976) sur les coopératives agricoles complètent cette image. Enfin, les travaux de sociologues ruraux et d'agronomes sur la diversité dans l'agriculture nous invitent à être particulièrement attentifs à la façon d'aborder cette question dans le contexte agricole.

### A. L'hétérogénéité des adhérents dans les théories de l'Action Collective

#### *L'hétérogénéité des richesses dans les théories économiques dominantes*

Les sciences économiques ont longtemps dominé les réflexions sur l'action collective, cherchant à comprendre la faisabilité de l'action collective face aux problèmes et aux coûts de l'organisation collective.

Les économistes néo-classiques s'intéressent à l'action collective à partir des principes de rationalité des acteurs et de la théorie des jeux. Mancur Olson (1965) est une référence dans ces recherches, il illustre à l'aide du dilemme du prisonnier que les individus ont moins de peines

---

<sup>2</sup> Dans la littérature et le langage courant, les termes d'hétérogénéité et de diversité sont souvent utilisés de manière interchangeable. Jollivet et Lepart (1992) proposent une définition précise en définissant l'hétérogénéité comme un terme à valeur analytique, qui met en évidence les facteurs qui produisent et organisent la diversité. Dans la revue de littérature, les termes hétérogénéité et diversité sont utilisés selon les choix des auteurs cités. Dans le reste de ce travail, le terme diversité est utilisé afin d'assurer une homogénéité dans le vocabulaire, pas dans sa définition statique, mais dans la définition évolutive et organisée de Jollivet .

lourdes s'ils coopèrent, mais qu'ils ne sont pas poussés spontanément à la coopération, et ont tendance à se comporter en « passagers clandestins ». D'après Olson, trois facteurs influencent la possibilité d'action collective : la taille du collectif, l'hétérogénéité des membres et la présence d'incitations à la coopération. L'hétérogénéité intra-groupe peut avoir différents effets selon Olson, elle peut engendrer des problèmes de *passager* clandestin, mais dans des contextes de ressources limitées, elle peut aussi constituer un avantage pour la réalisation d'une action collective. Olson (1965) s'intéresse surtout à l'hétérogénéité des communautés au niveau des richesses, argumentant que certains individus plus riches peuvent porter les coûts d'individus moins bien nantis. Cette perception des bienfaits de l'hétérogénéité économique est soutenue par d'autres économistes (Epstein et Mealem 2009, Baland et Platteau 1999). A l'opposé, Agrawal (1993), mais aussi Cramer (2003), argumentent que l'hétérogénéité des richesses peut conduire les individus mieux nantis à satisfaire leurs besoins au niveau des ressources privées, mettant ainsi en péril l'action collective. D'autres auteurs conçoivent également l'hétérogénéité comme un frein essentiel pour le collectif, qui serait source de perte de confiance (Seabright 1993), ou d'inégalités dans le pouvoir de décision (Neupane 2003).

Face à cette multitude de conceptions sur les effets de l'hétérogénéité sur l'action collective, il devient évident que l'hétérogénéité ne peut être abordée sans se pencher sur la multiplicité de ses définitions et les réflexions récurrentes sur les degrés d'homogénéité et d'hétérogénéité d'un collectif. Esteban et Debraj (2011) argumentent ainsi que les conflits d'actions collective peuvent être précipités aussi bien par des caractéristiques homogènes (p.ex. la radicalité), que hétérogènes (p.ex. les inégalités de richesses) d'un groupe. McPeak (2005) propose de ne pas considérer l'hétérogénéité économique comme une variable décisive, si l'hétérogénéité spatiale n'est pas prise en compte.

De par la complexité des réflexions sur les types d'hétérogénéité des membres et les degrés souhaitables d'homogénéité ou d'hétérogénéité, l'hétérogénéité est abordée en sciences économiques comme un facteur parmi d'autres qui influence la possibilité et l'efficacité d'une action collective.

### *L'hétérogénéité des intérêts dans l'étude des coopératives*

Le cas spécifique d'action collective de la coopérative a surtout été théorisé aux États-Unis et pendant longtemps à travers le modèle du choix rationnel. Les économistes ont longtemps analysé les coopératives comme formes d'entreprises, sous le paradigme du marché (Malinvaud

1986). Trois approches ont longtemps dominé pour aborder la nature des coopératives : la coopérative comme une forme d'intégration verticale, donc comme une extension de l'exploitation agricole (Emelionoff 1942) ; la coopérative comme une entreprise indépendante, donc comme une variante d'entreprise capitaliste (Enke 1945) ; et la coopérative comme une coalition d'entreprises. Les deux premiers modèles impliquent implicitement l'homogénéité des adhérents, qui garantit l'absence de conflit dans la coopérative et permet d'aboutir à un équilibre coopératif unique. La diversité des adhérents, d'abord ignorée, commence à être prise en compte à partir des années 1990 avec plusieurs auteurs qui s'intéressent à l'apparition de conflits et à la mise en péril de l'équilibre coopératif, dont l'hétérogénéité des adhérents peut être un facteur déclencheur (Cook et al. 2004).

D'autres économistes remettent en cause cette vision dominante et distinguent les coopératives des entreprises capitalistes par le fait que les adhérents sont aussi bien actionnaires, que clients de la coopérative (Seeberger 2012). Ancrés dans une perception des coûts de l'action collective, Hansmann (1996) ainsi que d'autres auteurs (Speckbacher 2008) pensent que l'hétérogénéité des préférences et des intérêts des coopérateurs peut entraîner des attentes divergentes sur le projet coopératif, et potentiellement enclencher des conflits. Certains économistes hétérodoxes vont plus loin pour dépasser les théories dominantes focalisées sur les comportements individuels et les rapports de propriété, comme Charles Gide (1931) qui dresse un idéal type coopératif, caractérisé par la suppression du profit et des intermédiaires. Cependant, au-delà de la démarcation de l'entreprise classique, il y a un « *marécage sémantique* » de définitions de la coopérative (Staatz 1987, p.85). Concernant les coopératives agricoles, Marilyne Filippi définit la spécificité du fait coopératif dans sa finalité qui n'est pas qu'économique, mais aussi sociale, ce qui implique un mode de gouvernance particulier (Filippi et al. 2012). C'est cette finalité sociale, qui revêt d'un caractère multidimensionnel, qui peut engendrer l'implication d'une diversité d'acteurs aux intérêts différents dans l'action coopérative (Spear et al. 2009).

S'intéresser à la spécificité de l'agir coopératif permet de discerner des traits politiques et interrelationnels spécifiques à la coopération. Prendre en compte la spécificité de la coopérative par rapport à l'entreprise capitaliste et dépasser le paradigme du choix rationnel permet de poser la question centrale de la capacité à faire émerger et à pérenniser l'action collective.

## *Au-delà des approches économiques dominantes*

En effet, ce modèle du choix rationnel, s'il peut être utile pour prédire le comportement dans la situation particulière d'un marché concurrentiel autour de biens privés, n'est pas opérationnel pour une grande partie des dilemmes sociaux. Les économistes néo-classiques ont eux-mêmes amendé ce modèle, en s'écartant de la rationalité absolue pour prendre en compte des hypothèses d'imperfection des marchés et des informations. Les sociologies de l'action apportent l'idée de la *rationalité limitée*, que des économistes néo-institutionnalistes comme Douglass North (1990) ou Williamson (1986) intègrent dans leurs théories économiques. Ce concept de *rationalité limitée*, a été introduit par Herbert Simon (1947) et ensuite emprunté par exemple par Crozier et Friedberg (1977) dans leur travail sur *L'acteur et le Système*. Pour Crozier, ce concept se réfère à la rationalité des individus dans ses limites cognitives, culturelles et contextuelles. Cette rationalité subjective explique la dynamique d'un système et permet à Crozier et Friedberg de repenser l'analyse des organisations comme une étude des relations de pouvoirs entre les acteurs.

Pour creuser plus loin dans les alternatives au paradigme du choix rationnel, un détour par l'histoire des théories sociologiques s'impose. Apparues tardivement, bien après l'intérêt porté à l'action collective par les historiens, les psychologues et les économistes, les théories sociologiques de l'action collective ont vu le jour dans les années 1960 aux États-Unis et dans les années 1980 en Europe (Sommier 2014). Le paradigme de la mobilisation des ressources (MR) est au centre des premières analyses sociologiques de l'action collective et importe des sciences économiques le paradigme du choix rationnel. L'analyse est focalisée sur le *comment* de l'action collective, dans une perspective structuraliste qui s'intéresse surtout aux stratégies des organisations<sup>3</sup> (Sommier 2014). Tout en adoptant cette influence structuraliste, l'analyse des nouveaux mouvements sociaux (NMS) apporte des éléments négligés par la théorie de la MR, comme les éléments culturels et idéels de l'engagement et les cadres sociaux qui influent sur la création d'une identité collective (Touraine 1978, Snow 2001). Bien entendu, cette représentation simplifiée ne rend que partiellement compte de la complexité des théories autour des mouvements sociaux. Le tournant culturel des NMS a par exemple été partiellement intégré dans le paradigme dominant de la MR, et des approches interactionnistes et constructivistes de l'action collective ont également émergé (Sommier 2014). Avec l'arrivée d'un « tournant

---

<sup>3</sup> Les théoriciens de la MR en reconnaissent amplement les limites par la suite et l'amendent en s'intéressant aux réseaux sociaux et aux logiques d'identité (Sommier 2014).

culturel » dans les années 1980, émerge une approche plutôt constructiviste de l'action collective, qui s'intéresse à la centralité des discours et à la construction de sens et des représentations (Cefaï 2007). Prendre en compte les cultures préexistantes aux pratiques permet non seulement de regarder les formes d'inclusion, mais aussi d'exclusion de l'action collective (Cefaï 2007).

Contrairement aux théories économiques, la diversité des acteurs occupe – d'après ma connaissance – rarement une place dans ces théories sociologiques. Cependant, dans la multiplicité d'approches constructivistes, la théorie de la structuration d'Anthony Giddens, et les approches qui s'y apparentent ouvrent un chemin intéressant pour comprendre les interactions entre des acteurs hétérogènes. Anthony Giddens (1987) considère l'aspect dynamique d'une structure dans une dualité où les structures (composées de règles et de ressources) donnent du sens aux activités et les organisent, tout comme les activités les organisent en retour. Jean-Pierre Darré (1996) développe une approche similaire pour l'agriculture dans l'analyse des réseaux socioprofessionnels locaux et de leur ancrage dans le territoire, qui permet de découvrir les manières intersubjectives avec lesquelles les acteurs construisent leurs connaissances. La qualité et la densité des dialogues entre les acteurs sont centrales pour créer les significations, et leurs permettent d'apprendre et d'adapter leurs pratiques. D'après Darré, ces réseaux socioprofessionnels locaux forment un système de normes locales qui permettent de produire des représentations communes de la réalité, des normes qui sont à la fois contraignantes et habilitantes pour les agriculteurs (Giddens 1981) et évoluent avec le temps.

D'après Sabourin (2012), cette analyse par les significations est centrale pour comprendre l'organisation collective agricole, qui ne concerne pas seulement les besoins matériels, mais aussi les liens sociaux et symboliques. Sabourin adopte une lecture par la théorie de la réciprocité, où les valeurs générées dans l'interaction (p.ex. des sentiments d'obligation ou de solidarité) constituent des produits, mais aussi un moteur ou un frein de la réciprocité.

Les approches de Darré et de Sabourin sont marquées par la construction sociale des systèmes de pensée, la notion d'apprentissage et de construction des pratiques et des points de vue dans les interactions sociales, ainsi que par l'ancrage historique et territorial fort des théories de l'action collective. D'après Mosse (1997), cette entrée par les interactions sociales se prête bien pour prendre en compte des acteurs hétérogènes exogènes et endogènes à l'action collective.

Pour analyser plus en détail les conditions d'émergence et de succès de l'action collective, deux grilles d'analyses sont utiles, qui intègrent en partie les approches par les significations et les relations sociales présentées au-dessus et peuvent aussi être complétées par les théories d'Elinor Ostrom<sup>4</sup> (1990) et les théories du sociologue du coopérativisme Henri Desroche (1976). La définition de règles qui font vivre l'organisation collective est centrale pour ces deux auteurs. Intégrer Ostrom et Desroche permet de dépasser les rapports de propriété, en interrogeant ce qui mène à l'auto-organisation, à l'émergence et à la mise en œuvre de ces règles.

## **B. « L'autogouvernance » et les analyses d'Ostrom pour comprendre l'émergence et la pérennisation de l'organisation collective**

Ostrom s'oppose à une vision des biens marquée par la « Tragédie des biens communs » de Garrett Hardin (1968), d'après qui un bien partagé sera toujours surexploité, s'il n'y a pas une intervention extérieure par l'État ou par le marché. Au contraire, elle met en avant des cas d'auto-organisation collective, où les individus arrivent à résoudre de situations de dilemmes sociaux, comme l'existence de passagers clandestins, par eux-mêmes, en mettant en place des systèmes de règles et d'institutions pour organiser leurs actions (Ostrom 1990). Ostrom interroge aussi la typologie des biens proposée par Samuelson<sup>5</sup> et propose un autre type de bien, les *Common pool resources* (CPR), non excluables (on ne peut limiter l'usage à d'autres usagers) et rivales (l'usage des uns limite l'usage des autres). L'auto-organisation est approchée de deux manières, en tant que processus de changement institutionnel, et par les facteurs qui garantissent le succès d'une institution auto-organisée.

Avant de rentrer plus profondément dans le travail d'Ostrom, il semble pertinent de se pencher sur l'applicabilité aux coopératives des concepts centraux d'Ostrom d'auto-organisation et de CPR. Concernant l'auto-organisation, les coopératives sont considérées par Ostrom comme des institutions auto-organisées, comme un système de règles qui détermine les membres, les droits de propriété collective et le mode d'allocation des ressources. Ainsi, la

---

<sup>4</sup> Les théories d'Ostrom sont mobilisées dans les recherches en France surtout à partir de l'attribution du prix Nobel en 2009, son livre majeur « *Governing the commons* » (1990) n'a été traduit en français sous le nom de « *Gouvernance des biens communs* » qu'en 2010.

<sup>5</sup> Samuelson (1954) définit deux types de biens, des biens privés (excluables, rivaux) ou des biens publics (non-exclusifs, non-rivaux).

coopérative est un moyen d'établir des règles de position qui définissent le statut des membres, et des règles de gain qui définissent comment les bénéfices et les coûts sont distribués aux participants (Crawford et Ostrom 2005). Si la coopérative n'est que peu mentionnée par Ostrom, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'elle n'est qu'une forme d'institution auto-organisée parmi d'autres.

Concernant le concept de « commons »<sup>6</sup>, il est plus complexe à traiter. Dans sa conception du CPR, Ostrom distingue très clairement le type de bien de l'institution. Si les biens communs ont surtout été considérés comme des biens naturels (Ostrom 1990) ou des biens immatériels numériques (Coriat 2013), d'autres auteurs s'intéressent aux biens communs comme une construction sociale, en regardant des CPR matériels, qui ne préexistent pas à l'activité humaine, mais en sont le résultat (Wilson 2012). Ainsi, pour la gestion du paysage chez Van der Ploeg et al (2012), ou la gestion de l'élevage chez Fleury et al (2018), ce sont la forme de gouvernance et le partage collectif de règles qui fondent leur statut de CPR.

C'est surtout à partir de cette conception de bien commun que l'on peut développer l'idée de la coopérative comme un bien commun : D'abord, les règles de la coopérative sont une forme de CPR, car elles sont accessibles à tous les utilisateurs (non-rival, non-excluables). Ensuite, l'organisation coopérative autour du matériel peut dans ce sens être conçue comme un commun, où le matériel devient un bien commun dans la manière de le gérer en action collective auto-organisée. La Cuma comme CPR se rapproche de l'analyse de Geneviève Fontaine (2016) pour les biens communs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui regroupent d'après elle les deux dimensions des biens communs majoritairement étudiés (naturels et immatériels), la dimension territoriale des communs fonciers, et la dimension de processus (participation démocratique) des communs informationnels. Dans ce sens, on peut comprendre l'organisation coopérative autour du matériel comme un commun, une dimension qui n'est pas nécessaire pour comprendre l'auto-organisation en coopérative, mais qui apportera une couche d'analyse intéressante par la suite.

---

<sup>6</sup> Terme utilisé de manière polysémique dans la langue française et souvent mélangé dans la littérature française dans le terme de « commun », qui est utilisé aussi bien en référence aux « Common pool resources » et aux institutions qui les gouvernent de manière collective. La distinction entre bien et institution peut ainsi se perdre dans certaines interprétations françaises (voir par exemple Isaurralde 2015, Meyer 2012). C'est pour éviter toute confusion que le concept de CPR est adopté dans ce mémoire, au lieu de « bien commun » ou « commun ».

### *Facteurs favorables à l'émergence de l'action collective*

La question de l'émergence de l'action collective est centrale chez Ostrom et ses collègues. La grande diversité de cas d'auto-gouvernance identifiés par Ostrom, montrent qu'il n'y a pas une manière unique de gouverner les communs, mais une variabilité de règles mises en place en fonction des lieux, des moments historiques et des normes sociales en vigueur.

L'émergence de l'action collective est influencée par plusieurs facteurs structurels au niveau de la ressource, des acteurs et du groupe et par des règles extérieures. Au niveau des attributs de la ressource, la vulnérabilité de la ressource (elle n'est pas à un point de détérioration critique), le contexte d'incertitude (assez d'information valide est accessible sur la ressource), le contexte spatial (la ressource est assez petite pour définir des limites) et la prévisibilité des bénéfices générés par la ressource incitent à la coopération (Coriat 2013). Au niveau des attributs structurels des acteurs, la dépendance et le rapport au temps influencent l'organisation en coopérative. Si la dépendance des acteurs envers la ressource, entre eux et de la ressource avec d'autres ressources est conscientisée, l'action collective est facilitée (Sabourin 2003). La temporalité longue est un autre facteur favorable, car il faut suffisamment de temps pour créer les règles à travers un long processus d'expérimentation et d'apprentissage. Au niveau du groupe, Ostrom (1999) conserve l'idée d'Olson que la taille réduite du groupe facilite l'émergence de l'action collective. D'autres auteurs remettent en question cette notion de taille du groupe (Weinstein 2013, Fontaine 2016) et préfèrent la notion de proximité géographique ou de projet. Dans la continuité de cet argument de proximité, Ostrom considère l'homogénéité du groupe en termes d'horizons temporels et d'intérêts comme une condition favorable de l'action collective.

Certains auteurs (Isaurralde 2015) considèrent qu'Ostrom présuppose implicitement des groupes relativement homogènes, par la centralité qu'elle donne à la confiance et à la réciprocité ou encore par son manque de prise en compte des relations de pouvoir - car elle ne prend pas en compte les hiérarchies possibles, ainsi que les phénomènes d'exclusion ou d'accès inégal aux ressources. De fait, Ostrom considère l'homogénéité plutôt au niveau d'une perception commune, dans la volonté partagée de développer des CPR, ce qui n'est pas forcément en contradiction avec la présence d'attributs hétérogènes (de richesses ou socioculturels) des acteurs.

Ces attributs structurels prennent forme d'après Ostrom, s'ils agissent dans des *arènes d'action*<sup>7</sup>, des lieux de communication, d'apprentissage, de développement de schémas de pensée partagée – assez proche de l'idée d'espaces publics au sens d'Habermas (1989).

Des règles extérieures interviennent de trois façons sur l'émergence des communs : 1) les règles en vigueur sur les droits de propriété qui influencent l'accès à la ressource, 2) les règles concernant les espaces publics de proximité qui peuvent diminuer ou renforcer les dispositions individuelles et collectives à coopérer, et 3) les règles de l'environnement politique, favorisant plus ou moins l'autonomie des communautés.

Finalement, des facteurs d'une analyse comportementale, basée sur la rationalité limitée au sens de Simon (1989), expliquent l'émergence de l'action collective pour Ostrom. Trois blocs interdépendants peuvent être distingués dans cette analyse comportementale : l'autonomie et l'expérience, la réciprocité et la confiance et la répartition des actifs. L'autonomie définit la capacité des groupes à définir leurs règles propres qui peuvent soit intégrer, soit contourner des règles exogènes. L'expérience relève de l'expérience préalable des acteurs, notamment de la présence de pratiques coutumières d'entraide, sur laquelle peut se construire la coopération. Les notions de confiance et de réciprocité, au cœur de l'analyse comportementale d'Ostrom, sont élaborées de manière intéressante par Sabourin (2003) : dans les situations d'incertitude, les acteurs vont prendre la décision de coopérer si les autres leur semblent dignes de confiance. Cette confiance se base sur plusieurs facteurs, comme l'existence d'un système de sanctions ou d'une anticipation positive de réciprocité de la coopération. La réciprocité selon Ostrom découle de l'interaction sociale, et repose sur certaines normes morales des individus qui influencent leur prédisposition à coopérer, donc à faire plus ou moins confiance aux participants. Finalement, seule une répartition des actifs (donc de l'investissement matériel et immatériel dans le CPR) jugée juste et équitable par les membres de la communauté pourra pérenniser le commun. Cette analyse comportementale d'Ostrom est proche de théories développées en sociologie ou en sciences de la gestion, comme par exemple la théorie du contrat psychologique de MacNeil (1985), qui dit que le contrat est composé d'une dimension

---

<sup>7</sup> Le cadre d'analyse ADI (Analyse et Développements Institutionnels) d'Ostrom, fournit une analyse métathéorique pour analyser une diversité de situations d'interaction dans des « arènes d'action », les unités de base où s'opère la production de règles. Elle propose la prise en compte de variables clés externes dépendamment des cas, qui influencent la capacité d'auto-organisation d'un collectif : 1) les conditions matérielles biophysiques, 2) les attributs d'une communauté, 3) les règles. Si les arènes d'action où s'opèrent les pratiques de coopération et les conditions d'émergence et de pérennisation des communs sont au centre de cette recherche, d'autres facteurs du cadre ADI, comme les conditions matérielles biophysiques (géographie, paysage), et les règles extérieures s'appliquent à notre cas et seront mobilisés à travers l'analyse (Ostrom 1975, 2005).

transactionnelle, qui pose les valeurs communes de réciprocité, de solidarité et d'équité, et d'une dimension relationnelle qui conduit les coopérateurs à se construire une représentation mentale de la coopération.

### *Facteurs de pérennisation de l'action collective*

En plus des facteurs favorables à l'émergence de l'action collective, Ostrom identifie des facteurs qui favorisent la réussite (gestion durable de la ressource), ou l'échec (dégradation, de la ressource) d'un mode de gouvernance de biens communs – tout en insistant sur le fait que la recherche d'auto-gouvernance ne peut s'analyser de manière statique, mais suppose au contraire un long processus, qui peut être conflictuel. Ostrom identifie cependant huit « principes de conception » (Ostrom 1990), qui œuvrent comme un guide de questionnement face à une situation et non comme une recette figée qui assure le succès de l'action collective (Poteete 2009): 1) une définition claire des limites de la ressource, 2) l'adaptation des règles de gouvernance aux conditions locales, 3) la participation des membres à la définition de règles communes, 4) la surveillance du respect des règles par les usagers, 5) la présence de sanctions en cas de non-respect des règles, 6) l'accès à des mécanismes de résolution des conflits, 7) le droit des usagers d'élaborer leurs propres institutions, 8) l'organisation des activités de gouvernance sur plusieurs niveaux pour les communs de grande taille. Ces principes sont complémentaires, pris isolément ils ne permettent pas une gestion durable des communs, mais la coopération a plus de chance d'émerger et d'être stable si ces principes sont appliqués<sup>8</sup>.

### *Intégrer des analyses sociologiques pour dépasser les terrains négligés par Ostrom*

Les sociologues et anthropologues ont apporté plusieurs critiques à l'approche d'Ostrom : les théories d'Ostrom considèrent que les acteurs interagissent autour d'une problématique, le dilemme social, alors que les interactions des acteurs sont souvent liées à plusieurs problématiques, situées dans des arènes distinctes mais interreliées : ainsi il peut par exemple y avoir une compétition entre les différents groupes dans lesquels les acteurs sont impliqués (Steins et Edwards 1999). Ensuite, l'idée même de résoudre un dilemme social contient la vision implicite qu'il y a une définition partagée de la performance d'une action collective, alors que les acteurs n'ont pas les mêmes perceptions d'une situation et la même définition de la

---

<sup>8</sup> Cox, Arnold et Villamayor-Tomas (2010) ont cherché à analyser plus de 100 études menées par des chercheurs pour évaluer si ces principes avaient la capacité d'expliquer l'échec ou la réussite de gestion commune de ressources, deux tiers de ces études confirment que les cas de réussite sont caractérisés par la plupart de ces principes de conception.

performance (Ones et Putterman 2007 ; Steins et Edwards 1999). Ainsi, malgré cet intérêt pour la confiance et les apprentissages dans l'analyse d'Ostrom, sa conception des individus reste dans le champ de la rationalité individuelle, où les acteurs s'impliquent dans l'action collective dans l'anticipation des bénéfices attendus. Ensuite, ce cadre laisse peu de place à la prise en compte des rapports de pouvoir et de conflit (Mosse 1997). Or, ce facteur de pouvoir et d'inégalité est central lorsque le point central d'analyse est l'hétérogénéité ou la diversité des participants à l'action collective.

### *L'étude des relations inter-individuelles dans la sociologie des coopératives comme complément à l'approche d'Ostrom*

Une manière de dépasser les limites de l'approche d'Ostrom sur le manque de prise en compte des hiérarchies entre les acteurs, consiste à intégrer les analyses des sociologues des coopératives Albert Meister (1957) et Henri Desroche (1976), qui se focalisent sur les relations inter-individuelles entre les membres d'une organisation.

Meister s'inspire de la sociométrie de Moreno et l'applique au champ des coopératives, pour s'intéresser à l'organisation interne, aux relations entre les membres de la communauté, aux valeurs et attitudes envers la participation et aux relations avec d'autres groupes d'appartenance des travailleurs. D'après lui, les relations inter-individuelles des membres de la communauté sont au centre de l'organisation (Meister 1962). Desroche va plus loin encore dans l'analyse interne du fonctionnement coopératif. Il tente de relier le sens restreint donné au terme « coopérative », qui désigne des entreprises coopératives, avec le terme « coopération » qui, dans un sens beaucoup plus large, s'adresse à toutes les organisations de coopération entre les humains – sous le terme *d'inter-coopération* (Draperi 2014).

Les conceptions de Meister et de Desroche prennent partiellement sens dans le débat plus général du champ sociologique des années 1950-60, entre le paradigme dominant, fonctionnaliste, qui se concentre sur l'organisation comme entité, et un nouveau courant développé à Chicago, qui se centre sur le travailleur et sur les objectifs de l'individu (Becker 1999). Si Meister et Desroche s'intéressent tous deux aux parcours des acteurs et aux règles qui créent le fait organisationnel, les deux auteurs s'opposent en ce qui concerne la destinée de l'organisation. Meister s'approche de la tradition fonctionnelle, qui est aujourd'hui contestée pour son approche du système comme unité avec une série de fonctions. L'approche de Desroche est alors plus intéressante, il adopte une analyse en termes de culture coopérative, qui s'exprime dans le projet coopératif et sa réalisation.

Les apports de Desroche permettent également de repenser la particularité du fait coopératif. D'après lui, les coopératives sont créées dans deux démarches d'élaboration de règles : dans une dimension *instituyente*, qui se réfère à la production de règles de manière autonome par rapport à l'environnement institutionnel, ce qui correspond au concept d'Ostrom de « self governance » ; et dans la dimension de règles instituées, nécessaires pour faire vivre l'esprit coopératif de façon *instituyente*. Ces règles instituées, reconnues par la loi, correspondent par exemple à la reconnaissance des coopératives comme espace démocratique entre sociétaires, et constituent une protection pour la coopérative. Ainsi, les coopératives sont des formes d'action collective spécifiques, où l'institution coopérative (dans la forme des règles déterminées par l'Alliance Coopérative Internationale et de la loi française de 1947 « Portant statut de la coopération ») préexistent l'action collective qui crée la coopération (Desroche 1976).

### **C. Une variété de typologies de la diversité, étudiées à travers les structures d'exploitations**

Ce vaste détour par les théories d'action collective est d'autant plus important que la diversité est beaucoup traitée dans les recherches sur l'agriculture (Pluinage et Moulin 2007), par exemple en économie, ou dans l'école française de sociologie rurale (Mendras 1970), mais de façon « individuelle », en se focalisant sur la diversité des exploitations et peu sur les interactions entre celles-ci. D'après le sociologue néerlandais Van der Ploeg (2009), cette question de la diversité est aussi largement traitée, parce qu'elle est non seulement intrinsèque à l'agriculture, mais qu'elle constitue aussi un de ses principaux atouts.

Il est central de considérer la diversité de classifications avec recul, comme le mentionnent Pluinage et Moulin (2007), car les réflexions produites sur la diversité reflètent implicitement des choix sociopolitiques sur ce qui est considéré important et sont ainsi ancrées dans des histoires et contextes spécifiques. Selon le contexte, différents paramètres sont mobilisés pour parler de la diversité : Les premières classifications s'intéressent surtout à la diversité entre des régions agricoles différentes, qui sont considérées comme homogènes à l'intérieur (Medici 1952). Ces classifications intra-régionales ont par la suite été complétées par des classifications inter-régionales, qui regardent la diversité au sein des régions. Une des approches est alors de définir la diversité comme un processus constant d'adaptation et d'innovation (Van der Ploeg 2009), comme une diversité de stratégies influencées par une variété de facteurs, comme la variabilité climatique, la conjoncture économique ou la multiplication de normes extérieures, notamment les régulations environnementales (Lucas et al. 2014, Lémery 2011, Lefebvre 2009).

L'importance du contexte sur la création des typologies se comprends si l'on s'intéresse à l'émergence des approches des *Farming Styles* au Pays Bas, et des *systèmes d'activité* en France, qui se sont développées au même moment, dans des contextes très différents. Dans le contexte français, où la multifonctionnalité de l'agriculture était reconnue, l'approche des systèmes d'activité permet de ne plus se concentrer seulement sur l'activité productrice en agriculture, mais aussi sur les dimensions sociales et environnementales et les combinaisons d'activité et de revenus. L'approche des *Farming Styles* se concentre plus sur la production, en s'intéressant notamment au répertoire culturel qui fait évoluer les pratiques (Van der Ploeg 2009).

De cette dépendance du contexte découle qu'il n'y a pas de typologie unique pour organiser la diversité des agricultures. Un apport important est la prise en compte des perceptions dans les typologies, comme le fait la sociologie des mondes agricoles de Hervieu et Purseigle (2013), qui montre comment la diversité des « mondes agricoles » se crée dans la diversité de rôles assignés par la société à l'agriculture et aux agriculteurs. Ces auteurs définissent trois grands types d'agricultures (familiale, de firme, de subsistance), qui ont pour objectif de refléter les espaces de tensions, et non d'ériger des propositions normatives. Au centre de leur argumentaire est l'idée que la paysannerie ne disparaît pas, mais se complexifie, et qu'il faut des démarches typologiques fines pour cerner ces évolutions. Cet argument est renforcé par Pluvinaud et Moulin (2007), qui considèrent qu'il n'y a pas de démarche universelle de construction typologique de la diversité, et qu'il faut donc articuler plusieurs modèles typologiques qui reflètent différents points de vue.

La science des organisations, qui a largement traité la question de la diversité, mais sous forme de diversité des acteurs au niveau individuel (sexe, âge, handicaps, religions, valeurs etc.) et non des structures comme pour la diversité des formes d'agriculture, apporte des compléments intéressants pour analyser la diversité au sein des collectifs : Thomas (1996) notamment, spécifie que la diversité n'est pas seulement la prise en compte des différences. Ainsi, un groupe peut ainsi être hétérogène sur certains niveaux (fonctions), mais homogène sur d'autres (âge).

La lecture de la littérature existante montre ainsi que la question de la diversité des acteurs n'est que peu traitée dans les théories de l'action collective, et apparaît plus souvent dans la théorie des jeux, où elle est analysée comme un facteur parmi d'autres qui peuvent mettre en péril ou parfois favoriser l'organisation collective. La faible apparition de la diversité des

acteurs comme facteur central de l'action collective laisse penser que la diversité n'est ni une ressource, ni une menace particulière pour le collectif. Les analyses d'Ostrom permettent de s'intéresser plus en profondeur aux facteurs d'émergence et de pérennisation de l'action collective et de comprendre si la diversité des acteurs y joue un rôle. Dans une approche constructiviste de l'action collective, l'organisation autour du matériel et du capital sont perçus comme un CPR pour s'intéresser à l'évolution des formes d'interaction autour de ce matériel. Se concentrer sur les inter-relations entre les membres dans la lignée des sociologues des coopératives permet aussi de considérer les relations de pouvoir entre les acteurs. La variété de typologies sur la diversité des exploitations en agriculture incite finalement à allier plusieurs approches méthodologiques pour identifier des paramètres spécifiques au contexte de la diversité dans ce terrain de recherche.

### III. Problématique et questions de recherche

---

Afin d'appliquer ces grilles d'analyse de la littérature aux questions de recherche, l'entrée diffère légèrement de celle d'Ostrom : l'objectif est bien de comprendre les facteurs d'émergence et de pérennisation d'une volonté collective, mais avec un accent particulier sur les effets que peut avoir la diversité des acteurs sur la création de ce projet commun. La confrontation des questions de départ avec la littérature sur l'action collective semble consolider les vécus de la FNCuma que si la diversité joue un rôle, c'est plutôt en tant que frein que comme moteur de l'action collective. Contre toute attente, les retours des premières semaines de terrain ménagent une surprise inattendue : dans les deux collectifs étudiés, la diversité ne semble pas poser de difficultés pour l'organisation collective, mais agit au contraire comme moteur de développement de projets.

C'est au regard de ces constats de terrain que se formule la problématique finale : Dans quelles conditions émerge l'action collective dans des groupes aux caractéristiques très différentes, et comment ces deux collectifs arrivent à fonctionner **malgré** ou **grâce** à la diversité des adhérents ? Quels facteurs déterminent ce succès d'organisation collective avec une telle diversité d'acteurs ?

De cette première question en découle une seconde concernant le processus d'évolution de cette diversité dans l'organisation collective et le potentiel d'influence de la diversité sur le développement du collectif et les changements de pratiques des agriculteurs.

L'objectif de ces questionnements de recherche est double, d'un côté enrichir la littérature sur l'organisation coopérative agricole avec cette question trop peu soulevée et pourtant très actuelle de l'organisation collective d'agriculteurs diversifiés, et de l'autre capitaliser sur l'exemple surprenant de ces deux Cuma qui arrivent à organiser la diversité et à la considérer comme une ressource pour le collectif et ses acteurs.

## Enquête et méthode

Pour répondre à ces questionnements dans toute leur complexité, la démarche de recherche est résolument inductive, axée sur un va et vient entre analyse théorique et retours qualitatifs de terrain. Ces retours permettent de coconstruire les questions de recherche, dans l'idée d'ouvrir au plus l'analyse pour être réceptif aux évolutions des résultats. Si la démarche de recherche est toujours subjective et teintée des impressions de l'auteur, cette approche a semblé pertinente pour intégrer le plus possible les acteurs interrogés dans l'orientation de la recherche. C'est dans cette démarche que l'approche s'est surtout basée sur une étude des représentations des agriculteurs, pour comprendre les significations qu'ils donnent à l'action collective et à la diversité d'acteurs dans la Cuma. Croiser l'étude des représentations des agriculteurs avec le cadre théorique proposé par Ostrom assure une analyse en profondeur des significations et des facteurs structurels et relationnels de l'organisation collective d'acteurs diversifiés.

### I. Une enquête sur deux études de cas

---

La démarche de recherche étant inductive, il n'était pas central d'identifier un terrain « particulièrement diversifié » pour accueillir la recherche, le postulat de départ étant que l'analyse allait se construire à partir du terrain quelles que soient les formes de diversité rencontrées. Le choix du terrain est donc plus le fruit d'une concertation avec la Fédération Nationale des Cuma, sur la disponibilité des fédérations départementales (FDCuma) à m'accueillir pendant quelques mois, et sur leur intérêt pour le sujet. Suite à ces réflexions, la FDCuma du Tarn a accepté de m'accueillir dans ses bureaux pendant trois mois, d'octobre à

décembre 2018. La directrice de cette fédération avait déjà abordé des questions autour de la diversité des exploitations dans des réunions de la FNCuma et était intéressée par des pistes sur ces réflexions dans le contexte agricole du Tarn composé d'une grande diversité de productions agricoles<sup>9</sup>. La FDCuma du Tarn compte huit salariés, deux animateurs-comptables, une animatrice spécialisée en projets d'emploi et de financements, une comptable, une chargée de projets et de communication, un animateur machiniste, une gestionnaire de paye, et une directrice.

Comme étude de cas, deux Cuma ont été choisies en concertation avec la FDCuma du Tarn en fonction de leur capacité d'accueil et de la diversité de leurs adhérents. Une des Cuma a été changée deux semaines avant de commencer le terrain, car il y avait trop de conflits pour y mener mon enquête. Ce biais du choix de l'étude de cas est assez important, car j'ai mené mon terrain dans deux Cuma considérées comme suffisamment stables par le réseau départemental. Ex-post, ces deux Cuma se sont cependant avérées très bien choisies : il s'agit de deux Cuma assez similaires, dans leur taille et leur durée d'existence, mais où la diversité prend des formes d'organisation très différentes.

#### **La Cuma des Deux-Monts**

- Créé en 1989
- Nombre d'adhérents (2018) : 66
- Membres au conseil (2018) : 7
- Hangar central, salarié à plein-temps
- Organisation centralisée

#### **La Cuma de Puygouzon**

- Créée en 1990
- Nombre d'adhérents (2018) : 74
- Membres au conseil (2018) : 12
- Pas de hangar ni de salarié
- Organisation décentralisée avec agriculteurs responsables de matériel

## **II. Recueil des données**

---

J'ai effectué mon terrain d'octobre à décembre 2018 dans le Tarn, à partir des bureaux de la FDCuma à Albi. J'ai donc eu la chance de faire partie de la FDCuma pendant ces trois mois, entourée par l'équipe de salariés, qui prenaient régulièrement le temps de m'expliquer des détails techniques sur l'agriculture ou de commenter mes réflexions sur ma recherche. Deux méthodes de recueil de données ont guidé ma recherche, des entretiens semi-directifs et des observations de réunions.

---

<sup>9</sup> Voir Chapitre 1, partie II sur la description de la diversité agricole dans le Tarn à partir des données du recensement agricole et des récits des agriculteurs.

Les entretiens semi-directifs ont été effectués avec :

- 20 agriculteurs (10 de chaque Cuma), d'une durée de 1h30 – 2h30 chacun
- 3 salariés de la FDCuma (la directrice et les 2 animateurs) d'environ 2h chacun
- 2 acteurs extérieurs : l'Association tarnaise d'agriculture de groupe et avec une salariée de la Chambre d'agriculture, d'environ 1h chacun
- 1 administrateur de la FNCuma, un entretien téléphonique de 30 minutes.

Lors des entretiens, l'accent a été mis sur la démarche compréhensive, pour mettre en lumière le sens que les agriculteurs donnent à leur vécu individuel et collectif. Pour cela, les entretiens ont été effectués dans des endroits familiers aux personnes interrogées : sur l'exploitation pour les agriculteurs, et dans leurs bureaux pour les salariés de la FDCuma et les acteurs extérieurs. Concernant les entretiens avec les agriculteurs, le temps formel, enregistré, était tout aussi important que le temps informel, avant ou après les entretiens, assez important comme je me déplaçais en bus. Au départ, j'avais pensé ce mode de mobilité contraignant pour les agriculteurs, qui venaient me chercher, mais ces moments se sont avérés précieux, car ils permettaient de faire connaissance hors enregistrement. Le temps après l'entretien, qu'il soit suivi d'une visite de l'exploitation ou d'un retour direct en voiture, permettait aussi de détailler des questions qui avaient manqué de clarté dans l'entretien. Les entretiens avec les agriculteurs consistaient à recueillir des informations sur l'exploitation (foncier, ateliers de productions, conduite des cultures, commercialisation, collectif de travail, matériel, accompagnement, trajectoire) sur les représentations de l'agriculteur de la diversité au sein de la Cuma, sur l'organisation dans la Cuma, sur les relations avec la FDCuma et les interactions au sein et en dehors de la coopérative.

Ces entretiens ont été complétés par l'observation d'une série de réunions de deux Assemblées générales (AG) de Cuma de « petite région » sur les secteurs dans lesquels se trouvaient les deux Cuma étudiées (Ségala et Centre & Lauragais), de l'AG annuelle de la FDCuma, de deux AG de deux Cuma différentes de celles que j'étudiais, de deux réunions mensuelles du bureau de la FDCuma et d'une rencontre à Sivens autour du nouveau projet de territoire. Ces moments d'observations ont été d'une grande richesse pour compléter les entretiens et observer les interactions, les préoccupations et les sujets de discussion des agriculteurs.

## *L'échantillonnage des agriculteurs*

L'échantillonnage des agriculteurs s'est effectué lors d'une première rencontre de présentation de mon projet dans les deux Cuma, en présence d'un animateur comptable dans l'objectif d'obtenir un échantillon qui reflèterait au mieux la diversité dans la Cuma. Aux Deux-Monts le trésorier et le président étaient présents, alors qu'à Puygouzon il y avait dix agriculteurs. En concertation avec les agriculteurs nous avons croisé trois types de diversité (diversité des exploitations, des agriculteurs et de l'engagement dans la Cuma) et identifié ensemble une douzaine d'agriculteurs à contacter par Cuma. Les critères au niveau des structures d'exploitation portaient sur la combinaison de productions (type d'élevage, grandes cultures, maraîchage, vignes), leur conduite des cultures (bio/conventionnel/raisonnée), la taille de l'exploitation et la mise en marché (coopérative/vente directe). Nous avons également considéré le critère de pluriactivité. Sur la diversité des agriculteurs, nous avons évoqué les critères d'âge et de genre, un aspect sur lequel j'ai insisté pour réussir à avoir une part d'agricultrices – peu présentes dans les Cuma - dans l'échantillon. Finalement, nous avons pris en compte la diversité de l'engagement dans la Cuma, afin de ne pas interroger seulement des personnes très impliquées dans la coopérative. Les agriculteurs identifiés ont été contactés au fur et à mesure des entretiens, afin de laisser la liberté d'inclure d'autres personnes au besoin. Tous les agriculteurs contactés ont été disponibles pour les entretiens, et seul un agriculteur a été rajouté à l'échantillon de départ, en raison de sa diversification en atelier de canard gras. Les tableaux 1a) et b) ci-dessous présentent les agriculteurs choisis pour l'échantillon :

**Tableau 1a). L'échantillon d'agriculteurs à la Cuma des Deux-Monts**

<b>Agriculteur</b>	<b>Productions</b>	<b>Conduite des cultures</b>	<b>Foncier</b>	<b>Mise en marché</b>	<b>Reprise</b>	<b>Activité extérieure</b>	<b>Engagement dans la Cuma</b>
A	Céréales Maraîchage	Bio	120ha	Coop bio Magasin	Fils	Non	Trésorier
B	Céréales Maraîchage Chevaux	Bio	130ha	Coop bio Magasin Voisine	/	Non	Président
C	Céréales	Conventionnel	150 ha	Coopérative	Non	Non	Adhérent
D	Bovins Porcs	Conventionnel	125ha	Vente directe	Fils en GAEC		Adhérent
E	Bovin	Conventionnel	33 ha	Enchères	/	Oui	Adhérent
F	Volailles Ovin	Bio	16 ha	Vente directe	Non	Non	Adhérente
G	Céréales	Conventionnel	218 ha	Coopérative	Non	Oui	Adhérent
H	Plants Maraîchers	Bio	20ha	Vente directe	/	Non	Adhérente
I	Porcs	Conventionnel	8 ha	Vente directe	/	Non	Adhérente
J	Porcs, Bovins Maraîchage	Bio		Vente directe	Oui	Non	Administrateur

**Tableau 1 b). L'échantillon d'agriculteurs à la Cuma de Puygouzon**

Agriculateur	Combinaison productions	Conduite des cultures	Foncier	Mise en marché	Reprise	Activité extérieure	Engagement dans la Cuma
K	Bovin viande	Conventionnel	213 ha	Vente en gros	Non	Non	Adhérent
L	Bovin viande porc	Bio	190ha	Coopérative bio	Oui	Non	Adhérent
M	Bovin lait, bovin viande Céréales	Bio	130 ha	Coopérative Vente directe	/	Non	Président
N	Vignes Céréales	Conventionnel	110 ha	Coopérative	/	Non	Secrétaire
O	Semences Céréales	Conventionnel	87 ha	RAGT	Oui	Non	Adhérent
P	Bovins lait	Conventionnel	50 – 60 ha	Lactalis	/	Non	Administrateur
Q	Bovins lait, volaille	Conventionnel	130 ha	Vente directe Lactalis	/	Non	Adhérent
R	Canard Gras Bovin viande Céréales	Conventionnel		Vente directe	/	Non	Adhérent
S	Bovin lait	Conventionnel	180ha	Sodial	/	Non	Adhérent
T	Vignes Céréales	Conventionnel	40ha	Coopérative	/	Non	Administrateur

*L'analyse des données recueillies*

Les entretiens ont été intégralement retranscrits. A la relecture des entretiens, j'ai utilisé un code couleur pour repérer de manière visuelle des thématiques centrales : Diversité, Relations, Organisation dans la Cuma, Relation à la Fédération des Cuma et évocation des enjeux agricoles extérieurs. Les informations de chaque entretien ont ensuite été classées dans plusieurs tableaux d'analyse transversale, organisés autour de différents thèmes :

- Caractéristiques structurelles de l'exploitation (foncier, productions, trajectoire etc.)
- Perception de l'agriculteur de lui-même, des autres, et du collectif Cuma
- Les relations au sein de la Cuma, en dehors de la Cuma, avec d'autres Cuma
- Les perceptions de l'agriculteur sur ce qui fonctionne bien et moins bien dans la Cuma, sur l'évolution de la Cuma, sur la diversité, sur la FDCuma, sur les polémiques agricoles extérieures à la Cuma (Sivens), et sur les enjeux de l'agriculture en général

Les premières interprétations issues de ce tableau ont été mise en discussion avec des agriculteurs et des salariés de la FDCuma lors d'une présentation des résultats intermédiaires à l'AG de la FDCuma en décembre 2018, ce qui a permis d'aiguiller mon analyse. En mars 2019, j'ai pu rendre compte de mes résultats à l'AG de la Cuma des Deux-Monts, où j'ai pu confronter et ajuster mes résultats par rapport au ressenti et aux commentaires des agriculteurs que j'avais interrogés.

### III. Une posture de recherche compréhensive

---

Cette recherche s'est effectuée dans une posture compréhensive, centrée sur les représentations des acteurs. L'analyse des représentations est un champ de recherche largement théorisée qui a donné lieu à une variété de définitions, ce qui s'explique surtout par le fait que la définition d'une représentation varie en fonction de la posture de recherche adoptée. D'après Moscovici (1976), qui a largement participé à construire ce champ de recherche, les représentations sociales renvoient à un produit et à une activité. Un produit, dans le sens où la représentation s'organise en thèmes et en discours sur la réalité. La représentation est aussi une activité, un processus, un mouvement d'appropriation d'objets. Dans ce sens les représentations sont des types de pensées, générées par des acteurs sociaux et partiellement imprégnées d'idéologie, qui influencent l'action des acteurs. Les représentations sont construites dans les interactions quotidiennes, par rapport à des circonstances historiques et culturelles (Sega 2010). Dans ce sens, les représentations sont centrales, car elles influencent les prises de décision dans la vie de la coopérative, des agriculteurs et de leurs exploitations.

Concernant l'attitude de recherche dans cette démarche compréhensive, un point central, qui s'est avéré une limite, mais aussi une force dans la recherche, est ma propre position sociale en tant qu'étudiante issue d'un milieu urbain. En effet, mes lacunes en connaissances techniques et mes études dans une grande école pouvaient poser des questions de légitimité auprès des agriculteurs, mais en même temps, cela me permettait aussi de poser des questions apparemment naïves, qui ouvraient sur de nouvelles réflexions. L'animateur P. a ainsi décrit ma position comme une « *chance* » qui apportait un « *regard nouveau* », car il était socialement accepté que je ne sois pas au courant de tous les outils techniques, ce qui me permettait de poser certaines questions, qui auraient été perçues comme déplacées si elles avaient été posées par une personne du milieu comme lui-même.

Finalement, l'image renvoyée est aussi un aspect central à considérer. Dans les rencontres avec les agriculteurs, mon apparence pouvait être interprétée comme reflétant certaines opinions personnelles, même si je m'efforçais de renvoyer une image la plus « neutre » possible. Ainsi, la directrice P. de la FDCuma était réticente au départ à ce que j'évoque le sujet de Sivens auprès de certains agriculteurs, parce qu'il s'agit d'un sujet très clivant, et que mon apparence pouvait me faire passer pour quelqu'un qui soutenait les zadistes, ce qui n'aurait pas plu à certains agriculteurs. Ce biais est très important et j'ai abordé le sujet avec beaucoup de précaution, en demandant d'abord son opinion au président de la Cuma sur l'idée d'aborder le

sujet du barrage. J'ai finalement pu parler avec beaucoup d'agriculteurs aux opinions différentes, dont aucun ne semble avoir modéré ses propos parce qu'il me supposait d'opinion contraire.

## IV. Plan

---

Le chapitre 1 concerne la caractérisation de la diversité dans les Cuma et dans leur territoire. Il met en lumière l'évolution historique des Cuma et de la diversité dans les territoires étudiés et décrit les formes de diversité présentes dans les deux Cuma aujourd'hui. Le chapitre 2 expose comment les Cuma s'organisent malgré ou grâce à cette diversité. Il éclaire comment les adhérents s'organisent autour du matériel et d'autres activités et montre que la diversité est globalement perçue comme un atout pour cette organisation collective. Le chapitre 3 analyse les facteurs relatifs au collectif et aux adhérents qui font fonctionner cette organisation autour de la diversité dans les deux Cuma. Il illustre une organisation différenciée qui s'adapte aux formes de la diversité et présente les aspects qui font de la diversité un facteur de développement au niveau des exploitations, du collectif, et du territoire. Enfin, le chapitre 4 fait office de discussion pour retourner sur la question de départ à la lumière des résultats, et s'interroger sur les implications théoriques et politiques de ces résultats.

# Chapitre 1. Une diversité en œuvre qui se construit dans le temps

Ce premier chapitre est consacré à une présentation des formes de diversité au sein des deux coopératives. Pour comprendre la complexité des dynamiques de la diversité aujourd'hui, un détour historique et contextuel s'impose. D'abord par l'histoire du développement des Cuma, qui permet de retracer les éléments qui ont initié l'action de coopération et de suivre leur évolution, de coopératives relativement homogènes à une diversification des adhérents au niveau national, départemental et local<sup>10</sup> (I). Ensuite, par l'histoire de la diversité dans les

---

<sup>10</sup> Ces trois échelles étant étroitement imbriquées, on ne peut appréhender le niveau local qu'au regard des évolutions départementales et nationales.

territoires étudiés, ce qui permet de comprendre l'évolution des formes d'agriculture de manière plus large et comment cette évolution se reflète sur les Cuma (II). C'est grâce à ce contexte historique que l'analyse peut ensuite se centrer sur les formes que la diversité prend dans ces coopératives aujourd'hui, qui est représenté de deux manières : par une illustration des caractéristiques technico-économiques des exploitations, et par une analyse des représentations des agriculteurs (III).

## I. Historique des Cuma étudiées, d'un collectif homogène à une diversification des adhérents

---

Selon les régions françaises où elles émergent, le développement des Cuma est influencé par différents acteurs (A). Les Cuma dans le Tarn se sont historiquement créées en opposition à la profession agricole dominante et ont évolué en s'adaptant au contexte économique, politique et social et aux nouveaux besoins des agriculteurs (B). Les deux Cuma étudiées se sont ainsi développées de Cuma d'éleveurs à des Cuma avec une diversité d'adhérents (C).

### **A. Au niveau national : l'influence des courants politiques sur les types d'adhérents en Cuma**

En France, les origines des entreprises coopératives sont assez lointaines, les premières traces d'organisation collective agricole semblables aux coopératives actuelles remontent aux « fruitières » du Jura du 12<sup>ème</sup> siècle (Filippi et al 2012). Cependant, c'est à partir du 19<sup>ème</sup> que l'organisation historique des paysans autour de partage de travail et de matériel prend un tournant formel. La crise agricole de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, qui touche particulièrement la céréaliculture et la viticulture, accélère l'apparition de nouvelles formes d'associations, et donne naissance à des syndicats, mutuelles et coopératives. Le mouvement coopératif agricole connaît une réelle expansion dans l'entre-deux guerres, avec la crise agricole des années 1930, qui conduit beaucoup d'agriculteurs à s'organiser collectivement, notamment en coopératives de culture mécanique. L'après-guerre marque un moment de reconfiguration de l'action collective agricole, avec l'affaiblissement des élites agraires conservatrices, qui avaient soutenu le régime de Vichy. La Jeunesse agricole Catholique (JAC) apporte alors un nouveau souffle à l'organisation collective agricole, avec des initiatives de modernisation agricole visant à émanciper les agriculteurs (Filippi et al 2012).

C'est dans ce contexte qu'émergent les premières Cuma, soutenues à partir des années 1954 par les pouvoirs publics, qui voient dans la coopération un outil de diffusion technique pour répondre aux problèmes d'insuffisance alimentaire. La fédération nationale des Cuma est créée en 1945, pour fédérer les Cuma et assurer leur défense syndicale nationale<sup>11</sup>. Les Cuma connaissent une alternance entre périodes de création et de dissolution de Cuma, souvent en lien avec les changements du contexte politique, qui influencent les subventions et les avantages sociaux associés aux Cuma. Selon les régions, les Cuma sont portées par différents acteurs. Dans les régions à forte présence catholique, la JAC joue un rôle majeur dans la promotion des Cuma. Dans le Centre et le Sud-Ouest de la France, d'autres courants laïcs, communistes et socialistes participent à l'essor des Cuma. Les forces politiques et syndicales influencent les créations de Cuma et, selon leur orientation, les types d'agriculteurs qui y participent (Lucas 2018).

## **B. Au niveau départemental : de l'autonomisation des agriculteurs familiaux à l'ouverture à la diversité des agricultures**

Ces influences extérieures sur la composition des Cuma se retrouvent aussi dans le développement des Cuma dans le Tarn. D'après Jean-Louis Vincq (2008), le développement depuis 1950 peut se lire en quatre périodes, caractérisées par des orientations contrastées des Cuma qui incitent différents types d'agriculteurs à y adhérer. Dans les années 1950, les Cuma sont créées par des métayers et des agriculteurs familiaux, qui y voient une façon de s'émanciper de la dépendance aux propriétaires et de trouver une reconnaissance sociale en tant qu'agriculteurs. Les adhérents se regroupent surtout d'après d'anciennes solidarités de capital/travail, pour investir dans du matériel de labour et de battage-moisson, qu'ils n'auraient pas pu acheter seuls. Contrairement aux départements voisins, les Cuma dans le Tarn sont assez isolées car le mouvement s'oppose à la profession agricole tarnaise contrôlée par les grandes familles agraires<sup>12</sup>. Les Cuma dans le Tarn bénéficient de peu de soutien financier et n'ont pas de locaux ou de techniciens mis à leur disposition. L'acteur principal qui soutient les Cuma dans le Tarn à cette période est le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF). La fédération départementale des Cuma (FDCuma) est créée en 1957, alors qu'il y a une trentaine de Cuma actives dans le Tarn (Vincq 2008).

---

<sup>11</sup> Deux ordonnances, celle du 8 octobre qui interdit aux syndicats de réaliser des actions économiques, et celle du 12 octobre 1945 qui précise le statut coopératif, sont à l'origine de la création de la fédération nationale des Cuma, le 15 novembre 1945.

<sup>12</sup> Ce n'est pas le cas dans tous les départements, en Pyrénées atlantiques par exemple la FDSEA anime la mise en réseau des Cuma jusque dans les années 80.

La seconde période, à partir des années 1970, est plus fortement marquée par la volonté de permettre aux petits et moyens agriculteurs d'accéder à la modernisation. L'accent n'est plus sur l'autonomie et la légitimation des agriculteurs familiaux comme agriculteurs professionnels, mais sur leur accès à la modernisation. Cette orientation est appuyée par le nouveau président de la FDCuma en 1975, Jean-Marie Rey. Les Cuma accompagnent une dynamique d'agriculteurs désireux de sortir du système de dépendance capital/ travail, car elles permettent de renouer les liens entre propriété et travail. Le MODEF décline et le mouvement des éleveurs tarnais prend la relève dans l'opposition à la FDSEA dans les élections professionnelles et dans le soutien des Cuma. Une dizaine de nouvelles Cuma sont créées par an à partir des années 1980, surtout grâce aux impulsions des aides de la région, du département et de l'État (Vincq 2008).

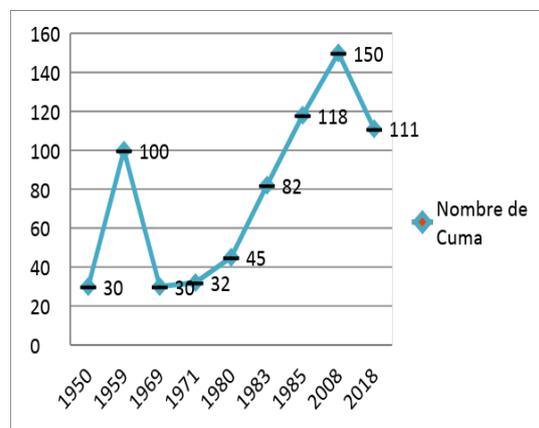
Les années 1980 apportent des nouvelles questions sur l'ouverture des Cuma à la diversité des exploitations. La reconnaissance des Cuma comme « organismes de développement agricole » en 1983 soutient cet objectif en soulignant l'aspect d'apprentissage collectif des Cuma. Cette ouverture des Cuma se reflète dans la diversification du matériel : les Cuma intègrent du matériel de fertilisation, de semis et de travail du sol, ainsi que des activités nouvelles de transformation et de vente. Face à ces évolutions, de nouveaux besoins se cristallisent dans les groupes et la FDCuma embauche les premiers techniciens-animateurs pour les accompagner. A cette époque, les Cuma sont regroupées par production : en 1983 il y a 44 Cuma d'élevage, 19 Cuma viticoles et 19 Cuma céréalières. Les Cuma sont toujours largement constituées d'éleveurs, ce qui se reflète aussi dans la composition de la FDCuma : la FDCMA compte 21 administrateurs en 1995, dont 80% d'éleveurs (Vincq 2008).

A partir des années 2000, de nouvelles préoccupations sociales et environnementales viennent compléter les questions de mécanisation collective. L'emploi de salariés dans les Cuma offre un nouveau moyen de soutenir le maintien des petites et moyennes exploitations. Cette possibilité d'emploi de salarié apparaît grâce à la loi d'orientation agricole de 2006, qui reconnaît aux Cuma le statut de groupement d'employeurs. Avec le soutien de la FDCuma, les Cuma développent une série d'activités environnementales : la collecte des plastiques à partir des années 2000, la SAS *Les cinq Soleils* en 2009, qui associe 5 Cuma pour produire de l'énergie photovoltaïque, ou encore le projet *Agribois* depuis 2012 qui permet l'approvisionnement en plaquettes forestières (Vincq 2008).

Ces quatre périodes 1) d'autonomie (1950-), 2) de modernisation (1970-), 3) de diversification (1980-) et 4) de préoccupations sociales et environnementales (2000-) posent un cadre indicatif pour comprendre l'évolution des Cuma du Tarn de coopératives qui, au départ, soutiennent la modernisation des petits et moyens agriculteurs vers des coopératives qui s'ouvrent à la diversité des agriculteurs de leur territoire. En termes de productions, on observe l'évolution de Cuma majoritairement d'éleveurs, vers des Cuma regroupées par type de production (Cuma d'élevage, céréalières ou viticoles), à des Cuma rassemblant cette diversité de productions au sein d'une même coopérative. Les activités en Cuma s'adaptent à l'évolution de la diversité des adhérents et se diversifient petit à petit.

**Figure 1. Évolution du nombre de Cuma dans le Tarn (Vincq 2008)**

La figure 1 ci-dessus illustre l'évolution du nombre de Cuma dans le Tarn entre 1950 (30 Cuma) et 2018 (111 Cuma). Le nombre d'adhérents par Cuma est aussi pertinent pour comprendre l'évolution des Cuma : Jean Louis Vincq indique qu'il y avait une moyenne de 40 adhérents par Cuma en 1971 et que en 2008 la moyenne d'adhérents par Cuma était de 35. Les Cuma que nous avons étudiées ont donc un nombre d'adhérents au-dessus de la moyenne départementale.



Source : Réalisation par l'auteur.

### **C. Les deux Cuma étudiées : de Cuma d'éleveurs à une diversité d'adhérents**

Ces évolutions des Cuma au niveau du département se retrouvent dans nos deux études de cas. Initialement créées par des éleveurs, souvent des voisins aux exploitations similaires qui avaient l'habitude de travailler ensemble, les deux Cuma sont aujourd'hui composées d'une diversité d'adhérents. Les grandes périodes décrites par Jean-Louis Vincq se retrouvent dans ces deux Cuma, avec 1) l'investissement dans du matériel performant pour faciliter la modernisation de structures moyennes, 2) la diversification des adhérents, avec l'arrivée des viticulteurs, mais aussi de céréaliers et d'autres types d'éleveurs et 3) la prise en compte de préoccupations sociales autour du salariat. L'historique des deux coopératives est retracé à partir de plusieurs documents des archives de la FDCuma (statuts de création des deux Cuma, compte-rendu d'AG depuis la création), ainsi que par les témoignages des agriculteurs.

## La Cuma de Puygouzon

**Tableau 2. Évolution du nombre d'adhérents et du matériel**

Année	Nombre d'adhérents	Nombre matériel
1990	7	3
1991	24	9
1992	27	15
1993	29	15
1994	25	17
1995	27	20
1996	30	21
1997	33	23
1998	37	24
1999	38	38

La Cuma de Puygouzon est créée en 1990, autour de l'achat de trois outils : une faucheuse conditionneuse (pour la coupe des fourrages), une bineuse (pour détruire les adventices) et un pulvérisateur à disques (pour ameublir le sol et détruire les adventices). Les 7 adhérents qui ont créé la Cuma sont tous éleveurs en polyculture-élevage, localisés autour du secteur de Puygouzon<sup>13</sup>.

Le petit groupe de départ a rapidement attiré d'autres adhérents et en seulement 10 ans, la Cuma passe à 38 adhérents et 38 outils. L'agrandissement ralenti légèrement au début des années 2000, en 2008 la Cuma est composée de 47 adhérents pour toujours 38 matériels différents. Un moment clé de diversification de la Cuma est l'achat de la machine à vendanger en 2008, qui attire 11 nouveaux adhérents dans la Cuma, tous viticulteurs. L'agriculteur N explique le choix du groupe de viticulteurs d'entrer dans la Cuma : il y avait un besoin de mécaniser pour que les exploitations soient rentables, et la Cuma offrait une structure plus régulée que la copropriété :

*« On ne peut plus valoriser les vendanges manuelles sur le vin, il faut trouver une solution, il faut la mécaniser. Donc en 2008 on s'est équipé d'une machine à vendanger. (...) On a dit machine à vendanger, gros investissement, il faut qu'on trouve une structure quand même un peu carrée, donc on a pensé à la Cuma ».*

Un autre moment marquant est le changement générationnel à partir de 2010 : les fondateurs de la Cuma ont petit à petit laissé place aux jeunes dans le Conseil d'Administration (CA). Cette nouvelle génération a entamé une période de gros investissements de matériel entre 2013 et 2017. Les projets futurs de la Cuma tournent pour les adhérents autour de la question du salariat et du besoin de main-d'œuvre en commun.

---

<sup>13</sup> Au départ, les agriculteurs étaient situés dans les communes de Puygouzon, Fréjairolles, Cambon et les communes limitrophes. En 1998 les statuts ont été modifiés pour élargir le périmètre de la Cuma et inclure les communes de Cunac, St Juéry, Bellegarde, Marsal, Mouzieys-Teulet, Fauch et Denat, qui font encore aujourd'hui partie de la Cuma.

## *La Cuma des Deux-Monts*

Si l'on raconte l'évolution de la Cuma des Deux-Monts à partir de sa date de création, elle ressemble à l'histoire d'une coopération qui va de soi. Cependant, un agriculteur a apporté des détails sur la création de la Cuma lors de ma restitution des résultats aux Deux-Monts en Mars 2019, qui montrent que la coopération n'était pas quelque chose d'acquis, ce qui oblige à regarder l'histoire de la Cuma avant sa création. Pendant plus de trois ans, un petit groupe d'agriculteurs a essayé de monter la Cuma sans succès, en essayant de démarcher des agriculteurs voisins, avec d'autres agriculteurs « *contre la coopération* » qui passaient derrière eux et « *sabotaient* » leur tentative de trouver assez d'adhérents - il en fallait 7 - pour créer la Cuma. C'est dans un autre lieu de sociabilité, l'association de comptabilité *Le Grain*, que ces agriculteurs de Montgaillard ont rencontré des agriculteurs de Montdurasse, dans la même difficulté de création de Cuma, avec qui ils se sont associés pour être assez nombreux pour créer la Cuma des « Deux-Monts ».

Après ce départ difficile, la Cuma des Deux Monts est créée en 1989, et attire rapidement d'autres agriculteurs pour arriver à 17 adhérents dans l'année de création, majoritairement des éleveurs, qui s'organisent autour de cinq outils : des outils de travail du sol et de désherbage (deux paires de disques, une bineuse) et deux semoirs automatiques (à 7 et à 5 rangs).

Les agriculteurs investissent rapidement dans une diversité de matériels, comme le raconte l'agriculteur A, trésorier depuis le début de la Cuma : « *On a commencé avec quelques outils (...), on avait eu très rapidement le premier tracteur, (...) et aujourd'hui on a quatre tracteurs, on a tous les outils du travail du sol. Les outils à dents, les outils à disques, des déchaumeurs, des semoirs...* ».

En raison de la forte demande de matériel, les adhérents décident de construire un hangar en 1997 et d'embaucher des salariés pour l'entretien et la conduite du matériel. L'agriculteur J a été le président pendant 22 ans avant son remplacement en 2011. L'ancien président (J) et le trésorier actuel ont beaucoup impacté le développement et l'orientation de la Cuma, avec leur volonté de « *développer, de faire quelque chose de conséquent et de durable* » et de soutenir les petites et moyennes exploitations (agriculteur J).

Depuis la fin des années 1990, il y a une grande diversité dans les adhérents de La Cuma, ce qui influence les stratégies dans la coopérative : si le but au départ était de maintenir le tissu des petites fermes, aujourd'hui l'évolution des fermes doit être prise en compte, aussi bien de

celles auxquelles la Cuma a permis l'agrandissement que l'arrivée de nouvelles grandes exploitations. « *Il faut s'adapter aux grosses fermes. (...) Les fermes ont grossi, il faut faire avec* » (Agriculteur J). Pour financer les investissements de matériel souhaités par les plus grandes exploitations, la Cuma a par exemple diversifié son activité en intégrant la SAS « Les cinq Soleils » (mentionnée par Vincq) en 2009 pour produire de l'énergie solaire. La diversité des agriculteurs a transformé les orientations de la Cuma des Deux- Monts au sujet du type de matériel acheté, mais aussi des stratégies de la Cuma pensées par les adhérents.

Dans ces récits des agriculteurs sur l'histoire des deux Cuma, tous ponctués par l'histoire des acquisitions de matériel, la diversité transparaît comme un élément fondamental. Il y a un double processus d'adaptation et d'influence : Au fil du temps, les deux Cuma s'adaptent à la diversité des exploitations en diversifiant leur matériel et leurs activités, mais influencent aussi la diversité des adhérents, par exemple en soutenant les petites et moyennes exploitations. Pour donner sens à cette évolution des Cuma, il faut savoir que la diversité des adhérents dans les deux Cuma s'inscrit dans un contexte particulier. Il est donc important de comprendre comment la diversité d'exploitations a évolué dans les territoires de ces deux Cuma.

## II. Une différenciation de la diversité dans les territoires des Deux Cuma

---

La diversité d'exploitations se construit dans des interactions constantes avec le contexte alentour, et prend des formes différentes selon les territoires, on ne parle pas de la même diversité d'exploitations et d'adhérents entre la Cuma des Deux Monts et de Puygouzon. Les données chiffrées du recensement agricole (A) et les récits des agriculteurs aux Deux- Monts et à Puygouzon (B) donnent un aperçu de l'évolution de cette diversité selon les territoires.

### A. Les données de l'Agreste révèlent une diversité différenciée

Afin de rendre possible une analyse statistique, le territoire est ici défini au niveau des cantons, une unité suffisamment précise pour rendre compte en détail des territoires dans lesquels se trouvent les Cuma étudiées<sup>14</sup>. Les exploitations de la Cuma des Deux-Monts sont situées dans le canton de Salvagnac, et les exploitations de la Cuma de Puygouzon sont

---

<sup>14</sup> A noter qu'il faut utiliser l'ancien découpage en cantons avant la réforme de 2014 afin de correspondre aux cantons du recensement agricole de 2000 et 2010.

regroupées sur les cantons de Villefranche-d'Albigeois (Agriculteurs N, O, P, S, Q, T), d'Albi-Sud (Agriculteurs L, M, R) et d'Albi-Est (Agriculteur K).

Comme les données sur les orientations techniques et économiques des exploitations (OTEX) sont soumises au secret statistique pour tous les cantons étudiés, je me suis appuyée sur les données se référant à la surface agricole utilisée (SAU), qui illustrent l'évolution de l'utilisation des surfaces agricoles, entre les surfaces en herbe (prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans), en cultures permanentes (vignes, vergers, pépinières etc.) et en terres labourables (céréales, protéagineux, légumes secs, fourrages, légumes plein-champs, jachères). Ces données ne permettent pas de spécifier les évolutions de la diversité au niveau des exploitations, mais donnent tout de même un bon aperçu des transformations dans les productions agricoles.

**Tableau 3. Les données de l'Agreste (2010) sur la surface agricole utilisée par canton**

Canton	Nombre d'Exploitations	SAU <sup>15</sup> (ha)	Cheptel (en UGBTA <sup>16</sup> )	Superficie toujours en herbe (ha)	Superficie en terres labourables (ha)	Superficie en cultures permanentes (ha)
<b>Salvagnac</b>	2010 : 147	2010 : 7983	2010 : 3169	2010 : 671	2010 : 7263	2010 : 33
	2000 : 187	2000 : 8222	2000 : 4188	2000 : 860	2000 : 7281	2000 : 62
	1988 : 273	1988 : 8549	1988 : 4948	1988 : 1604	1988 : 6733	1988 : 183
<b>Villefranche d'Albigeois</b>	2010 : 170	2010 : 7 196	2010 : 8845	2010 : 2306	2010 : 4773	2010 : 101
	2000 : 232	2000 : 7739	2000 : 10551	2000 : 2531	2000 : 5048	2000 : 139
	1988 : 363	1988 : 8401	1988 : 9885	1988 : 3515	1988 : 4614	1988 : 242
<b>Albi-Sud</b>	2010 : 83	2010 : 3114	2010 : 1586	2010 : 164	2010 : 2860	2010 : 67
	2000 : 97	2000 : 3140	2000 : 2205	2000 : 199	2000 : 2847	2000 : 85
	1988 : 153	1988 : 3363	1988 : 2684	1988 : 412	1988 : 2775	1988 : 160
<b>Albi-Est</b>	2010 : 25	2010 : 1279	2010 : 1250	2010 : 444	2010 : 830	2010 : 5
	2000 : 32	2000 : 1387	2000 : 1180	2000 : 499	2000 : 867	2000 : 18
	1988 : 56	1988 : 1480	1988 : 1354	1988 : 649	1988 : 798	1988 : 28

Source : Tableau de l'Auteure à partir des données de l'Agreste 2010.

<sup>15</sup> **Superficie agricole utilisée** : superficie des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole (Agreste 2012).

<sup>16</sup> **Unité gros bétail tous aliments (UGBTA)** : unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes (par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une vache nourrice = 0,9 UGBTA, une truie-mère = 0,45 UGBTA) (Agreste 2012).

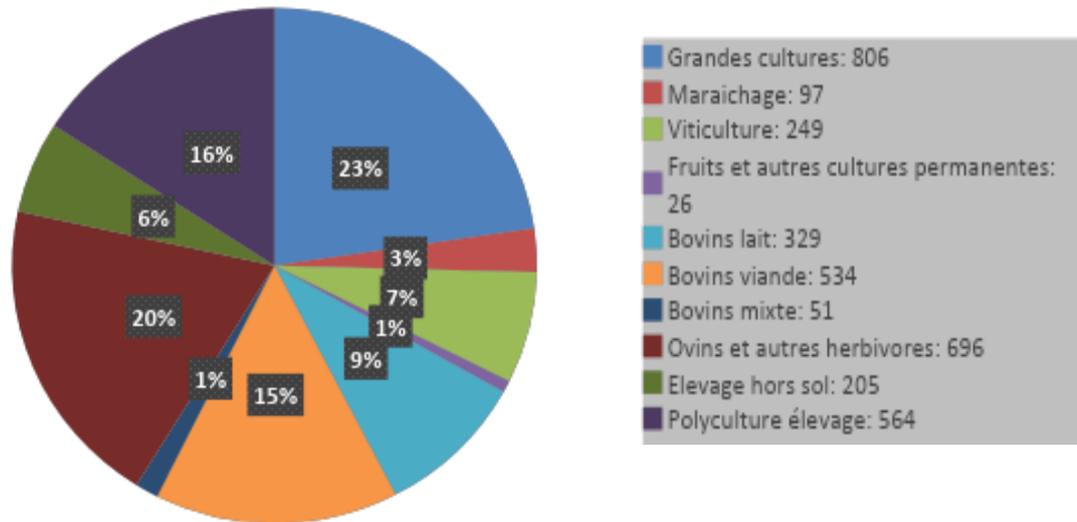
Dans tous les cantons étudiés, il y a une dynamique double : une forte baisse du nombre d'exploitations et un agrandissement des exploitations restantes. Le nombre d'exploitations agricoles ayant leur siège dans ces cantons a globalement été divisé par deux entre 1988 et 2010. La Surface agricole utilisée a également diminué dans les 4 cantons, mais moins drastiquement que le nombre d'exploitations : la SAU en 2010 représente entre 86% et 93% selon les cantons de la SAU en 2000.

Pour comprendre l'évolution de l'utilisation de la surface agricole, il est intéressant de comparer les cantons de Villefranche d'Albigeois et de Salvagnac, à la SAU similaire et regroupant respectivement le plus d'adhérents des deux Cuma. On distingue plusieurs tendances : En 1988, il y avait déjà davantage de cultures céréalières (superficie en terres labourables) dans le canton de Salvagnac (6 733ha) qu'à Villefranche d'Albigeois (4 614 ha) et cette tendance s'est exacerbée jusqu'en 2010 (7 263 ha contre 4 773 ha). L'augmentation de la surface en céréales à Salvagnac s'est faite au détriment de la superficie en herbe qui ne représente plus que 41% en 2010 de ce qu'elle était en 1988, alors qu'à Villefranche elle représente 66% de la surface en herbe de 1988. Cette diminution des surfaces en herbe dans le canton de Salvagnac, laisse penser à une diminution de l'élevage dans ce canton, ce qui est confirmé par la forte réduction de la taille du cheptel à Salvagnac (8845 UGBTA en 2010 à Villefranche pour 3169 UGBTA à Salvagnac). Une autre production en baisse autour de Salvagnac est celle des cultures permanentes, qui sont surtout des cultures de vignes dans ces cantons (de 183ha en 1988 à 33ha en 2010). Les cantons autour d'Albi ont également subi les crises viticoles successives, mais la production a moins diminué (de 242ha en 1988 à 101 ha en 2010 à Villefranche).

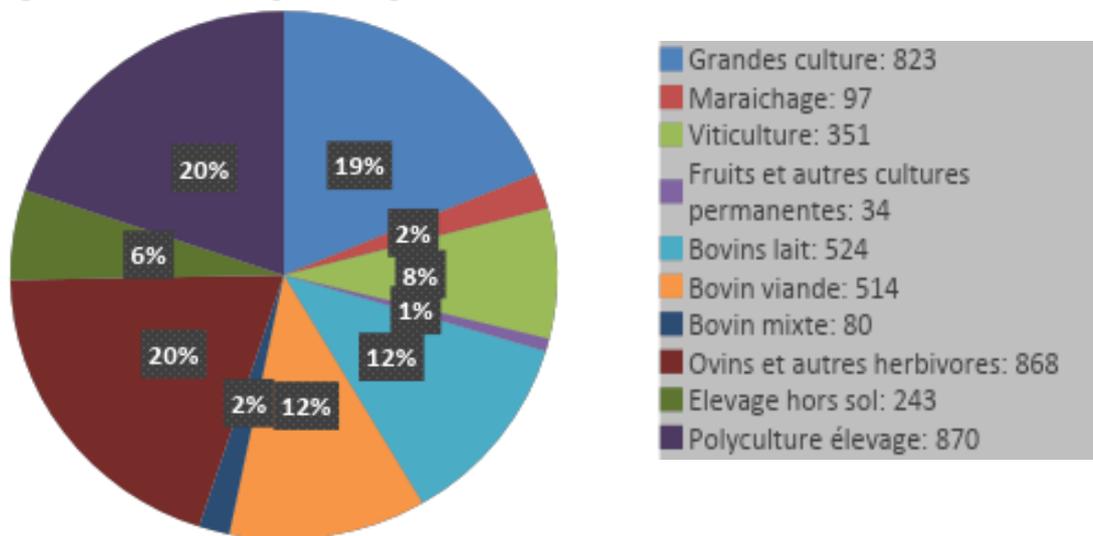
Ces évolutions reflètent plus largement des évolutions au niveau départemental, que l'on peut mesurer grâce à l'évolution des orientations technico-économiques des exploitations (Otex) entre 2000 et 2010. D'abord, il y a une diversité de productions remarquable dans le Tarn. La baisse du nombre d'exploitations se reflète surtout dans la disparition d'exploitations en polyculture élevage (870 en 2000 à 564 exploitations en 2010), d'exploitations bovin lait (2000 : 524 ; 2010 : 329) et viticoles (2000 : 351 ; 2010 : 249). D'autres productions sont plus stables, comme la production bovin viande, les productions d'élevage hors sol et le maraîchage. Il y a une légère diminution au niveau des productions de bovin mixte, des productions d'ovins, même si elles restent très nombreuses (696 en 2010).

**Tableau 4. Orientations technico-économiques des exploitations au niveau départemental : Tarn 2000 et 2010**

**Otex Exploitations (2010)**



**Otex Exploitations (2000)**



Source : Graphique de l'auteure à partir des données de l'Agreste 2010.

## **Encadré 2. L'Analyse du paysage (A partir de DREAL Occitanie, Atlas du Tarn 2004)**

Observer le paysage et ses configuration géographiques/géologiques est un point de départ crucial pour mieux comprendre les systèmes d'exploitation qui s'y trouvent, s'adaptent et évoluent en fonction des paysages. Le Tarn est une mosaïque des paysages, formés par la rencontre entre quatre ensembles physiques : le Bassin Aquitain, les Causses du Quercy, le Massif Central et l'Aire Méditerranéenne. Cette rencontre d'ensembles géophysiques variés a modelé les quatre entités paysagères du Tarn : les paysages des hautes terres, les paysages des plaines, les paysages des causses du Quercy /Caucalières-Labruguières et les paysages des collines, à relief vallonnés, dans lesquels se retrouvent nos terrains d'études. Les espaces qui vont nous intéresser plus particulièrement sont les **Coteaux de Monclar** à l'Ouest du Tarn, où est localisé la Cuma des Deux-Monts, et les **collines du centre**, où se trouve la Cuma de Puygouzon.

### **Les coteaux de Monclar**

Un ensemble de collines dont les hauteurs varient entre 180 et 230m, peu peuplées et organisées autour de la vallée du Tescou, qui traverse le territoire d'est en ouest. Les collines aux formes étirées sont découpées par ce réseau hydrographique, l'irrigation est facilitée par la présence de retenues collinaires dans le fond des vallons. La forêt de Sivens forme une poche forestière importante. Aux abords de cette forêt, quelques petites fermes maintiennent **des formes extensives d'agriculture d'élevage**. Dans le reste du territoire, on perçoit un **nombre croissant d'exploitations marquées par la modernisation**, installées en haut des crêtes et qui tracent des entités parcellaires uniformes et indifférentes aux contraintes topographiques dans le paysage. A certains endroits, ce territoire marqué par des cultures de céréales et d'oléo-protéagineux, est sillonné de petites parcelles de vignes. Les fortes pentes collinaires sont couvertes de forêts éparées.

### **Les collines du Centre**

Ce vaste paysage collinaire au centre du Tarn est plus marqué par la pression urbaine. Les agriculteurs/rices de la Cuma seront plutôt installés dans l'est de ce territoire, où les collines sont travaillées par l'érosion et parsemées de ruisseaux. Les sols sont surtout constitués de restes d'argile rouge à gravier issus de l'érosion du massif ancien et de barres calcaires. Les systèmes sont encore très adaptés au paysage : Les sommets des collines aux sols maigres sont réservés à l'élevage ou aux chênaies. Plus en bas, suivant l'adoucissement de la pente, des cultures sont plantés sur des sols argileux. Les fermes sont implantées au milieu entre ces deux secteurs agricoles. Les collines sont couvertes d'exploitations en polyculture-élevage, qui contrastent avec les cultures fruitières et la céréaliculture du fond de la vallée. La pression urbaine à l'approche d'Albi engendre la multiplication de résidences dans les espaces ruraux alentours, notamment à Puygouzon. Comme dans les coteaux de Monclar, il y a une nette évolution vers une spécialisation des exploitations et une reconversion vers des systèmes « **grandes culture** » ou « **bovins viande** ».

## **B. Les récits des agriculteurs précisent les données statistiques**

Les récits des agriculteurs confirment les tendances relevées par les données de l'Agreste, particulièrement sur le développement vers une prédominance de cultures céréalières autour de Salvagnac et de l'élevage autour d'Albi. L'encadré ci-dessus sur l'analyse du paysage donne une lecture géographique des raisons de ces évolutions différenciées, qui est complétée par les raisons d'ordre social et conjoncturel mentionnées par les agriculteurs.

*Dans le canton de Salvagnac : Les pionniers du bio et l'importance des céréales*

Sur l'évolution de la diversité aux Deux-Monts, trois tendances directrices sont mentionnées dans les témoignages des agriculteurs : l'agrandissement des exploitations, la présence pionnière du bio et la diminution de l'élevage, surtout de l'élevage laitier. L'agriculteur J (issu de Salvagnac et en bio depuis les années 80) rappelle qu'auparavant, toutes les fermes du canton combinaient des productions très diversifiées.

*« Autrefois c'était une exploitation (...) où il y avait un peu de vignes, des vaches, du tabac, il y avait même Amora qui était implanté à un moment donné à Montauban, les mecs faisaient du cornichon (...). Et en fait comme on a des terres très argileuses, pas très bonnes pour les céréales, pour mieux valoriser le terrain on ne cultivait pas tous les ans, parce qu'on mettait de la luzerne et un troupeau, qui valorise la luzerne et ça fait du fumier pour les rotations ».*

Ce témoignage évoque la grande diversité au sein des exploitations après la deuxième guerre mondiale, qui s'adaptait aux conditions géographiques (terrain argileux) et aux circuits de distribution (Amora). Une partie de ces petites fermes diversifiées de l'après-guerre étaient tenues par des agriculteurs issus des mouvements de la résistance, à l'origine de la première Cuma de Salvagnac (Agricultrice F). C'est dans cette période d'après-guerre, dans les années 60, que plusieurs agriculteurs, issus de l'exode aveyronnais où il n'y avait plus assez de terres, sont venus s'installer à Salvagnac, dont les parents de l'agriculteur A.

A partir des années 80, a commencé le processus d'agrandissement des fermes. Les tailles des exploitations ont augmenté rapidement dans le canton (agriculteur J). Parallèlement, le canton a attiré beaucoup de néo-ruraux dans les années 1980, qui s'installent notamment en raison des prix du foncier, plus abordables qu'aux abords d'Albi (Agriculteur J). Ces nouveaux arrivants aux pratiques différentes n'étaient pas toujours bien accueillis, l'agriculteur J se

rappelle qu'ils étaient considérés comme des « *hippies chevelus tarés avec de l'herbe dans les champs, et pas sérieux du tout* ». En trente ans, les pratiques bio ne sont pas seulement mieux acceptées, mais le bio est de plus en plus développé dans le secteur. Que s'est-il passé ? D'abord une véritable effervescence du bio dans les années 1980 dans le canton, pas seulement portée par des néo-ruraux, mais aussi des agriculteurs du secteur qui ont créé une infrastructure locale durable : la coopérative bio locale de Salvagnac. La combinaison entre la structure de commercialisation et l'esprit nouveau apporté par les néo-ruraux sont deux facteurs qui, d'après l'agriculteur A (issu de Salvagnac et en bio depuis peu), ont assuré le développement du bio dans le secteur :

*« Ici on est dans un secteur où y'a eu beaucoup de migrations de gens, comment dire, qui ont vécu un peu 68, qui ont un état d'esprit différent, donc voilà ils ont amené cette vision de mieux manger, de mieux... et y'avait naturellement du bio ici dans le secteur, ce qui fait que pour nous c'était déjà plus quelque chose que vraiment qu'on découvrait le bio. On avait déjà, par les relations avec les autres on connaissait déjà un peu la bio... »*

L'agriculteur E (issu de Salvagnac, conventionnel) estime que ces agriculteurs étaient en avance sur leur temps et ont fait du canton un « *coin des pionniers du bio* » et que la volonté de ces quelques personnes au départ a suffi pour lancer une dynamique de céréaliers bio qui dure jusqu'à aujourd'hui.

Les néo-ruraux, qui élevaient des chèvres dans les années 80, s'installent aujourd'hui plutôt en projets de maraîchage. L'agricultrice H, une néo-rurale installée depuis 2008 en production de plants maraîchers, insiste sur la différence flagrante dans le développement et l'acceptation du bio dans le canton dans les 10 à 20 dernières années. Au début de son installation, elle renonçait à sortir le panneau bio sur les marchés, alors qu'aujourd'hui, la production bio est recherchée.

Les agriculteurs perçoivent également la diminution de l'élevage, surtout au détriment de l'élevage laitier et au profit des productions céréalières comme une tendance marquante des 30 dernières années.

#### *Dans les cantons autour d'Albi : l'importance de l'élevage et la proximité de la ville*

Similairement au canton de Salvagnac, les exploitations autour d'Albi après la seconde guerre mondiale étaient de petite taille et très diversifiées. L'agriculteur Q (du coin, conventionnel) explique que les exploitations les plus proches d'Albi ont toujours cultivé un

peu de céréales, de légumes et de vignes, alors que les exploitations plus éloignées pratiquaient plutôt de l'élevage. La proximité de la ville est un facteur important dans le développement des exploitations, qui facilite l'accès aux marchés, aux réseaux d'aide technique et au matériel.

*« Moi mes grands-parents, à Cunac c'était des fermes de 5 – 15ha, avec 4 ou 5 vaches, 3 cochons, de la vigne (...) tout le monde était diversifié. C'est la proximité des villes qui fait ça, je pense. »* (Agriculteur Q)

Aujourd'hui, les exploitations ont beaucoup évolué dans le secteur, d'après l'agriculteur S, ce sont surtout des raisons économiques qui ont motivé ces changements, pour s'adapter à la conjoncture et à la fluctuation des prix.

*« Oh vous savez, c'est la conjoncture qui fait évoluer les exploitations... (...) Le lait par exemple, avant il y avait beaucoup plus d'exploitations laitières parce que le lait rapportait beaucoup plus. Maintenant on a le prix du lait, il est moins élevé qu'il y a 20 ans ou identique, ou ça dépend, ça fait le yoyo, par contre les charges elles étaient beaucoup moins élevées que maintenant. Elles continuent d'augmenter donc le déséquilibre il s'est creusé petit à petit. »* (Agriculteur S).

Même si la polyculture élevage reste la production principale dans ce secteur, l'élevage laitier a beaucoup diminué au profit des élevage bovin-viande, moins contraignant en temps. Les exploitations ovin-lait restent assez importantes dans ces cantons, qui fait partie du bassin de production Roquefort (Agriculteur S).

Récemment, les cantons autour d'Albi font face à une dynamique double, d'agrandissement des exploitations et d'installation de néo-ruraux. Ces nouveaux arrivés sont parfois regardés d'un œil sceptique *« Il y en a qui vont s'en sortir, mais après il y a des farfelus aussi. Ils sont sur une autre planète, je veux bien avec une ruche et deux chèvres, mais après il ne faut pas vouloir un toit quoi »* (Agriculteur L, en bio depuis les années 1980).

Les tendances marquantes de la diversité mentionnées par les agriculteurs ajoutent un élément qui n'était pas percevable dans les analyses statistiques : la présence pionnière du bio à Salvagnac dans les années 1980. Les agriculteurs mentionnent plusieurs explications pour l'évolution de la diversité et des choix de production des agriculteurs, surtout reliées aux installations extérieures et à la conjoncture économique, ainsi qu'un nouveau facteur qui impacte les stratégies des exploitations depuis quelques années : le temps et l'envie de passer plus de temps avec sa famille. *« Les gens évoluent, les familles évoluent, on va vouloir aussi passer plus de temps avec la famille, peut-être prendre quelques jours. »* (Agriculteur N).

### III. Spécifier les dimensions de la diversité : la diversité des exploitations et des adhérents

---

La contextualisation à travers l'évolution historique des Cuma et l'évolution spatiale de la diversité dans les territoires de ces Cuma, permet de représenter la diversité dans ces deux Cuma aujourd'hui. La diversité dans la Cuma est caractérisée ici sous trois dimensions complémentaires : la diversité des exploitations par les caractéristiques sociotechniques, qui permet d'organiser les adhérents en huit groupes d'exploitations (A), les représentations des agriculteurs de la diversité (B) et la diversité d'implication des adhérents dans la coopérative (C).

#### **A. La diversité au niveau de l'exploitation : Caractérisation objectivable des exploitations**

L'objectif de cette caractérisation objectivable est de proposer une organisation par groupes d'exploitations, qui permet de discerner les tendances larges de la diversité structurelle des exploitations dans les deux Cuma<sup>17</sup>. Dans la littérature, des variétés d'approches sont mobilisées pour proposer des typologies, des approches structurelles qui organisent les exploitations selon les moyens de production, des typologies fonctionnelles qui partent des objectifs des agriculteurs, des typologies fondées sur des critères de performance, des typologies statistiques qui se basent sur des données empiriques... ainsi qu'une variété de typologies mixtes. Ces typologies se rejoignent toutes sur l'idée de distinguer des groupes observables à caractéristiques similaires qui se démarquent d'autres groupes. Si l'exercice typologique est écarté pour éviter de perdre les spécificités des stratégies des exploitations dans une tentative trop hâtive de les organiser en typologie, l'idée de différencier les agriculteurs par groupes est utile pour observer l'organisation de la diversité.

Pour représenter cette diversité objectivable, une série de facteurs sociotechniques ont été abordés pendant les entretiens, concernant la surface et l'irrigation, la constitution du collectif de travail, le niveau d'équipement, les types de production, la conduite des productions, les formes de commercialisation, ainsi que l'accompagnement ou les réseaux de transmission de connaissance. La trajectoire des exploitations a également été prise en compte, afin de comprendre l'évolution de l'exploitation dans le temps. La considération de ces critères dans

---

<sup>17</sup> Le choix d'un échantillon réduit de 20 agriculteurs, ne permettrait d'ailleurs pas de construire des types génériques de groupes d'agriculteurs qui auraient du sens.

leurs relations les uns envers les autres permet d'élaborer huit groupes d'exploitations. Cette caractérisation est effectuée sans distinguer les deux Cuma, ce qui permet de regarder les tendances d'exploitations en dehors de l'unité de la coopérative. Il est important de garder en tête dans cette démarche que les groupes ont été constitués en priorisant les combinaisons de certains critères, ici ceux des productions et des modes de conduite, par rapport à d'autres. En priorisant d'autres éléments il pourrait y avoir des variations dans la constitution de ces groupes.

Toutes les exploitations étudiées ont un caractère familial, dans la définition de Cochet, qui décrit les exploitations familiales par une relation particulière entre les deux facteurs de production capital et travail, qui sont réunis dans la même main, et où l'essentiel du travail est fourni par l'agriculteur et sa famille. En d'autres termes, cela veut dire que ces agriculteurs ne sont pas salariés, mais travaillent sur leurs propres terres (ou en fermage), et n'emploient pas de salariés ou alors de manière très ponctuelle.

Le tableau ci-dessous présente les huit groupes d'exploitations identifiés, ainsi que leurs principales caractéristiques : 1) un groupe en polyculture-élevage bio diversifié, 2) en élevage bovin viande, 3) en polyculture-élevage bovin lait intensif, 4) en polyculture élevage entrepreneur diversifié, 5) en spécialité viticulture, 6) en système céréalier intensif, 7) en système céréalier bio/maraîchage plein-champ et 8) en petites productions hors-sol diversifiées.

**Tableau 5. Caractéristiques sociotechniques des exploitations par groupes d'agriculteurs**

Groupe (nombre d'agriculteurs)	Foncier	Salariés	Niveau équipement	Productions	Conduite technique	Commercialisation	Accompagnement	Trajectoire
I. Polyculture élevage bio diversifiés (3)	96 – 200 ha	Non	Cuma	Bovin viande, lait, porc,	Bio, rotations couverts pâturages autonomie	Coopératives, vente directe	Pas de commerciaux Groupes	Agrandissement diversification
II. Élevage bovin viande (2)	33 ha, 213 ha	Non	Propriété, Cuma	Bovin viande	Conventionnel, autonomie, couverts, pâturage	Grande Distribution	Techniciens, réseaux d'élevage	Spécialisation
III. Polyculture élevage bovin lait (3)	100 – 180 ha	Non / Oui	Propriété Cuma	Bovin lait et maïs semences / volailles	Conventionnel, rotations, couverts, réduction intrants	Coopérative laitière	Pas de commerciaux, réseaux, chambre	Optimisation
IV. Polyculture entrepreneur (2)	80 – 125 ha	Oui	Propriété, Copropriété, Cuma	Bovin viande et porc / canard gras	Conventionnel, Autonomie, couverts, rotation	Vente directe boucher	Suivi par technico-commerciaux	Diversification et agrandissement
V. Spécialisé viticulture (2)	40 - 70 ha	Saisonniers	Propriété, Cuma	Vignes + maïs semences, céréales	Couverts, vendange mécanisée	Cave coopérative RAGT	Pas de commerciaux Groupes vignes	Arrêt de l'élevage et agrandissement
VI. Céréaliers conventionnel (3)	97 – 218 ha	Saisonniers	Propriété, Cuma copropriété	Céréales, (+ maïs semence)	Conventionnel Réduction des intrants	Coopérative	Techniciens commerciaux	Arrêt de l'élevage, spécialisation
VII. Céréaliers bio (2)	120 – 130ha	Saisonniers	Cuma	Céréales, légumes plein champs	Bio, rotations, couverts, mélanges	Coop Agribio magasin bio	Pas de commerciaux Groupes	Arrêt de l'élevage, diversification
VIII. Petite fermes hors sol diversifiés (3)	7 – 20 ha	Non	Peu, surtout en Cuma	Diversité : porcs, brebis, plants maraîchers	Bio ou tout comme, pâturage, couverts	Vente directe marchés Coop bio	Formation à l'INRA, à Nature & Progrès	Rester petit, avoir une diversité de petites productions

Source : Graphique de l'auteure à partir des entretiens.

**Légende**

- Groupes avec des exploitations uniquement à Puygouzon
- Groupes avec des exploitations uniquement aux Deux-Monts

Les huit catégories identifiées peuvent être résumées en quatre catégories à tendance élevage ou polyculture élevage (I, II, III, IV), trois catégories spécialisées en cultures de céréales ou de vignes, (V, VI, VII) et une catégorie de productions plutôt hors sol. Une description de ces groupes selon les critères du tableau permet de comprendre comment ces groupes aux caractéristiques parfois très hétérogènes dans leur intérieur, par exemple sur la taille de l'exploitation, ont été constitués à partir d'une logique combinée de facteurs qui construisent les stratégies des exploitations.

#### Groupe I : Polyculture élevage bio diversifié (3 exploitations)

Le **collectif de travail** est familial, organisé en GAEC avec des membres de la famille. Ces exploitations se distinguent par une **surface** assez conséquente (96 – 200ha), dont une grande partie (plus de la moitié) des terres est dédiée au pâturage, sur des prairies permanentes et une petite surface de prairies temporaires. L'autosuffisance alimentaire du troupeau est centrale, une partie de l'assolement est donc allouée à la production de céréales et de légumineuses pour l'alimentation du troupeau. Ces exploitations sont en bio depuis longtemps ou ont adopté des **pratiques** de régénération des sols, comme des mélanges de céréales et de légumineuses (orge/pois/féverole ou blé/triticales/trèfle) et le semis d'engrais verts (féverole, phacélie, trèfle, moutarde, vesce). La taille du troupeau de vaches est variable (entre 25 et 200 vaches), mais dépend en réalité du nombre d'agriculteurs dans le GAEC, dans la recherche d'un équilibre entre vivre de l'exploitation et le travail investi. Cela dit, ces exploitations sont toutes dans une phase de stabilité financière (prêts remboursés), ce qui favorise cette démarche. Après une forte période d'agrandissement (passage de 10ha à 100ha, ces agriculteurs recherchent aujourd'hui une diversification de leurs productions, en développant des ateliers secondaires, de production animale (bovin lait, bœuf ou porc) ou des cultures spécifiques (légumes plein-champs, blé à pain). La **commercialisation** passe aussi bien par de grosses coopératives (Sodial, Unebio) que par la vente directe (ferme, voisins ou marchés). Le **niveau d'équipement** est élevé et les agriculteurs sont surtout équipés en Cuma, particulièrement pour le travail du sol et la gestion des effluents de l'élevage. Ces agriculteurs refusent le contact avec des technico-commerciaux et privilégient les échanges entre cercles d'agriculteurs pour apprendre de nouvelles pratiques.

#### Groupe II : Élevage bovin viande (2 exploitations)

Ces exploitations, organisées en **collectif de travail familial**, sont centrées sur la **production** de bovin viande, plus particulièrement de Blondes d'Aquitaine. La quasi-intégralité des terres est réservée au pâturage. Si ces exploitations sont en conventionnel, les agriculteurs

attachent une grande importance à **pratiquer** une agriculture « raisonnée », en utilisant moins d'intrants, et en travaillant avec des couverts végétaux et des prairies multi-espèces. Sur ces questions ces agriculteurs sont suivis par des techniciens (grenier coopératif de l'albigeois), mais l'**accompagnement** est surtout présent au niveau de l'élevage, ils sont suivis par la maison de l'élevage et par un organisme national de blondes d'aquitaine, qui conseillent sur l'amélioration de la génétique. Ces exploitations sont équipées en **matériel** de fenaison en propriété en raison de l'utilisation fréquente et en Cuma pour la gestion des effluents et un peu de matériel de travail du sol, mais ces agriculteurs ont peu d'intérêt pour l'équipement. Les deux exploitations ont développé deux stratégies différentes : une s'est agrandie (plus de 210ha, troupeau de 150vaches), l'autre, qui ne pouvait pas s'agrandir en raison du manque de terres, a développé une activité complémentaire (commerce de génétique de Blondes d'Aquitaine). Dans les deux cas, ces stratégies sont dans la continuité d'une **trajectoire** déjà entamée par leurs parents. Pour la **commercialisation**, une exploitation vend à l'international, alors que l'autre vend à des éleveurs (pour la génétique) ou à des boucheries, selon la « qualité » des vaches.

### Groupe III : Polyculture élevage bovin lait intensif (3 exploitations)

Ces exploitations laitières ont une **surface** assez importante (100 – 180ha) et une **production** entre 65 – 100 vaches laitières. Tous les agriculteurs sont orientés vers l'autonomie fourragère du troupeau, avec une partie importante de l'assolement dédiée à la production de céréales (maïs, soja toasté, blé, colza, avoine, triticale) et de légumineuses (luzerne, féverole, pois). Les agriculteurs partagent un intérêt **technique** pour la restructuration des sols et la préservation de la matière organique, en travaillant avec des couverts végétaux (ray grass, vesce, phacélie), du méteil, des rotations longues et des prairies multi-espèces. Quoiqu'ils soient en conventionnel, ils ont l'envie de réduire les intrants et d'aller vers plus d'autonomie. Ils reçoivent des conseils de la Chambre d'agriculture ou des techniciens commerciaux de la RAGT pour les cultures et les couverts végétaux. La **commercialisation** du lait passe par de grandes coopératives, Sodial ou Lactalis. Les agriculteurs ont développé différentes **stratégies** pour maintenir l'exploitation laitière malgré la conjoncture : l'optimisation de l'exploitation avec les vaches en bâtiment et un **niveau d'équipement** très élevé, ou la diversification vers des productions peu contraignantes en temps et à forte valeur ajoutée (volailles ou maïs semences). Même si les stratégies varient, ces agriculteurs partagent l'envie de continuer la production laitière, pour montrer qu'il est possible d'en vivre.

#### Groupe IV : Polyculture- élevage entrepreneur diversifiée (2 exploitations)

Ces exploitations ont une **surface** importante entre 80 -110 ha, dont un tiers environ de prairies permanentes. La structure du **collectif de travail** est familiale, mais se distingue des autres groupes par une orientation plus entrepreneuriale : soit par l'embauche d'un salarié plein-temps pour répartir la charge de travail, soit par des activités d'entrepreneur agricole pour des voisins, qui sont également effectuées sur la propre exploitation. Ces agriculteurs ont beaucoup de **matériel** à la Cuma, en propriété et un peu en copropriété. La **production** est diversifiée et composée d'une variété d'ateliers : canard gras, bovin viande et/ou porcs. Les agriculteurs accordent une grande importance à l'autonomie fourragère du troupeau, s'intéressent aux **techniques** de couverts végétaux et aux rotations de cultures, mais sont plus à même d'utiliser des intrants (désherbant et engrais chimiques) que les autres groupes d'élevage, car le maintien de la productivité est central. Les cultures et les animaux sont régulièrement **suivis et contrôlés** par des technico-commerciaux (RAGT). Ces agriculteurs transforment une partie de leur production dans des ateliers de découpe, en Cuma ou dans un atelier privé à proximité de l'exploitation. La viande est ensuite **commercialisée** en vente directe, à la ferme, à des bouchers du coin et une partie à un plus gros boucher à Castres, *Bigard*.

#### Groupe V : Spécialisé viticulture (2 exploitations)

Ces exploitations ont une **taille** moyenne (40 – 70ha). La **production** principale est la vigne sur une vingtaine d'hectares, le reste de la surface est valorisée en céréales classiques (blé, colza, sarrasin, sorgho) et en maïs semence (2 – 6 ha). Des salariés saisonniers sont engagés pour des tâches ponctuelles comme les vendanges ou la castration du maïs semence. Il y a une volonté forte d'intégrer des préoccupations **environnementales** sur l'amélioration des sols, la mise en place de couverts végétaux et d'enherbement entre les rangs de vignes. Le passage en bio a été envisagé mais n'est pas mis en place, car le raisin bio n'est pas valorisé par la coopérative. La partie raisin est **commercialisée** en cave coopérative, les céréales sont vendues à des coopératives et le maïs semence est en contrat avec la RAGT. Ces agriculteurs sont beaucoup impliqués dans le **tissu coopératif** autour de la vigne, via des *Groupes Vivre en Agriculture* (GVA) viticoles. Ces exploitations ont entamé une **trajectoire** de spécialisation en vigne dû à leur localisation dans le territoire gaillacois. Les agriculteurs ont peu d'intérêt pour le **matériel**, mais les crises viticoles successives les ont amenés à mécaniser leur production.

### Groupe VI : Système céréalier conventionnel (3 exploitations)

Ce sont des exploitations de céréales classiques (blé, maïs, colza). Deux stratégies sont envisagées pour la **production** de céréales pures : soit un agrandissement important de la **surface** (150 – 218 ha), soit une spécialisation dans une culture céréalière à forte valeur ajoutée (maïs semence), qui permet de garder une surface plus petite (87 ha). Ces exploitations partagent un **niveau d'équipement** très élevé en matériel performant et ont beaucoup de matériel en double. Ces agriculteurs **pratiquent** une agriculture en conventionnel et utilisent des intrants chimiques (désherbant, engrais), mais sont intéressés par une réduction des intrants, surtout pour des raisons économiques. Ils sont **accompagnés** par des techniciens commerciaux. Les céréales sont **commercialisées** en coopérative, le maïs semence est en contrat avec la RAGT. Ces exploitations partagent une **trajectoire** de spécialisation en céréales : leurs parents faisaient de l'élevage et/ou des vignes, qu'ils ont arrêté pour continuer en céréales traditionnelles ou se spécialiser en maïs semence.

### Groupe VII : Céréaliers bio et maraîchage plein champs (2 exploitations)

Ces exploitations ont une **surface** importante (120 – 130ha), mais néanmoins plus petite que le groupe de céréaliers conventionnels. Ils **produisent** des céréales (blé, sorgho, blé meunier, soja), du tournesol, ainsi que des légumineuses (pois, lentilles) en bio. Depuis deux ans, ils ont démarré une production de légumes plein-champs (courges, oignons). Le **niveau d'équipement** est assez élevé, surtout en outils spécifiques bio, qu'ils ont à la Cuma ou en propriété. La conversion au bio date déjà de 10 – 20 ans. Les céréales sont **commercialisées** à la coopérative *Agribio* à proximité des exploitations et les légumes sont vendus à un grossiste. Ces exploitations partagent dans leur **trajectoire** l'arrêt d'une exploitation de vaches laitières pour passer en production de céréales bio diversifiée.

### Groupe VIII : Petites fermes hors- sol diversifiées

Cette catégorie de fermes est très distincte des autres au niveau des ressources en terres, humaines et en matériel, ainsi que dans les objectifs affichés par les agriculteurs. Ces exploitations ont une **production** hors sol, soit en élevage (porc gascon, brebis Lacaunes, volailles), soit en production de plants de légumes. La **surface** des exploitations est petite (7 – 20ha). La taille des exploitations ne permet pas l'autonomie fourragère et la majorité des aliments est acheté à des agriculteurs voisins ou à la coopérative. Ces fermes ont comme caractéristique d'être très diversifiées et de revendiquer leur petite taille et cette diversité de productions, à l'image des « *fermes d'avant* », d'il y a quelques générations. Les agricultrices

sont des femmes, néo-rurales, qui se sont installées après une reconversion professionnelle. **L'organisation du travail** est gérée par l'agricultrice qui travaille à temps-plein sur sa ferme, le mari apporte un salaire extérieur. Ces fermes n'ont pas les même label (conventionnel, Nature & Progrès, Bio), mais partagent dans les faits une grande sensibilité pour le bien-être des animaux, la régénération des terres et le côté « complet » d'une **ferme diversifiée** ou tout peut être réutilisé. Les animaux sont transformés dans des ateliers de découpe en Cuma et la viande est ensuite **commercialisée** en vente directe. Les plants maraîchers sont également vendus sur des marchés ou directement à des clients.

En résumé, il y a d'abord un groupe en polyculture élevage, avec une grande diversité dans les troupeaux, un intérêt commun pour l'autonomie alimentaire et la restructuration du sol (**I**). Un deuxième groupe d'éleveurs en bovin viande, qui ont soit agrandi l'exploitation soit développé une activité supplémentaire (**II**). Un troisième groupe d'élevage de bovins lait avec un intérêt partagé pour le sol et qui ont développé des stratégies soit d'optimisation de l'exploitation, soit de diversification vers des ateliers de forte valeur ajoutée (**III**). Le dernier groupe d'éleveurs a une orientation plus entrepreneuriale avec un intérêt plus marqué pour le matériel performant (**IV**). Ensuite, il y a un groupe de viticulteurs, qui ont des ateliers secondaires de céréales et de maïs semences (**V**). Dans la production céréalière, on distingue un groupe de céréaliers conventionnels, passionnés par le matériel et avec des grandes surfaces, (**VI**) et un groupe de céréaliers bio, qui ont commencé à diversifier leur activité (**VII**). Le dernier groupe est assez à part dans cette typologie, de par la plus petite taille des exploitations et l'origine néo-rurale des agricultrices (**VIII**). Si certains groupes sont présents dans les deux Cuma, le groupe de petites fermes hors-sol et le groupe de céréaliers bio sont uniquement présents dans la Cuma des Deux-Monts, alors que le groupe de viticulteurs et d'éleveurs en bovin-lait sont seulement à la Cuma de Puygouzon. Ces résultats reflètent à nouveau la différenciation entre les deux territoires, avec la plus forte présence de production bio à la Cuma des Deux-Monts, et la plus grande présence d'élevage et de viticulteurs à Puygouzon.

Ces groupes reflètent la complexité de ce qui se cache derrière la « diversité des exploitations », qui relève d'une multitude de stratégies mises en place en pesant différents critères, comme la viabilité de l'exploitation, la réduction du temps de travail, les rendements, la prise en compte de valeurs environnementales, le nombre de personnes travaillant sur l'exploitation... et qui déterminent la combinaison de stratégies qu'engagent les agriculteurs entre l'agrandissement, la diversification et les formes de commercialisation (directe, coopérative, en gros). L'angle par les représentations des agriculteurs s'intéresse ensuite à

comment ces différentes stratégies prennent sens dans les significations que les agriculteurs donnent à la diversité. Il s'agit ainsi d'apporter une caractérisation de la diversité plus collective, et basée sur les constructions sociales, pour comprendre si elle contraste ou se complète avec la caractérisation des facteurs structurels des exploitations.

## **B. Être semblable, être différent : une lecture par les représentations**

L'étude des représentations sociales met en lumière les perceptions des agriculteurs de la diversité, qui guident le fonctionnement de l'action collective en Cuma. L'analyse thématique permet d'identifier les différents éléments de discours reliés aux représentations de la diversité, grâce à un inventaire des thèmes et la reconnaissance de thématiques centrales. Pour une analyse plus fine des discours autour de la diversité, je m'intéresserai ensuite à une lecture plus en profondeur des réalités discursives qui composent ces représentations de la diversité (Negura 2006). Il aurait été pertinent d'intégrer une analyse de l'ancrage sociologique dans l'analyse des représentations, pour comprendre comment les caractéristiques sociologiques et les dynamiques identitaires des individus, qui relèvent des rapports sociaux et symboliques, organisent les discours et représentations des agriculteurs. Cette analyse dépasse cependant la prétention de ce mémoire, mais reste à retenir pour des analyses ultérieures des représentations sociales, qui tenteraient de situer les représentations en rapport avec les caractéristiques sociologiques des agriculteurs. La seule caractéristique sociologique retenue dans le cadre de ce travail est l'âge, car les entretiens ont permis de dégager suffisamment d'informations.

### *Analyse des représentations, des thématiques différentes dans les deux Cuma*

Les discours sur la diversité sont ressortis dans les réponses à la question « *Pouvez-vous me présenter la diversité des exploitations au sein de la Cuma ?* ». Dans les témoignages des agriculteurs, différentes thématiques sont reliées à la diversité : des caractéristiques de l'exploitation (la diversité de productions, le mode de conduite, la taille des exploitations, la localisation géographique), une caractéristique reliée à la diversité des agriculteurs (l'âge), et des réflexions autour du lien de la diversité avec le territoire et l'offre de matériel. Le tableau ci-dessous présente ces thématiques, ainsi que leur fréquence d'apparition dans les entretiens.

**Tableau 6. Caractérisation de la diversité par thématiques**

Catégorie thématique	Description	Fréquence d'apparition dans les entretiens <sup>18</sup>
<b>Productions</b>	La diversité est décrite par la diversité des productions : bovin, viticulture, céréales, semences maïs et tournesol ; polyculture élevage, laitiers...	20
<b>Bio/conventionnel</b>	La diversité est décrite par l'organisation en groupes : les bios et les conventionnels (« non-bio »)	9
<b>Taille des exploitations</b>	La diversité est abordée en parlant de l'agrandissement et la diversité des tailles d'exploitation	6
<b>Localisation géographique</b>	La diversité est organisée par secteur, les types d'exploitations varient selon leur emplacement (coteaux, plaine).	11
<b>Age</b>	Dynamisme et ouverture d'esprit sur la diversité grâce au fait qu'il y ait une grande partie de jeunes, de la même génération qui partagent une vision similaire	5
<b>Lien au territoire</b>	Le contexte fait évoluer la diversité et influence la diversité d'exploitations dans la Cuma.	9

Source : Graphique de l'auteure réalisé à partir des entretiens.

Dans les deux Cuma, l'entrée centrale – autrement dit celle qui apparaît le plus fréquemment dans les entretiens pour représenter la diversité - est la caractérisation des productions : « *Céréaliers, éleveurs, maraîchers, bovin viande, laitiers, moutons, poulets, cochons, maraîchers...* ». Les agriculteurs s'accordent pour dire « *qu'il y a un peu de tout* », que ces deux Cuma touchent « *tout ce qui existe dans l'agriculture* ». Cependant, d'autres thématiques ressortent dans les représentations sur la diversité, qui varient dans les deux Cuma : la localisation et l'âge sont beaucoup mentionnés à Puygouzon, alors qu'aux Deux-Monts, ce sont le mode de conduite et la taille des exploitations qui occupent une place centrale dans les récits.

Sur la Cuma de Puygouzon, les thématiques reliées à la diversité sont donc les **productions, la localisation et l'âge des adhérents**. Concernant les productions, les agriculteurs évoquent la polyculture-élevage, en bovin lait ou viande, la viticulture et une petite partie de céréaliers purs. Certains ateliers, plus rares sur le territoire de la Cuma, sont mentionnés par quelques agriculteurs seulement, comme les productions de volailles, d'ovin viande et lait, et de maïs et tournesol semences. Deux agriculteurs spécifient que la seule production manquante dans la Cuma est le maraîchage (« *Hormis le maraîchage qu'on n'a pas, je dirais qu'on a quasiment toutes les productions.* » Agriculteur N).

<sup>18</sup> La fréquence maximale d'apparition est 20, qui correspond au nombre d'entretiens menés.

A Puygouzon la diversité des productions dépend de la localisation géographique des exploitations, dans leurs récits les agriculteurs organisent ainsi la diversité par secteurs de production. Sur Puygouzon, il y a de la polyculture-élevage en bovin lait et bovin viande ; sur Cunac/Cambon il y a la viticulture, quelques céréaliers et de la production de semences ; alors que sur Mouzieys/Villefranche/Bellegarde, il y a de la polyculture élevage bovin (un peu plus de laitiers qu'à Puygouzon), de l'élevage ovin, des volailles et quelques céréaliers dispersés. Différents facteurs sont mobilisés pour expliquer cette sectorisation : la présence de Cunac dans l'AOP de Gaillac qui explique la forte présence viticole, la localisation sur les coteaux ou dans les plaines et le type de terre (argileuse/sableuse) qui fait que certains terrains peuvent seulement être valorisés en prairies pour de l'élevage. Le peu d'exploitations maraîchères est expliqué par le prix du foncier plus élevé autour d'Albi, que dans d'autres territoires du Tarn. Le mode de conduite, en bio ou en conventionnel, n'intervient pas dans les représentations de la diversité à Puygouzon. Seul un agriculteur évoque qu'il y a « *tous les types de conduite, du bio, du conventionnel...* ». L'âge est mentionné par huit agriculteurs pour illustrer une certaine homogénéité au sein de la diversité des adhérents : le changement générationnel dans la Cuma a permis à beaucoup de jeunes de prendre la relève en tant qu'adhérents et au conseil. Cela simplifie et dynamise le groupe car ils ont les mêmes préoccupations (problème de main d'œuvre) et des envies similaires d'investir et de se développer...

A la Cuma des Deux-Monts, les thématiques associées à la diversité sont surtout la **diversité des productions, le mode de conduite bio/conventionnel, et la taille des exploitations**. La polyculture élevage et les cultures céréalières sont mentionnées comme les plus fréquentes à la Cuma. Cependant, les « *bios, maraîchers, néo-ruraux...* » ont apporté de la diversité dans le secteur, qui « *s'est retrouvée naturellement dans la CUMA* » (Agriculteur A). Certains ateliers, plus rares sur le territoire de la Cuma, sont mentionnés par quelques agriculteurs seulement (surtout par les agriculteurs du groupe VIII) : une agricultrice cite un brasseur, un meunier bio et des producteurs d'œuf bio, une autre évoque l'élevage de poulets.

En contraste avec Puygouzon, les représentations de la diversité aux Deux Monts sont fortement connectées au mode de conduite bio ou conventionnel. Huit sur les 10 agriculteur/rices de la Cuma représentent la diversité comme organisée selon le mode de conduite, même si la description de l'organisation en bio/ conventionnel varie à chaque fois. Le mode de conduite organise les adhérents par « *groupes de travail* », ou par « *groupes au niveau des réflexions* » : L'agricultrice F décrit la Cuma avec un « *gros noyau de grandes cultures en bio, un gros noyau de grandes cultures en pas bio et un petit noyau d'éleveurs* » ; un agriculteur

parle de « groupes d'éleveurs, de céréaliers bio... de céréaliers conventionnels ». D'autres présentent deux groupes, qu'ils relient au mode de conduite, mais aussi à la taille des exploitations : « les bio...les non-bio », « les grands... les petits », les « petit bio » (Agricultrice F, H). Un autre agriculteur (A) distingue entre les éleveurs et les « bio », et précise seulement suite à une question de ma part, que les « bios » se réfère à une variété de productions, comme du poulet, des céréales, du cochon et du maraîchage en bio. Ainsi, pour certains agriculteurs, le bio est bien plus qu'un mode de conduite, il définit leur exploitation. Le mode de conduite est très présent dans les représentations de la diversité dans cette Cuma, et relié aux représentations sur les productions et la taille des exploitations. Les bio sont présentés comme ayant majoritairement des petites ou moyennes exploitations diversifiées. La thématique de l'âge est absente dans les discours des agriculteurs aux Deux- Monts. On peut émettre l'hypothèse que l'âge n'est pas moins déterminant qu'à Puygouzon, mais que le changement générationnel n'a pas encore eu lieu avec la même force qu'à Puygouzon.

Ainsi, dans les représentations de la diversité, trois caractéristiques du système sociotechnique sont retenues : les combinaisons de production, le fait d'être en bio/conventionnel et la taille des exploitations. Les thématiques abordées prennent sens si elles sont lues dans le contexte de diversité de chaque territoire. A Puygouzon, où il y a une majorité d'agriculteurs en polyculture élevage aux exploitations de taille similaire, sont surtout mis en avant le type de production, la localisation géographique et l'âge des adhérents. A la Cuma des Deux-Monts, où les exploitations sont historiquement plus diversifiées, la thématique du bio/conventionnel et de la taille des exploitations sont des préoccupations importantes pour les agriculteurs. Pour mieux comprendre ces tendances, il est utile de s'intéresser aux différentes logiques qui sous-tendent les discours sur la diversité.

#### *Deux tendances, une technique, l'autre idéale, pour expliquer la diversité*

Comprendre les logiques motrices derrière les discours permet de comprendre comment les représentations se construisent dans des rapports entre acteurs sociaux (Negura 2006). Les discours sur la diversité font transparaître deux tendances sous-jacentes, qui guident différemment les discours sur la diversité : 1) une première tendance qui met en avant que, dans leur diversité, les agriculteurs se rejoignent sur des stratégies similaires pour s'adapter aux contraintes du contexte, et 2) une seconde tendance, moins représentée, qui montre des différences de visions au sein de la diversité d'exploitations qui vont influencer leurs stratégies.

Plusieurs éléments illustrent la première logique, qui met en avant le besoin commun de **s'adapter aux conditions extérieures, comme** aux problématiques climatiques, aux conditions du terrain ou à la conjoncture économique (mentionné par 10 agriculteurs). Dans ces conditions, les exploitations évoluent en faisant des expérimentations et des essais (mentionné par 5 de ces 10 agriculteurs). Pour ces agriculteurs il s'agit d'écouter son « *bon sens* » et « *d'évoluer raisonnablement* ». Ils s'opposent aux visions « *extrémistes* », dans l'idée qu'il n'y pas un « *système type* », qu'un système en soi n'est ni bon ou mauvais, mais correspond à ce qu'il faut faire sur un certain terrain, à un certain moment, selon une certaine histoire. Il y a un refus ou une réserve de ces agriculteurs à parler de visions ou d'idéologies, pour privilégier l'aspect technique, en tous les cas en rapport avec la diversité dans la Cuma. En plus des contraintes externes, les agriculteurs partagent de **nouveaux besoins personnels** en termes de temps et de confort de travail auxquels ils adaptent leurs pratiques (mentionné dans 11 entretiens). Les pratiques se développent et évoluent donc dans un souci d'équilibre entre ce qui est viable pour l'exploitation et ce qui est vivable pour l'agriculteur. Le respect de cet équilibre permet d'être crédibles auprès des autres agriculteurs (2 agricultrices parmi ces 10). Les différences de pratiques sont donc représentées comme une multitude de stratégies développées par les agriculteurs pour adapter leurs exploitations aux évolutions du contexte. Les principales stratégies mentionnées sont la recherche de 1) l'autonomie fourragère pour les éleveurs, 2) de l'optimisation de l'exploitation (au niveau de la production, de la transformation ou de la vente) pour valoriser au mieux les productions, 3) de la diversification des ateliers de production, 4) de l'agrandissement 5) du choix d'une production à forte valeur ajoutée ou 6) d'une agriculture plus raisonnée ou bio<sup>19</sup>. Ces stratégies peuvent être complémentaires, des agriculteurs peuvent être en bio et diversifier leur production (voir groupe VIII), ou tenter d'optimiser leur exploitation en cherchant une production à forte valeur ajoutée (comme dans le groupe VI).

Cependant, ces stratégies ne sont pas développées seulement en adaptation aux évolutions extérieures. Ainsi, certains agriculteurs mettent en avant d'autres facteurs qui influencent ces stratégies, comme les différentes visions, idées et idéologies des agriculteurs. Ainsi, une grande partie des agriculteurs partage la norme commune de « *produire autrement* », mais selon les agriculteurs et les idées qui les animent, produire plus durablement prend des formes différentes : produire sans dépendre des technico-commerciaux, produire de façon raisonnée en réduisant les intrants, produire en réinvestissant la technique agricole sans la restreindre à la performance,

---

<sup>19</sup> Le mode de conduite bio est en effet mentionné comme une stratégie de valorisation possible pour s'adapter aux contraintes du contexte.

ou encore produire en bio. "Produire de façon plus durable en faisant du bio, ce choix prend des formes très différentes selon les idées que ces agriculteurs ont du bio. Pour certains, il s'agit de « retourner » à une « diversité de petites productions », parce qu'ils associent le bio à des petites productions et à une agriculture « paysanne ». Pour d'autres, le bio est lié à un choix de produire de manière plus durable, tout en restant dans une logique de « production » en plus grandes quantités commercialisées en grande distribution. Ces deux visions contrastées du bio et les choix induits se retrouvent par exemple dans les agriculteurs du groupe VIII (agriculture paysanne) et VII (céréaliers bio).

Ces visions différentes jouent aussi sur le rapport au matériel, qui serait différent entre des céréaliers et des éleveurs. D'après quatre éleveurs, les éleveurs perçoivent le matériel de manière fonctionnelle, et transposent la passion que les céréaliers ont tendanciellement pour le matériel, sur leur troupeau. Ces ressentis ne sont mentionnés que par des éleveurs. Par ailleurs, trois agricultrices néo-rurales (du groupe VIII) ressentent un « clivage culturel » entre les agriculteurs originaires du secteur et les néo-ruraux, un clivage qui n'est pas mentionné par les agriculteurs présents depuis plusieurs générations dans le secteur. Cette observation renvoie à des relations de pouvoir : les néo-ruraux en minorité ressentent un clivage culturel, car ils doivent s'adapter, les éleveurs ressentent les différences dans le rapport au matériel car ils doivent se plier parfois au renouvellement vers du matériel plus performant, alors qu'ils préféreraient espacer les achats. Ces réflexions sur les logiques sous-jacentes nous amènent à croiser la caractérisation objectivable avec les représentations des agriculteurs pour comprendre comment se construisent ces discours sur la diversité.

#### *Croisement entre ces deux caractérisations de la diversité*

Croiser ces deux typologies n'a pas pour objectif de les comparer, d'autant plus que la comparaison serait inexacte car la « typologie objectivable » mêle les deux terrains, alors que l'étude des représentations est basée sur leur distinction. Cependant, observer les points de croisement entre ces deux méthodologies permet de distinguer plusieurs tendances entre l'orientation technique des exploitations et les représentations des agriculteurs de la diversité, qui reflètent l'interrelation constante entre les choix des stratégies de production et les perceptions de la diversité.

En premier lieu, il y a une relation entre la « polarisation » du groupe d'agriculteurs, et la mobilisation du terme « bio » pour rendre compte de la diversité dans la Cuma. Les groupes IV (Polyculture élevage intensif diversifié), VI (système céréalier conventionnel) et VIII (petites

fermes hors sol diversifiées) sont les groupes les plus « polarisés » de notre échantillon, dans le sens où ils regroupent des petites structures en bio (VIII), ou des grandes exploitations en conventionnel spécialisées ou diversifiées (groupes IV et VI). Ce sont ces groupes « polarisés » qui mobilisent le plus dans leurs représentations la dualité entre bio et conventionnels et organisent la diversité par groupes d'agriculteurs dans la Cuma à partir de ces concepts de « bio » : L'agricultrice H (groupe VIII), propose une définition large des groupes comme étant constitués de groupes de bio, d'éleveurs, de petits, de maraîchers et de céréaliers. Les agriculteurs C et D (groupes VI et IV respectivement), décrivent trois groupes au sein de la Cuma : les éleveurs, les céréaliers conventionnels et les céréaliers bio (avec l'agriculteur J qui est mentionné par les deux comme éleveur bio mais qui « traine » avec les céréaliers bio). Les agriculteurs qui mobilisent ces représentations sont majoritairement des agriculteurs des Deux-Monts (2 agriculteurs des Deux-Monts dans le groupe VI, 1 dans le groupe IV et tous dans le groupe VIII). Cette distinction ne signifie pas pour autant que les agriculteurs des autres groupes ne mentionnent pas le mode de conduite dans leurs représentations : deux agriculteurs du groupe I (polyculture élevage bio) et les agriculteurs du groupe III (polyculture élevage bovin lait intensif) évoquent le bio comme un type de conduite de culture parmi les autres, mais ils ne le représentent pas comme un élément organisateur de la Cuma.

Par ailleurs, comme mentionné plus-haut, certains agriculteurs, surtout les agricultrices du groupe VIII, mentionnent des types de production qui ne sont pas pris en compte par d'autres agriculteurs, comme le meunier ou la production d'œufs bio, peut-être parce qu'il s'agit de productions moins fréquentes, qui ne sont pas en relation directe avec les structures plus « classiques » en élevage ou en céréales. Ainsi, il apparaît que le groupe VIII, constitué d'exploitations un peu à part des autres groupes (néo-rurales, productions hors-sol), serait plus à même d'être en relation avec d'autres exploitations plus marginales.

Finalement, observer dans quelles Cuma sont présent quels groupes sociotechniques permet d'expliquer en partie les représentations différentes de la diversité selon les Cuma. Les groupes VII (céréaliers bio) et VIII (hors sol bio) sont constitués d'agriculteurs uniquement de la Cuma des Deux-Monts, alors que les groupes III (bovin lait) et V (viticulture) regroupent des agriculteurs de Puygouzon. Les groupes I (éleveurs bio), II (bovin viande) IV (éleveurs entrepreneurs) et VI (céréaliers conventionnels) sont plus ou moins répartis sur les deux Cuma. Les groupes polarisés identifiés sont donc plus présents dans la Cuma des Deux-Monts, alors que les groupes à la Cuma de Puygouzon ont tendance à être plus similaires en termes de production et de mode de conduite. Cela explique en partie pourquoi les groupes à Puygouzon

décrivent l'organisation de la diversité non pas par groupes de bios ou de céréaliers, mais par secteur.

S'il n'y a pas un lien de causalité, mais plutôt de complémentarité entre ces deux manières de lire la diversité (caractérisation objectivable et représentations), observer les liens entre les groupes objectivables et leurs représentations de la diversité permet de ne pas observer les agriculteurs des Cuma comme une « masse unique », mais comme des acteurs dont les orientations sociotechniques différentes influencent leurs visions de la diversité et les jugements de valeurs qu'ils ont en décrivant les autres exploitations.

### **C. Une diversité de formes d'implication dans la coopérative**

Finalement, comprendre la diversité de l'engagement dans la coopérative est essentiel pour percevoir comment les représentations individuelles entraînent une organisation collective de la diversité. L'engagement est analysé à travers le montant de la facture annuelle de l'agriculteur, qui permet de voir le nombre de matériel auquel ont adhéré les agriculteurs et leur niveau d'utilisation, ainsi que par les représentations des agriculteurs de leur implication dans la coopérative.

La question de l'engagement est ressortie comme centrale dans l'entretien avec la directrice de la FDCuma, qui se pose la question des niveaux différentiels d'implication dans la Cuma et du nombre d'adhérents au cœur de l'organisation coopérative, « *est-ce que c'est 10%, 15%, 30 %, 40% des adhérents ?* » et des effets que cela peut avoir sur le fonctionnement de la Cuma. La directrice remarque que le montant de la facture n'est pas suffisant pour expliquer l'engagement des agriculteurs, mais que cet élément permet de mieux situer les pourcentages d'agriculteurs avec des grandes factures et donc beaucoup de matériel en Cuma, ce qui donne une idée de l'importance de la Cuma pour le fonctionnement de leur exploitation. Il faut néanmoins nuancer ce propos avec plusieurs réserves, pour ne pas confondre grosse facture et utilisation fréquente du matériel, car les agriculteurs avec une grande exploitation, comme une grande partie des outils sont facturés à la SAU, payent une grosse facture alors qu'ils n'utilisent pas forcément beaucoup les outils. De même, une petite facture ne doit pas être confondue avec une petite place de la Cuma dans l'exploitation, car des petites exploitations avec peu d'hectares peuvent avoir tous leurs outils en Cuma et avoir de très petites factures.

Les factures de 2017 étant situées entre 500€ et 12 000€ et 500€ par an, j'ai divisé les factures en 5 catégories : les factures de plus de 10 000€, entre 5 000€ et 10 000€, entre 1000€ et 5000€ et de moins de 1000€. On observe que dans les deux Cuma, la moitié des agriculteurs n'a que de très petites factures de moins de 1000€/ an à la Cuma (50% aux Deux-Monts et 53% à Puygouzon). Alors que seulement 18% des adhérents à Puygouzon et 24% des adhérents aux Deux-Monts ont des factures de plus de 5 000€. L'échantillon d'agriculteurs interrogés ne s'avère pas très représentatif à ce niveau, comme 60% des agriculteurs interrogés dans chaque Cuma avaient des factures de plus de 5000€.

**Tableau 7a). Factures de la Cuma de Puygouzon (2017)**

Montant factures	Total adhérents	Adhérents interrogés
+ de 10 000€	5 (= 6.94%)	3 (= 30 %) – Agriculteurs K, M, P
5 000 – 10 000€	8 (= 11.11 %)	3 (= 30 %) – Agriculteurs N, O, T
1 000 – 5 000€	21 (= 29.16 %)	3 (= 30 %) – Agriculteurs L, Q, S
- de 1 000€	38 (= 52.78 %)	1 (= 10 %) – Agriculteur R
Total adhérents	72	10

**Tableau 7b). Factures de la Cuma des Deux-Monts (2017)**

Montant factures	Total adhérents	Adhérents interrogés
+ de 10 000€	5 (= 8.6 %)	3 = 30 % - Agriculteurs A, B, E
5 000 – 10	9 (= 15.5 %)	3 = 30 % - Agriculteurs D, G, J
1 000 – 5 000€	15 (= 25.9 %)	3 = 30 % - Agriculteurs C, F, H
- de 1 000€	29 (= 50 %)	1 = 10 % - Agriculteur I
Total adhérents	58	10

Effectivement, on constate que les adhérents interrogés contribuent de manière importante aux factures totales de la Cuma. Ainsi les factures des 10 adhérents interrogés à Puygouzon représentent 35.11% des factures totales sur 72 adhérents. Sur notre échantillon, les factures de matériel se superposent avec les perceptions d'implication en Cuma. Sur la Cuma de Puygouzon, les agriculteurs K, M, P, qui ont les factures les plus importantes, sont tous trois fils de membres créateurs de la Cuma et impliqués depuis qu'ils sont petits dans la vie de la coopérative. Ils sont tous au conseil et responsables de plusieurs outils, et l'agriculteur M est le président de la Cuma.

La même tendance se retrouve dans la Cuma des Deux-Monts, où les agriculteurs A et B sont respectivement le trésorier et le président et à la Cuma. Seul l'agriculteur E se distingue, alors qu'il a une facture importante il dit ne pas être très impliqué dans la Cuma et ne connaît

pas par exemple, tous les membres du conseil. Aux Deux-Monts comme à Puygouzon, les agriculteurs avec une facture entre 5 000 – 10 000€ sont aussi des agriculteurs impliqués depuis longtemps et qui participent ou ont participé au Conseil d'Administration. L'agriculteur O se distingue cependant, car même s'il est responsable de son groupe de maïs semences, il se sent moins impliqué dans le reste de la Coopérative. Pour les factures de 1000 - 5000€ dans les deux Cuma, les agriculteurs se disent plus ou moins impliqués dans la vie de la Cuma, sans faire pour autant partie du conseil. Il s'agit soit de grandes exploitations, qui ont une grande partie du matériel en copropriété, soit pour la plupart, de structures petites ou moyennes qui ont une utilisation moins fréquente de matériel. Les deux agriculteurs qui ont des petites factures petites de moins de 1000€ suivent un schéma similaire, l'agricultrice I aux Deux-Monts a une petite exploitation et que peu de matériel, alors que l'agriculteur R a beaucoup de matériel en propriété. Les deux ne connaissent pas très bien les autres adhérents de la Cuma et disent qu'ils n'y passent que peu de temps. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas besoin de la Cuma mais plutôt qu'ils priorisent d'autres réseaux d'échanges, mais peuvent tout de même être dépendants de l'utilisation du matériel en Cuma, même si de manière plus ponctuelle.

Pour revenir aux propos de la directrice de la FDCuma en début de cette partie, on peut noter que ces deux Cuma, même si elles un nombre important d'adhérents, s'organisent autour d'un noyau central d'adhérents très impliqués, avec d'autres adhérents qui gravitent autour et qui utilisent plus ou moins fréquemment le matériel. Les différences de dépendance de la Cuma et d'implication dans la coopérative influencent ainsi l'organisation collective. Ces dynamiques de participation créent une complexité d'interrelations qui contribue à l'organisation collective de la diversité en Cuma.

En résumé, les représentations de la diversité au niveau individuel et collectifs sont influencées par des évolutions historiques, les combinaisons de stratégies sociotechniques des exploitations et la diversité des formes d'implications en Cuma.

## Chapitre 2. Faire ensemble, malgré ou grâce à la diversité

Après avoir situé l'évolution de la diversité dans les deux Cuma et dans leur territoire et caractérisé la diversité des exploitations, des agriculteurs et de la participation à la vie coopérative, ce deuxième chapitre s'intéresse aux effets de la diversité sur le fonctionnement du collectif. Cette diversité influence d'abord le parc matériel autour duquel les agriculteurs s'organisent (I) et pose des enjeux pour l'organisation collective autour du matériel (II). Cependant, la diversité est tout de même perçue comme un moteur pour le collectif, plutôt qu'un frein dans les représentations des adhérents de la Cuma (III).

### I. Un parc matériel conséquent pour des besoins diversifiés

Le matériel est la raison principale pour les agriculteurs d'intégrer la Cuma, et la diversité des exploitations est toujours corrélée à celle du matériel dans les récits des agriculteurs. Nous verrons par la suite cependant que la Cuma est aussi un lieu d'échanges qui dépasse sa fonction première de partage de matériel, pour abriter d'autres types de projets collectifs, de partage d'idées et de pratiques. Présenter le parc matériel permet de comprendre quel type de matériel est utilisé par quels types d'exploitations et comment la diversité des pratiques se reflète dans le matériel.

Les Cuma de Puygouzon et des Deux-Monts ont toutes les deux un parc matériel conséquent. A la Cuma des Deux-Monts, le matériel est rangé sous le hangar. On distingue les outils utilisés régulièrement par un grand nombre d'adhérents, et les outils périphériques, dédiés à des tâches ponctuelles. Parmi les outils centraux, il y a les outils de gestion des effluents d'élevage : un épandeur à fumier, une tonne à lisier et un chargeur télescopique pour charger les effluents dans la remorque. Certains adhérents fertilisent aussi avec un épandeur d'engrais. Il y a ensuite tous les outils du travail du sol, qui peuvent être différenciés entre les outils de travail du sol profond et superficiel. Les outils de travail du sol profond regroupent la charrue, qui retourne le sol et le cultivateur lourd, qui décompacte mais ne retourne pas le sol. Les outils

de travail du sol superficiel pénètrent le sol jusqu'à une dizaine de centimètres et servent à détruire les adventices, à niveler le sol ou à préparer le lit de semences et regroupent les outils à pointe (herse) ou à disques (herse rotative ou le Kompaktomat pour détruire les mottes de terre) ; les outils de déchaumage à dents (cultivateur) ou à disques (déchaumeur à disques) pour détruire les adventices ; et des outils pour tasser le sol en surface (rouleaux).

Un autre groupe important est le matériel pour le fourrage : la faucheuse conditionneuse pour couper le fourrage ; les andaineurs faneurs qui permettent de sécher le fourrage étalé au sol par la faucheuse ; les presses qui permettent de ramasser le fourrage sous forme de balles compactes (presse à petites balles carrées et presse à balles rondes), et l'enrubanneuse qui enveloppe les balles dans un film plastique. Il y a aussi un groupe de matériel autour du semis : un combiné de semis et un semis direct pour semer sans retourner le sol. Enfin, il y a aussi des outils pour le transport du fourrage (remorque fourragère) et du bétail (bétaillère), ainsi que du matériel de récolte, comme la vis à grains (pour monter le grain dans le silo de stockage lors de la moisson) et le trieur à céréales. Un outil très spécifique utilisé seulement pour le maraîchage, est la motteuse. D'autres outils sont utilisés de manière plus ponctuelle : pour l'entretien des prairies (épareuse), des bords de champs (broyeur à branches, faucheuse d'accotement) ou pour les travaux de terrassement (mini-pelle) ou encore l'enfonce pieux, la presse à huile et le malaxeur à béton. La Cuma a également trois tracteurs pour tirer tous ces outils. Un salarié est engagé à la Cuma pour la réparation et la conduite du matériel. Un planning informatisé pour accéder au matériel a remplacé le planning papier depuis un an, les adhérents s'inscrivent pour le matériel auquel ils ont adhéré dans les plages horaires libres.

A la Cuma de Puygouzon, le parc matériel est similaire, mais avec quelques spécificités liées aux productions dans la Cuma. Dans le matériel fréquemment utilisé, se trouve le groupe de matériel autour de la gestion des effluents (épandeur à fumier, télescopique, tonne à lisier, broyeur à lisier). Il y a également du matériel autour du travail du sol, même si le choix est moins important qu'aux Deux Monts (herse étrille, rouleau, déchaumeur). La Cuma est également équipée en matériel de semis (semoir à maïs et semis direct). Il y a un nombre important de matériel autour de l'alimentation des animaux (faucheuse, plateau fourrager et une dessileuse, pour distribuer l'alimentation au bétail) et du transport des animaux et des cultures (remorque benne, remorque bêtaillère, chargeur arrière, benne monocoque, plateau cargo). Il y a également des tracteurs et du matériel utilisé ponctuellement, comme les broyeurs (broyeur et girobroyeur), une vis-à-grain, une ramasseuse à cailloux, et un enfonce pieux. Dans cette Cuma, il y a davantage de matériel spécialisé, utilisé seulement pour certaines productions et

donc par un groupe très spécifique d'agriculteurs. D'abord le matériel autour de la vigne (bineuse pour détruire les adventices entre les rangs de vignes, et la machine à vendanger avec la tête de récolte pour récolter le raisin et la pré-tailleuse pour tailler les vignes). Ensuite, du matériel spécifique à la production de maïs semences (l'effeuilleuse à maïs pour enlever les feuilles du maïs et l'écrouteuse pour écrouter la surface du sol pour les cultures de maïs et une benne pour le transport du maïs). Finalement, il y a un groupe d'agriculteurs qui s'organise dans la Cuma autour de matériel pour l'irrigation. Le matériel de la Cuma de Puygouzon n'est pas rangé sous un hangar, mais chez les adhérents : les matériels utilisés par une majorité d'adhérents (pour les fourrages et le travail du sol) existent en double ou en triple pour pouvoir couvrir tous les secteurs de la Cuma, alors que le matériel plus spécifique pour les vignes et la production de maïs semence est localisé dans les secteurs où se trouvent ces productions. Les matériels d'usage ponctuel comme la ramasseuse à cailloux ou l'enfonceur de pieux sont rangés chez un adhérent et utilisés par les adhérents de tous les secteurs. Ce sont les responsables de matériel qui sont responsables de l'entretien du matériel, et qui demandent de l'aide à d'autres adhérents si besoin. Le planning pour le matériel s'effectue dans chaque groupe à travers le responsable de matériel, souvent en notifiant par téléphone pour la plage horaire d'utilisation souhaitée.

Ces deux Cuma ont un parc matériel conséquent d'une trentaine d'outils différents (sans compter que certains matériels existent en double ou en triple) Les différences dans le parc matériel entre les deux Cuma reflètent des différences dans la diversité des exploitations : Dans la Cuma des Deux-Monts où il y a plus d'activité céréalière, le pack de travail du sol est plus fourni et il y a une diversité de matériel pour répondre à la diversité des pratiques (labour, non-labour, travail superficiel, désherbage mécanique...). Dans la Cuma de Puygouzon, où il y a plus d'éleveurs, c'est le matériel de fourrage et de transport qui intéresse plus les adhérents. Certains matériels sont très spécifiques à certaines cultures et utilisés uniquement par quelques agriculteurs : comme à Puygouzon où il y a du matériel de vignes et de maïs semences. Face à ces parcs matériels, se pose la question si la diversité des adhérents pose problème pour l'organisation autour du matériel, dans les décisions d'investissement et d'utilisation du matériel ?

## II. La diversité pose des défis au collectif

---

Plusieurs défis sont mentionnés pendant les entretiens autour du fonctionnement du collectif et de l'organisation autour du matériel, en relation à 1) l'utilisation du matériel fragile, 2) l'achat de matériel « controversé », 3) l'organisation autour du matériel fréquemment utilisé et 4) les

inégalités dans le choix du matériel. Dans l'organisation du collectif en général, la participation est un défi majeur, qui soulève aussi bien des problématiques de représentativité, que des comportements de *passagers clandestins*.

L'entretien et le choix du matériel sont des préoccupations centrales dans des collectifs avec une diversité d'adhérent. Pour le matériel fragile, comme la charrue, des tensions peuvent émerger en raison des différences dans l'entretien du matériel et dans les sols, dont « *certaines usent vachement, d'autres usent moins...* » (Agriculteur M). Cette question est étroitement liée au problème de la responsabilité de la réparation du matériel, qui ressort particulièrement à Puygouzon, où il n'y a pas de salarié. Plusieurs responsables de matériel évoquent que certains « *s'en fichent de l'état de la machine* », et que la réparation revient toujours aux mêmes. L'investissement dans certains matériels peut également s'avérer problématique quand il s'agit d'outils « controversés », non acceptés par tous les adhérents - la charrue peut ici aussi servir d'exemple. Quand la Cuma des Deux-Monts a créé un pack sol avec tous les outils du travail du sol, un certain nombre d'adhérents s'est opposé à y intégrer la charrue : « *pour certaines personnes elle n'a rien à faire dans le pack, ils sont absolument contre le labour, pour eux c'est une aberration.* » (Agriculteur B). Pour des raisons idéologiques, comme ici autour du labour ou du non-labour, associés à des pratiques et à du matériel différent, certains agriculteurs peuvent s'opposer à l'achat de certains matériels.

Ensuite, la disponibilité du matériel est un défi central pour l'organisation collective en Cuma. Sur les activités fréquentes, ou qui se réalisent sur une période très courte, comme par exemple la fenaison (pour alimenter leur troupeau), l'organisation peut être difficile, pour que tout le monde ait accès au matériel quand ils en ont besoin. Cette question de la disponibilité du matériel n'est pas spécifique à la diversité, mais il s'agit d'un défi souvent mentionné par les agriculteurs, malgré la diversité d'exploitations qui pourraient étaler les besoins.

Les relations de pouvoirs entre les exploitations sont sous-jacentes à ces difficultés autour du matériel et révèlent des inégalités au niveau du choix et de l'utilisation du matériel. En effet, la majorité du matériel est payée en fonction de la surface de l'exploitation. Plus une exploitation a d'hectares, plus elle paye pour le matériel, donc plus elle participe à rentabiliser l'outil. Ce système de paiement est source d'inégalités, puisqu'il faut un certain nombre de grandes exploitations afin de pouvoir investir dans un outil, un levier que ces exploitations peuvent utiliser pour orienter le choix de l'outil acheté. Si ce point est important pour comprendre les choix d'investissement et de renouvellement de matériel, il n'est paradoxalement pas exprimé comme problème par les exploitations avec les plus petites

surfaces. Cependant, comme le souligne le récit de l'agricultrice H, les « *petits* » agriculteurs se sentent moins légitimes à donner leur avis sur l'achat de matériel : « *donner notre avis en disant nous on préfère ça, avec 20 hectares je trouve que ce serait un peu abusé quand même, enfin je trouve...* ».

Une seconde source d'inégalité apparaît dans le degré de dépendance à la Cuma qui est mentionné implicitement dans les témoignages des agriculteurs. Dans les discours des agriculteurs, deux types de facteurs jouent sur le « *besoin* » d'être en Cuma. D'abord, le type de production, à plusieurs reprises l'argument avancé est que les éleveurs ont plus « *besoin* » de la Cuma, parce qu'ils ont un grand besoin en matériel en général (matériel pour le sol, pour les semis, pour le fourrage etc.), ce qui rend plus coûteux pour un éleveur que pour un céréalier d'avoir tout le matériel en propriété. La taille de l'exploitation joue également sur la dépendance de la Cuma, plusieurs exploitations avec de plus grandes surfaces affirment avoir de nombreux matériels en double (entre la Cuma, la propriété individuelle et la copropriété), ce qui leur permet de pouvoir « *se passer* » de la Cuma. Cette notion de « *besoin* » de la Cuma ne doit pas se comprendre comme un pur calcul coûts/bénéfices (nous verrons par la suite que bien d'autres facteurs influencent l'entrée en Cuma des agriculteurs), mais plutôt comme un facteur parmi d'autres qui peut créer des inégalités et des positions de force dans la coopérative.

Dans l'organisation du collectif en général, la participation des agriculteurs à la gestion de la Cuma est un autre facteur problématique dans une coopérative composée d'une diversité d'adhérents. La question de la représentativité est soulevée par l'agriculteur E en parlant du Conseil d'Administration de la Cuma des Deux-Monts, majoritairement constituée d'agriculteurs en bio. L'agriculteur se demande si ce conseil peut réellement répondre aux intérêts divers des adhérents, ou si sa composition peu représentative des adhérents peut entraîner un manque d'équité. La représentation est effectivement un élément clé pour favoriser la participation des adhérents dans une coopérative. Sur cette question, l'agriculteur J, membre (bio) du conseil réplique : « *mais ils n'ont qu'à venir* ». La question est complexe cependant, car un conseil d'administration composé uniquement d'un certain type d'agriculteurs peut dissuader d'autres agriculteurs de participer à la gestion de la Cuma. Un autre défi au niveau du collectif, central dans les théories économiques de l'action collective, est posé par le comportement de *passagers clandestins* de certains adhérents, qui peut mettre en péril le collectif. Dans la Cuma, cela prend notamment la forme de membres qui ne « *veulent pas se mouiller pour des nouveaux investissements, et veulent rentrer sur l'outils lorsqu'il est déjà amorti et moins cher* » (Agriculteur M). Dans le système coopératif Cuma, où le coût du

matériel est amorti sur un nombre fixe d'années décidé au début selon le nombre d'adhérents à l'outil, ce type de comportements peut mettre en péril l'achat en commun d'outil et créer des sentiments d'injustice au niveau des adhérents qui s'engagent dès le début. Les situations peuvent être adaptées aux adhérents, l'agriculteur M précise par exemple que des jeunes qui viennent de s'installer sont accueillis sur des groupes de matériel déjà amortis, pour les aider à démarrer.

Les questions de la représentativité et de la participation amènent des questions plus larges de divergences potentielles entre une diversité de projets individuels et le projet collectif. Effectivement, il peut être difficile de développer un projet collectif homogène et commun avec la diversité de visions des agriculteurs impliqués dans le projet. Cette question de fédérer les adhérents autour d'un projet commun est un problème abordé dans la littérature (Ostrom 1999). Cependant, nous allons voir que dans les représentations des agriculteurs, malgré les défis d'action collective posés par la diversité des adhérents, cette diversité n'est pas perçue comme un frein pour le collectif.

### III. La diversité comme atout

---

La diversité des exploitations et du matériel est-elle *un défi ou un moteur* » pour la Cuma ? Dans les entretiens, les réponses vont toutes dans la même direction : la diversité ne pose pas de problème dans la Cuma. Deux arguments motivent les réponses : soit les agriculteurs ne voient pas la diversité comme un facteur qui affecte leur collectif, soit ils perçoivent la diversité comme un avantage pour la Cuma.

Pour certains agriculteurs, les termes « d'avantage » ou « d'inconvénient » de la diversité ne semblent pas avoir de sens concernant le fonctionnement de la coopérative, pour eux la diversité n'a « *pas trop d'impact* » sur la Cuma. Ils mettent plus en avant le facteur relationnel pour expliquer la bonne entente des agriculteurs : « *dans la mesure où on s'entend, ça marche* » (agriculteur L), c'est surtout le fait que les adhérents s'entendent bien et la tolérance entre les adhérents qui permettent d'éviter les conflits (agriculteur B).

Pour la majorité d'agriculteurs cependant, la diversité représente un moteur pour la Cuma. « *C'est un avantage d'être tous différents* » (agriculteur J). L'argument principal concerne le matériel : cette diversité de productions permet de disposer de matériels variés, « *c'est la diversité qui a permis d'avoir ce bon parc matériel* » (agriculteur G). Certains matériels peuvent être utilisés en élevage comme en production céréalière ; ils intéressent donc une majorité des

adhérents. En plus de ces matériels partagés par la majorité, la diversité permet aussi aux adhérents d'accéder à du matériel spécifique : *« c'est que c'est diversifié, ça permet d'avoir différents matériels quoi (...) nous on fait du maïs semence aussi, donc l'effeuilleuse je ne l'aurais pas si j'avais créé un groupe d'agriculteurs qui ne fait pas du maïs semence et qui fait que du lait, donc la diversité permet d'avoir une richesse de matériel qu'on peut avoir dans la Cuma. »* (Agriculteur S). L'agriculteur S a une exploitation laitière, avec une activité annexe de maïs semence. Sans la présence des agriculteurs dont l'atelier principal est le maïs semence et qui ont investi dans une effeuilleuse à maïs, l'agriculteur S, d'abord éleveur laitier, n'aurait pas pu commencer la culture de maïs semences. Cet argument est partagé par d'autres agriculteurs. Il y a donc une dynamique double : la diversité des agriculteurs permet d'avoir accès à une multitude de matériel, et la diversité de matériel permet en retour aux agriculteurs de diversifier leurs productions, de créer ou de maintenir des ateliers secondaires sur leurs fermes.

La diversité permet aussi de mieux valoriser le parc matériel, un réel avantage pour *« développer la Cuma »*. Les adhérents n'ont pas besoin du matériel au même moment du fait de leurs productions différentes, ce qui permet d'étaler l'utilisation des outils et de réduire des problèmes d'accès au matériel même si nous avons vu plus haut que ces problèmes d'utilisation du matériel ne sont pas pour autant complètement résolus (voir partie II). *« C'est un gros avantage sur l'utilisation du planning. Parce qu'un éleveur par exemple le tracteur il va l'utiliser plutôt l'été alors que le céréalier ça va être plutôt automne/hiver par exemple »* (agriculteur J).

Dans les représentations des agriculteurs, la diversité des productions est donc souvent reliée au parc matériel, qui est au centre des préoccupations des adhérents. Cependant, dans leurs représentations de la diversité, les agriculteurs n'abordent pas seulement l'organisation autour du matériel, mais aussi l'avantage d'avoir accès à une diversité d'idées et de pratiques : *« plus on est nombreux, plus on a d'idées, plus on a de force. »* (Agriculteur D). La Cuma est donc aussi un lieu d'échanges d'idées, de projets et de pratiques, bien au-delà du matériel<sup>20</sup>. Ces représentations positives ne nient pas les complications relatives à la diversité, mais montrent que dans les perceptions des agriculteurs, les atouts de la diversité dépassent largement ces difficultés potentielles. *« Si on était tous pareil, ça serait triste, il y a des coups de gueule, mais ça fait avancer les choses aussi. »* (Agriculteur M).

---

<sup>20</sup> L'influence de la diversité sur le développement d'échanges de connaissances et de pratiques est développée plus en détail dans la partie II. C du Chapitre 3.

# Chapitre 3. La diversité qui organise le collectif

Ce résultat central implique que la diversité des exploitations et des agriculteurs n'est pas une source de conflits dans ces collectifs, ce qui amène à se demander pour quelles raisons et dans quelles conditions se sont construites ces représentations positives de la diversité ? Ce chapitre illustre comment les deux Cuma ont réussi à organiser et pérenniser l'organisation collective, grâce à la diversité des adhérents (I). En retour, la diversité peut agir comme facteur de développement du collectif et des exploitations.

## I. L'organisation de la diversité en Cuma

---

Malgré les difficultés d'organisation collectives en raison de la diversité des participants, la diversité n'est jamais assimilée à un inconvénient par les agriculteurs, ce qui peut étonner, alors qu'aussi bien dans la littérature que dans les retours de la FNCuma, la diversité est perçue comme un potentiel défi pour les collectifs. La grille d'analyse d'Ostrom permet de s'intéresser aux facteurs internes et externes qui favorisent le succès et la pérennisation de l'organisation collective, ici en se focalisant sur la diversité des adhérents. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la perception positive de la diversité comme moteur pour le collectif : la présence d'un régime de règles qui organise la diversité (A), des attributs structurels et interactionnels spécifiques aux Cuma étudiées (taille du collectif et gestion humaine) (B), ainsi que le développement de stratégies d'adaptation à la diversité au niveau du collectif (C). Ces facteurs sont facilités par la présence d'attributs « homogènes » unificateurs des exploitations et des adhérents, qui permettent d'organiser le collectif dans son hétérogénéité.

### A. Des règles formelles et informelles qui organisent la diversité

Les règles formelles et informelles sont des ressources collectives qui organisent le fonctionnement coopératif. En référence à Ostrom (1990) et au sociologue des coopératives Desroche (1976), j'identifie trois niveaux de règles de la coopération. En premier lieu, les grands principes qui constituent les projets de coopérative et fonctionnent comme communs immatériels (l'adhésion ouverte, le contrôle démocratique, la participation économique, l'autonomie et l'inter-coopération (règles de la FNCuma et de l'Alliance Coopérative

Internationale, 2019). A un deuxième niveau, des règles mises en place pour faire fonctionner ces grands principes, des règles opérationnelles qui font appel à des institutions et conventions, comme les méthodes de délibération. Finalement, la mise en œuvre de ces deux niveaux de règles par des acteurs, donc l'application des règles, aussi bien au niveau des individus que du collectif. Il s'agit donc aussi bien de regarder les règles régionales et nationales de la coopération, que l'élaboration de règles locales au sein des réseaux socioprofessionnels locaux au sens de Darré. Ces règles permettent d'organiser le collectif, aussi parce qu'elles laissent la flexibilité à des arrangements entre les agriculteurs.

Les premières règles qui organisent le fonctionnement des Cuma sont les statuts, qui visent à assurer l'engagement réciproque entre les agriculteurs et la Cuma. Cet extrait des statuts types des Cuma illustre bien cet engagement mutuel (FNCuma 2019c) :

### Figure 2. Extrait des statuts types des Cuma

<p>Article 7</p> <p><b>Vous vous engagez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>à souscrire à des parts sociales</li><li>à utiliser les services de la Cuma pour lesquels vous avez souscrit à des parts sociales</li><li>à respecter les règles de fonctionnements (statuts, règlement d'intérieur)</li><li>à payer vos factures</li></ul> <p><b>La Cuma s'engage</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>à mettre à votre disposition des matériels pour lesquels vous avez pris des engagements et souscrit des parts sociales, dans des conditions normales d'utilisation.</li></ul> <p><b>Durée de l'engagement</b></p> <p>elle est librement fixée dans les statuts) De 5 à 7 ans, en général l'engagement se renouvelle par tacite reconduction si l'adhérent ne mentionne pas la volonté de se retirer. L'adhérent peut demander des durées plus courtes pour des cas très particuliers (départ à la retraite).</p> <p><b>Cas de non-respect de l'engagement</b></p> <p>La Cuma peut vous faire payer des charges fixes au prorata de vos engagements et des dommages et intérêts.</p> <p><b>Exclusion</b></p> <p>Le conseil d'Administration peut exclure l'adhérent pour faute grave tel le non-respect de l'engagement.</p>
---

Cet engagement réciproque dans les statuts est fondé sur plusieurs facteurs de réussite de l'action collective selon Ostrom (1990) : les limites bien définies des individus qui ont accès à la coopérative, définies par la souscription aux parts sociales, la présence de règles de fonctionnement adaptées aux conditions locales, et un système gradué de sanctions pour des individus qui violent les règles de la communauté, sous la forme d'un paiement de charges fixes ou de l'exclusion. D'après l'agriculteur K, ces règles sont centrales pour la coopérative et déterminent « *l'esprit Cuma* »<sup>21</sup>:

<sup>21</sup> Ce concept est beaucoup mobilisé par les adhérents des deux Cuma pour décrire leur coopérative, et promouvoir aussi bien la « rigueur » et le fait de « faire attention au matériel », que la souplesse et l'ouverture de la Cuma.

*« C'est ça l'esprit Cuma, être souple, assumer que si un matériel est pris, on le rend le jour d'après. Mais quand les règles sont définies au départ, y'a pas de soucis. »*

Les règles de fonctionnement dans les deux Cuma visent en premier lieu à définir la gestion de la Cuma, l'engagement des agriculteurs et l'organisation quotidienne autour du matériel. La gestion de la Cuma est définie par les statuts, conformément aux règles internationales de la coopération. Les Cuma sont organisées en coopératives, avec un conseil d'administration réuni « tous les mois/deux mois », composé d'agriculteurs de la Cuma, avec deux à trois postes clé de gestion occupés par des agriculteurs (le président, le trésorier et parfois le secrétaire), et la tenue d'une assemblée générale qui rassemble tous les membres une fois par an. Ces règles d'organisation, sont communes à toutes les Cuma.

Les règles d'organisation autour du matériel sont définies au niveau local, par les agriculteurs dans chaque Cuma pour assurer une équité entre des agriculteurs ayant des systèmes de production très différents. Le respect de ces règles garantit la stabilité des interactions, des traitements égaux et la transparence. L'agriculteur G insiste particulièrement sur l'importance du respect de ces règles, ou « lois » sur le bon déroulement des interactions dans la coopérative. Il rattache même l'ambiance générale de la coopérative au respect de ces règles. Il y a deux ans la coopérative n'allait pas très bien ; depuis un an il insiste sur le fait que toutes les règles s'appliquent à tout le monde, et l'organisation de la coopérative fonctionne mieux. L'agriculteur G cite en exemple une faveur faite à certains adhérents sur du matériel nouveau et cher, pour lequel certains avaient obtenu des ristournes. Cette décision n'ayant été ni présentée ni votée en conseil, l'agriculteur G a donc demandé à ne pas accorder cette réduction, à moins d'en faire de même auprès des gros utilisateurs de matériel, afin que cela soit équitable, parce que « y'a une loi, elle est applicable pour moi, elle est applicable pour toi » « une loi c'est une loi, il faut que vous soyez transparents ». Ce besoin d'équité est déterminant pour certains agriculteurs, les règles appliquées aux uns doivent l'être aux autres, ce qui assure la transparence dans la coopération. Le fait de se référer aux lois permet d'éviter des situations conflictuelles, même si ces règles n'arrangent pas tout le monde, elles sont communément acceptées par les agriculteurs. Dans la Cuma des Deux-Monts, une des règles définies par les agriculteurs pour faciliter l'organisation quotidienne de la diversité, est de limiter à deux jours consécutifs d'utilisation de matériel.

*« 30 hectares, il a le droit à deux jours de matériel. Donc y'en a qui rentrent pour le thé, y'en a qui rentrent manger à midi, y'en a le soir cinq heures ils sont à la maison... et nous*

*on ne peut pas. Moi en deux jours je n'ai même pas le temps de finir quoi. Alors je suis obligé de tourner 20 heures sur 24 à peu près... ». (Agriculteur G, grand céréalier).*

Ce principe n'arrange pas tous les agriculteurs, mais il est accepté par tous les adhérents, ce qui facilite l'organisation autour du matériel. L'équilibre entre les différentes règles est important, les unes contrebalançant les autres selon des intérêts de chacun. Si la loi sur les deux jours d'utilisation n'arrange pas l'agriculteur G, d'autres décisions lui conviennent davantage, comme le vote de l'achat d'un gros cultivateur de 5m40, une règle qui lui convient, mais pas à tous les adhérents du groupe 'cultivateur'. Les arrangements possibles et l'équilibre entre les règles assurent leur acceptation par les agriculteurs et permettent d'organiser la diversité dans le collectif.

La légitimité du cadre collectif permet de fédérer la diversité d'agriculteurs. Ces règles n'ont pas forcément besoin d'être statutairement valides pour être reconnues par les agriculteurs. Ainsi plusieurs agriculteurs interrogés citent une ancienne règle de Cuma : pour investir dans un nouveau matériel, il faut être au moins quatre agriculteurs. Avec les évolutions des exploitations et les nouveaux besoins qui émergent, le réseau des Cuma a abrogé cette règle, mais elle est encore citée par de nombreux adhérents qui la croient encore valide. Le fait que les adhérents croient en la validité de cette règle, en fait une convention qui organise les investissements autour du matériel dans la Cuma.

Les règles particulièrement importantes aux yeux des agriculteurs concernent l'engagement dans la coopérative : le paiement des factures et plus spécifiquement le non-respect de cet engagement, (retard ou non-acquittement). Ce sont surtout les trésoriers et présidents, à qui incombe la tâche de suivi des retards de paiements, qui évoquent des projets de sanctions envers les agriculteurs qui ne payent pas. L'agriculteur M explique que la Cuma de Puygouzon a mis en place un système de blocage de matériel : pour les agriculteurs qui ne payent pas, le matériel n'est pas disponible jusqu'à règlement de leur facture. Cette règle vient aussi d'être testée à la Cuma des Deux-Monts depuis cette année.

La force des règles pour organiser ces collectifs hétérogènes tient à l'équilibre trouvé par les deux Cuma étudiées entre ces règles et des arrangements informels, qui permettent de s'adapter aux besoins et attentes de la diversité d'adhérents. Concernant le matériel, les règles peuvent être adaptés au cas par cas, par exemple pour la règle des deux jours aux Deux-Monts, où les agriculteurs avec des plus petites exploitations sont encouragés à faire leur travail en une journée, dans un arrangement « officieux », pour « faire l'effort pour les autres » et libérer le

matériel pour les plus grandes exploitations (Agriculteur H). L'agricultrice F (petite exploitation) décrit l'importance de cette combinaison de conventions et d'arrangements comme la capacité de « *à la fois s'organiser et en même temps avoir cette souplesse.* » Elle explique que si elle termine l'utilisation du matériel en une demie journée, elle appelle la personne qui lui succède sur le planning. De la même manière, si elle a besoin d'un outil pour 2 heures sans être inscrite sur le planning, elle va essayer de s'arranger avec la personne qui utilise l'outil. C'est un « *réflexe* » à prendre, afin d'optimiser l'utilisation du matériel. Concernant l'acquittement des factures, les agriculteurs insistent également sur cette souplesse comme un atout, qui permet d'adapter le paiement aux rythmes des rentrées d'argent des agriculteurs. Ceux-ci peuvent payer en une fois, de façon mensuelle, en plusieurs chèques ou par virement. « *On est assez souples au niveau des paiements. Tu veux faire dix chèques, tu fais dix chèques, tu mets la date derrière, Sébastien les pose à date et puis voilà.* » (Agriculteur M). L'agriculteur O indique que cette souplesse s'avère particulièrement importante pour les jeunes agriculteurs, qui disposent de peu de moyens, car elle leur permet d'étaler le remboursement des dettes. Ces outils sont pensés pour pallier l'inégalité dans les facilités de paiement selon les profils d'agriculteurs.

Pour s'adapter aux nouveaux besoins, ces règles et arrangements évoluent dans le temps aussi bien au niveau local qu'au niveau du réseau. Si les conventions et arrangements sont perçus comme un atout au niveau du collectif local, la directrice de la FDCuma évoque des réflexions sur l'évolution des statuts au niveau de la fédération. Elle expose par exemple les limites des statuts actuels pour le développement de projets plus ambitieux associant plusieurs Cuma, comme des projets d'énergie renouvelable ou de méthanisation. En effet, les statuts des Cuma ne permettent pas de louer des hangars à d'autres acteurs économiques ou de vendre directement de l'énergie solaire. Pour ces transactions économiques, la Cuma est obligée de créer une filiale. La directrice avance des évolutions futures possibles des statuts, pour permettre de prendre en compte ces opportunités économiques sans compromettre le statut coopératif :

*« Donc après, est-ce que les statuts peuvent évoluer tout en gardant les principes coopératifs auxquels on est attachés... (...) C'est dans ce sens-là que les évolutions statutaires, elles peuvent s'entendre quoi. Soit sur l'ouverture sur des publics non agricoles, soit sur des activités complémentaires des activités classiques de la Cuma. »*

Face à une diversité des nouveaux besoins, des questions se posent donc sur l'évolution de règles plus larges de la coopération et des règles au niveau local. Acceptées par les agriculteurs,

ces règles organisent le collectif dans sa diversité, en assurant des principes d'équité et de transparence. Le potentiel d'adaptation et d'évolution de ces règles, en plus des arrangements informels, sont cruciales pour répondre à l'évolution des besoins d'une diversité d'adhérents.

## **B. Des attributs spécifiques aux deux Cuma qui pérennisent la gestion de la diversité**

D'autres attributs du collectif, des exploitations et des adhérents fonctionnent comme leviers d'organisation de la diversité. Ainsi, 1) la taille du collectif, 2) la forme d'organisation du collectif, 3) des facteurs communs aux exploitations et 4) des attributs individuels des adhérents assurent la pérennisation de l'action collective. Ces facteurs sont, à leur tour, facilités par une habitude historique de la diversité.

### *La taille du collectif*

Au niveau du collectif, la gestion de la diversité est d'abord liée à la taille de ces coopératives, qui facilite l'organisation de la diversité dans ces deux Cuma. Elles sont toutes deux constituées d'un nombre d'adhérents plus grand que la moyenne départementale (plus de 60 adhérents dans les deux Cuma alors que la moyenne est de 35 adhérents dans les Cuma du Tarn (Vincq 2008). D'après l'agricultrice F, ancienne animatrice pour la FDCuma, la diversité est plus facile à organiser « *dans les grosses Cuma* », que dans les plus petites coopératives. Par leur capacité à investir dans du matériel diversifié et à le rentabiliser, les « grandes » Cuma peuvent plus facilement accueillir une diversité d'agriculteurs. En effet, dans les petites Cuma (comme celles observées pendant les deux AG) de 12 adhérents, le petit nombre d'adhérents limite l'investissement dans une diversité de matériel. Ces Cuma ont souvent tendance à être plus homogènes, par exemple constituées majoritairement d'éleveurs bovins, pour faciliter l'achat de matériel en commun malgré un petit nombre d'adhérents. Dans une grande Cuma comme la Cuma de Puygouzon ou des Deux-Monts, le nombre d'adhérents augmente la capacité de répondre aux besoins diversifiés des agriculteurs. De plus, la grande taille de la Cuma entraîne une plus grande tolérance vis-à-vis de visions diversifiées de l'agriculture, car il s'agit d'un cercle « *ouvert* » où les adhérents sont régulièrement confrontés à une diversité de points de vue et de pratiques, ce qui encourage une meilleure acceptation de la différence (Agriculteur J).

La taille de la Cuma pourrait cependant compliquer l'organisation de la diversité. Ces propos sont effectivement nuancés par l'agriculteur N, qui avance que la taille de la Cuma peut être un bien, comme un mal, « *pour moi c'est les deux* ». D'après lui, si la grande taille de la coopérative permet l'accès à une diversité de matériel, elle peut aussi davantage attirer des passagers clandestins : « *Il faut se méfier des grosses Cuma qui pour le moment aujourd'hui présentent des comptes sains, et qui ont tendance à attirer des gens, et justement il ne faut pas que ça dérive, et que ça devienne un truc de location.* » La taille de la coopérative est donc un facteur complexe, favorable à l'organisation de la diversité dans nos études de cas, au risque que certains agriculteurs se désengagent de la gestion collective.

### *Organisation décentralisée et centralisée de la coopérative*

Un autre facteur de pérennisation de l'action collective avec une diversité de membres, est la flexibilité organisationnelle de la coopérative. Les deux Cuma ont su s'adapter aux formes de diversité présentes sur leur territoire et développer des formes organisationnelles adaptées. Selon la diversité des adhérents (détaillées dans le Chapitre 1, Partie III.B), les deux coopératives ont développé des formes d'organisation différentes : une organisation décentralisée à la Cuma de Puygouzon, et une organisation centralisée aux Deux-Monts.

A Puygouzon, les différentes productions comme la viticulture, la production de maïs semence, la céréaliculture et les différentes formes de polyculture-élevage sont regroupées dans différents secteurs. Pour faciliter l'organisation du matériel, le matériel est organisé en plusieurs pôles géographiques. Cette organisation décentralisée répond à deux logiques différentes. Elle permet d'abord de regrouper le matériel spécifique à certaines productions là où sont localisés ces productions : le matériel autour de la production de maïs semences est gardé dans le secteur de Cambon, et le matériel viticole dans le secteur de Cunac. Ensuite, cela permet d'organiser du matériel fréquemment utilisé en double sur différents secteurs.

*« Sur les deux secteurs Puygouzon et Mouzieys, on a un peu le même matériel, il y a de télescopique, un ici un là-haut, les épandeurs c'est pareil, les tonnes à lisier c'est pareil voilà on a deux secteurs qui sont quasiment identiques au niveau du fonctionnement et voilà du matériel en double. » (Agriculteur M).*

Cela permet d'alléger le volume d'heures du matériel en limitant le déplacement et en facilitant l'accès. Afin d'impliquer cette diversité de secteurs dans l'organisation de la coopérative, les responsables du matériel (chez qui le matériel est rangé) sont presque tous dans le conseil d'administration. Cette implication des responsables de matériel dans le conseil est

centrale d'après le président de la Cuma, pour assurer une « *vision globale* » commune de l'avenir de la Cuma et impliquer la diversité des adhérents dans la gestion de la coopérative. Dans une logique de délégation, cette Cuma cherche par exemple aussi à confier les déclarations de sinistre à un nouvel adhérent, afin de réduire la position centrale du président et du trésorier dans la vie de la Cuma. Les adhérents de cette Cuma perçoivent cette organisation par secteur comme bénéfique au fonctionnement de la Cuma, et beaucoup redoutent au contraire une centralisation.

« *Il y a un paquet de Cuma de notre taille qui ont des hangars et des salariés, bon alors nous ça fait un moment qu'on en parle aussi, on ne sait pas trop parce que ça tourne assez bien comme ça, que là on est environ un noyau d'une quinzaine à être impliqués, à faire l'entretien, à être responsables.* » (Agriculteur M).

Les adhérents ont peur qu'un hangar central mène à un désinvestissement de certains adhérents et à un entretien moins assidu du matériel.

Dans la Cuma des Deux Monts, les exploitations différentes sont dispersées dans tout le territoire de la Cuma. La coopérative centralise le matériel dans le hangar, autour duquel les exploitations de la Cuma se trouvent dans un rayon de 20km. Cette forme d'organisation est présentée par les adhérents comme créatrice de lien social entre des agriculteurs différents, et comme forme d'organisation optimale pour le matériel avec la présence de l'atelier et du salarié de la Cuma pour l'entretien du matériel.

Dans les deux Cuma, les agriculteurs décrivent l'organisation de leur Cuma comme adaptée à leurs besoins et au contexte de la diversité. Le fonctionnement de cette flexibilité organisationnelle est renforcé dans les deux Cuma par le rôle de personnes clés, qui participent à organiser la diversité, dans leur capacité à fédérer les adhérents et à atténuer les conflits potentiels. Du fait de sa structure centrale, le rôle des personnes clé est particulièrement important aux Deux-Monts, dans les figures du salarié et du président. Le salarié est présenté par les adhérents de manière unanime comme quelqu'un « *qui fait tout pour que la Cuma fonctionne bien* », qui est « *de bon conseil* » et très « *avenant* ». La confiance et la disponibilité jouent particulièrement, les adhérents savent qu'ils peuvent compter sur lui en cas de souci, et l'apprécient. Les liens amicaux et sa présence fréquente au hangar de la Cuma font du salarié une personne reconnue, avec qui les adhérents partagent leurs problèmes de matériel, mais aussi les tensions avec d'autres adhérents.

« *Les choses se disent au salarié, je pense que Jérôme il en entend de toutes les sortes, se disent peut-être à C., qui est quand même un président très fédérateur, très calme, très posé...* » (Agricultrice F).

Le président est effectivement la deuxième personne pivot, fédératrice de la Cuma. Il est décrit comme quelqu'un « *qui sait écouter tout le monde* », avec qui « *on peut discuter* », et il se décrit lui-même comme faisant attention « *de rester en position neutre* ». Cette présence de deux personnes appréciées vers lesquels les adhérents peuvent se tourner en cas de conflits dans la coopérative est garante du bon fonctionnement de la Cuma. Le terme de neutralité, utilisé par l'agriculteur B et repris pour l'analyse, est central pour comprendre qu'il s'agit de personnes volontairement distancées – dans le cadre de la Cuma - des différences de positions, d'idées ou d'idéologies inhérentes à la diversité des agriculteurs.

A la Cuma de Puygouzon, il n'y a pas de personnes clés centrales, même si le président apparaît souvent dans le récit des adhérents. Il y a plutôt plusieurs personnes pivot, dans les différents secteurs, sous la forme des responsables de matériels, qui ont un rôle fédérateur, même s'il est moins exacerbé qu'aux Deux-Monts.

Dans la perception des adhérents de la Cuma et de sa forme organisationnelle, deux principes sont centraux : l'idée de neutralité et la vision de la Cuma comme « *Cuma d'accueil* ». Le principe de « *neutralité* », au cœur des interactions est partagé aussi bien au niveau de la fédération des Cuma, qui se décrit comme « *apolitique* », qu'au niveau des Cuma locales. Dans l'organisation locale, la diversité dans les membres du conseil à Puygouzon permet d'assurer cette neutralité dans les prises de décision, et d'ainsi prévenir les conflits : « *Sébastien il est entièrement neutre sur l'élevage, puisqu'il est viticulteur* » (Agriculteur P). Dans l'organisation quotidienne de la Cuma, les adhérents insistent sur l'organisation autour du matériel comme objectif central, pour éviter les conflits idéologiques et le risque de désintégration de la Cuma. Ces conflits idéologiques risquent en effet d'émerger et d'être renforcés par la diversité des adhérents et de leurs points de vue, dans des situations conflictuelles, comme par exemple au moment du conflit autour de la construction du barrage de Sivens à proximité de la Cuma des Deux-Monts.

### **Encadré 3 : L'abandon du projet de barrage à Sivens (d'après les témoignages des agriculteurs J et B)**

Ce projet de barrage date des années 1980, et a été relancé en 2010. Initialement, trois barrages devaient être construits dans le Tarn et Garonne, mais le Tarn a demandé de déplacer le barrage prévu à Varenne dans le Tarn, à Sivens, ce qui a été accepté sous condition de participation financière par le département du Tarn. Avec la multiplicité de participations financières, le budget total du barrage prévu à Sivens est monté à 8,5 millions d'euros. L'argument principal en faveur du barrage était de pallier au manque d'eau en fournissant de l'eau aux agriculteurs. Les opposants au barrage soutenaient que l'eau n'allait que bénéficier à une poignée d'agriculteurs au bord du Tescou. Ce projet de barrage a beaucoup polarisé dans la région, entre les habitants qui dénonçaient que le barrage allait soutenir de l'agriculture intensive et détruire des zones humides, et certains agriculteurs qui soutenaient qu'ils avaient besoin d'eau pour continuer leur activité. Ce projet a aussi mobilisé des associations qui se sont créées pour et contre le projet de barrage, et la profession agricole s'est positionnée, la FNSEA et les JA pour, et la Confédération paysanne et Nature et Progrès contre le projet. Une ZAD a été créée à Sivens pour résister au projet, et le projet a été abandonné après la mort tragique d'un zadiste : Rémi Fraisse.

Aujourd'hui, des discussions ont repris qui essaient de mettre autour de la table des agriculteurs, des représentants des professions agricoles et des associations pour développer un nouveau « *projet de territoire* ». L'agriculteur J, qui participe aux réunions sur ce nouveau projet explique que Nature & Progrès et des agriculteurs sympathisants essaient de pousser pour un projet local, rémunérateur pour les agriculteurs autour du maraîchage et de la transformation de légumes.

Le barrage de Sivens a en effet beaucoup polarisé les opinions des agriculteurs dans une opposition entre les agriculteurs – en faveur du barrage - qui soutenaient qu'il y avait un grand besoin d'eau pour les cultures et « *qu'il fallait respecter la loi* » comme le barrage avait été décidé (souvent des grands agriculteurs, soutenus par la FNSEA), et des agriculteurs – opposés au barrage, qui militaient pour adapter les cultures aux conditions environnantes et changer de pratiques (souvent des plus petites structures en bio, soutenues par la confédération paysanne et Nature & Progrès). Malgré le potentiel très clivant de ce sujet, les conflits autour de Sivens sont restés « *en dehors de la Cuma* » et la Cuma n'a pas été divisée, car le maintien de la Cuma

était trop important pour les agriculteurs : « *t'es adhérent de la Cuma et c'était plus important d'être adhérent* ». Pour éviter les conflits, les adhérents « *essayaient de ne pas trop en parler avec certains* » et ont su « *ne pas trop s'afficher quand il ne fallait pas* ». Le besoin de la coopérative est trop grand pour les adhérents pour risquer la désintégration de la coopérative en raison de conflits idéologiques ou politiques.

Le dépassement de tensions ne va pas de soi. L'agricultrice F témoigne ainsi d'un conflit moins bien géré dans une Cuma, lancée à Salvagnac avant la création de la Cuma des Deux-Monts pour permettre à des éleveurs de transformer leur production animale. L'abattoir a brûlé en 1992 sur « *incident criminel* » volontaire, sans identification du coupable. Cette période a mis au jour un « *clivage culturel* », entre agriculteurs « *conventionnels, du coin* » et agriculteurs néo-ruraux ou plus généralement « *innovants* » (comme l'agriculteur J qui était du coin, mais appartenait à la Confédération Paysanne). C'est dans ce moment de crise que les différences idéologiques entre ces types d'agriculteurs se sont accentuées. Ce durcissement idéologique en situation de crise n'a pas disparu, comme le prouve le cas de Sivens, mais les adhérents de la Cuma des Deux-Monts ont su éviter la crise grâce à la volonté commune de conserver la neutralité de la Cuma et de laisser les questions « *politiques* » au dehors. Une visée organisationnelle très forte de la coopérative qui influence la gestion de la diversité au quotidien.

La vision de la Cuma comme « *Cuma d'accueil* » est une autre notion centrale qui organise la diversité dans le collectif. Ce concept, souvent entendu aux Deux-Monts, incarne l'idée « *d'un état d'esprit différent* », ouvert, à toutes les demandes et tous les adhérents, quels qu'ils soient : « *on prend tout le monde* » (Agriculteurs A, B). Cette vision permet de contraster la Cuma nettement de la copropriété, une forme d'organisation plutôt fermée entre voisins qui se connaissent déjà. Ces deux notions de neutralité et d'ouverture de la Cuma sont deux concepts fondamentaux qui guident les formes d'organisation des deux coopératives avec une diversité d'adhérents.

#### *Des caractéristiques communes aux exploitations*

Certains attributs communs permettent également de fédérer les adhérents dans leur diversité. Les exploitations sont rassemblées dans leur diversité autour de deux facteurs : une base commune de travail avec le sol qui caractérise presque tous les adhérents, et la présence de pratiques similaires en raison des propriétés du terrain.

Le travail avec le sol est un point commun fort dans les deux Cuma. Qu'ils soient éleveurs, céréaliers, viticulteurs ou maraîchers, presque tous les adhérents ont des ateliers (principaux ou secondaires) qui impliquent de travailler avec le sol. Si les pratiques autour du sol varient du travail du sol en profondeur, au travail superficiel et au non-labour, le facteur en soi de travailler avec le sol implique dans ces deux Cuma un certain nombre de besoins similaires en matériel, ainsi que certaines valeurs partagées. L'agriculteur J explique ainsi que dans la diversité, « *il y a quand même un socle global qui est le sol, le travail du sol. Et la Cuma c'est le travail du sol au départ, et là on fédère un peu tous les systèmes là-dessus* ». Ce « *socle commun* » offre une certaine sécurité à la coopérative, qu'un certain type de matériel peut être utilisé par une majorité d'adhérents. Dans nos études de cas, ce socle commun implique aussi la présence de certaines valeurs partagées autour du sol, dans l'envie, partagée par une majorité d'agriculteurs, de rendre le sol plus vivant et de « *restructurer le sol* ».

*« La terre c'est notre travail, C'est elle qui nous fait bosser, enfin, qui nous fait gagner de l'argent quoi. C'est la Terre et le troupeau, Et le troupeau vit sur la terre donc c'est tout imbriqué l'un sur l'autre, si la terre elle ne va pas bien, les vaches elles ne vont pas bien. »*  
(Agriculteur D).

Les adhérents sont également fédérés autour de certaines pratiques similaires. En effet, beaucoup d'adhérents affirment que les façons de travailler sont liées au terrain, à la structure du sol, et que les agriculteurs mettent en place certaines pratiques, qui ne répondent pas tant à l'orientation de leurs exploitations ou à leurs idées qu'aux possibilités du sol. « *Nous on est en terre argileuse ici souvent donc les gens ont l'habitude, pour les cultures de printemps ils travaillent le sol, à l'automne, tout l'hiver passe dessus, tu as le gel, la pluie qui fait son œuvre et tu arrives à avoir une terre hyper souple au printemps* » (Agriculteur M). Ce constat que les couverts végétaux ne se prêtent pas forcément aux sols argileux est partagé par une variété d'agriculteurs, qu'ils soient bio ou conventionnels, éleveurs ou céréaliers. Ces représentations partagées créent une base commune et favorisent les échanges.

Ces résultats impliquent qu'un certain degré d'homogénéité facilite l'organisation collective avec une diversité d'adhérents. En effet, le sol est un facteur fédérateur, puisqu'il assure un certain nombre de préoccupations et de pratiques communes et du matériel en commun entre des adhérents avec des systèmes de valeurs différents.

### *Facteurs Individuels*

Finalement, des facteurs individuels des adhérents influencent également l'organisation de la diversité. Pour les Cuma étudiées, il s'agit particulièrement de l'âge. Comme déjà évoqué dans les représentations des adhérents de la diversité, le facteur de l'âge est particulièrement marqué dans la Cuma de Puygouzon, en raison du changement générationnel récent, qui a impulsé une nouvelle dynamique dans la coopérative. « *Au niveau de la Cuma ils ont laissé les rênes aux jeunes* » (Agriculteur N). En effet, l'âge peut être un facteur qui influence la trajectoire de l'exploitation et la volonté d'investir de l'agriculteur :

« *S'il y a trop de gens qui sont en fin de carrière et qui ne veulent pas renouveler le matériel, s'il reste que deux ou trois jeunes ils ne pourront pas le renouveler* » (agriculteur Q).  
« *Arrivés à l'âge de croisière ils n'aspiraient pas à investir dans du nouveau matériel, et est arrivé la génération de nous quoi, des jeunes, là où les structures ont grossi, des besoins différents, du nouveau matériel parce que de nouvelles pratiques, donc voilà on s'est foutu à investir* » (agriculteur M).

Ces témoignages partagent le constat que la génération d'avant « *à l'âge de croisière* » n'investissait que peu dans du matériel, et que l'arrivée d'un nombre assez important de jeunes qui avaient des nouveaux besoins de matériel a permis de redynamiser la Cuma. Comme pour les facteurs communs des exploitations, ici le fait d'appartenir à la catégorie « *jeune* » (qui n'est jamais définie, mais correspond en fait aux agriculteurs qui ont encore beaucoup d'années devant eux en tant qu'exploitant et peuvent ainsi investir dans du matériel) signifie que les agriculteurs ont quelque chose en commun, qui va orienter les choix de matériel et une certaine vision commune de « *leur boulot et les perspectives d'avenir* » (agriculteur K) : les « *jeunes* » partagent aussi généralement l'envie de passer plus de temps avec leur famille que la génération d'avant. Ces facteurs partagés facilitent de penser l'organisation commune sur le long terme, dans les investissements et le développement des projets communs.

### *Inscrire ces facteurs dans le temps*

Le succès de ces facteurs organisationnels et individuels de la diversité présuppose une certaine acceptation de la diversité chez les agriculteurs de la coopérative, qui a participé aux dynamiques d'acceptations de pratiques différentes, et à « *normaliser* » la diversité des exploitations. Cette habitude de la diversité explique la perception neutre ou positive de la diversité, qui est devenue une sorte de *statu quo*. Cette acceptation s'est construite dans le temps grâce à une présence historique de la diversité dans les deux territoires.

Le secteur de la Cuma des Deux-Monts a attiré dès les années 1980 - comme mentionné dans la partie sur l'évolution de la diversité dans le territoire de Salvagnac - des néo-ruraux « à l'état d'esprit » et aux pratiques différentes (agriculteur A). Aujourd'hui, certains d'entre eux sont là depuis plus de 30 ans, et il y a une dynamique double d'acceptation : d'une part, ces agriculteurs se sont fait accepter dans leur territoire, et de l'autre, il y a une dynamique plus générale d'acceptation du bio dans les 10 dernières années.

En effet, certains systèmes plus marginaux ont prouvé avec le temps leur robustesse économique, ce qui a augmenté leur légitimité aux yeux des agriculteurs du coin. De plus, le développement des aides bio et l'expansion du marché bio participent à cette reconnaissance.

« C'est sûr que maintenant c'est accessible le bio et il y a de plus en plus une prise de conscience. C'est vrai que sur les marchés au début on était vu, presque...Tu ne savais pas si tu sortais le panneau AB tu n'allais pas te faire jeter (rires). Alors que maintenant, c'est recherché, presque il y a des gens qui passent sur le marché et qui disent 'ah vous êtes là' » (Agricultrice H).

Ce phénomène d'acceptation de la diversité ne veut pas pour autant dire que toute personne de l'extérieur s'installant à Salvagnac est directement intégrée dans le secteur. L'agricultrice I se rappelle ainsi comment, lors de son installation il y a 10 ans, elle était regardée bizarrement par les autres, « comme un martien ». Elle s'installait comme « fille toute seule, non issue du milieu agricole et avec un nom à particules ». Mais le contact s'est vite créé avec les gens, facilité par le fait que son exploitation « tenait la route » et que ce n'étaient pas les premiers néo-ruraux à arriver dans ce territoire.

Une dynamique similaire s'est effectuée à la Cuma de Puygouzon, moins autour du développement du bio et de l'arrivée de néo-ruraux, que autour de l'arrivée de nouvelles productions comme la viticulture et le maïs semences. Dans cette Cuma majoritairement d'éleveurs jusqu'à la moitié des années 2000, une grande majorité des adhérents avait eu des fermes plus diversifiées auparavant, ce qui a facilité l'intégration d'autres types de production.

En résumé, la diversité est acceptée dans les deux Cuma grâce à son inscription dans le temps, ce qui a permis une organisation de la coopérative par des règles et arrangements, qui favorisent la gestion de la diversité. La forme d'organisation de la coopérative, ainsi que des facteurs fédérateurs communs aux exploitations et aux adhérents facilitent également le fonctionnement de la diversité dans la Cuma. Grâce à ces facteurs, ces deux coopératives ont su s'adapter à l'évolution de la diversité d'adhérents dans le temps.

## C. Les stratégies d'adaptation à la diversité au niveau du collectif

L'organisation de la diversité des adhérents n'est pas un objectif linéaire, où un certain nombre de facteurs doivent être remplis pour accéder à une « bonne organisation » de la diversité. Au contraire, il s'agit d'un processus continu d'adaptation, ce qui se reflète dans les stratégies développées pour répondre aux enjeux de la diversité dans la vie quotidienne des Cuma.

Une première stratégie consiste à s'organiser en « *groupes de travail* » pour des projets spécifiques, qui regroupent des exploitations similaires, autour de matériel spécialisé, qui n'intéresserait pas les autres adhérents. A Puygouzon, il y a deux sous-groupes importants : un 'groupe maïs' et un 'groupe vignes'. Le groupe de producteurs de maïs semences s'organise autour de matériel spécifique au maïs semences, qu'ils sont les seuls à utiliser (effeuilleuse, et benne) et des chantiers d'entraide autour de l'effeuillage. En effet, tous les agriculteurs du groupe sont en contrat avec le même commercial, la RAGT, qui leur fournit les semences et décide des moments de récolte. Ce groupe fonctionne comme sous-groupe indépendant au sein de la Cuma, l'agriculteur responsable de l'organisation du groupe explique qu'ils s'organisent entre eux et qu'il ne va pas au conseil d'administration. « *Comme moi c'est tellement spécifique le maïs, c'est vraiment à part, et eux ils savent que ça tourne, je ne vais pas à la réunion.* » (Agriculteur O). Le groupe vigne à Puygouzon fonctionne de manière similaire : les agriculteurs s'organisent autour de la machine à vendanger, s'entraident quelque fois sur des chantiers vignes et ont un grand intérêt à travailler ensemble comme ils étaient jusqu'à peu dans la même coopérative viticole. Le fait que deux agriculteurs aient récemment adhéré à une autre coopérative complique l'organisation du groupe, car ils travaillent pour des coopératives concurrentes (agriculteur N).

Aux Deux-Monts il n'y a pas de sous-groupes spécifiques avec ce même degré d'indépendance, mais il y a des « *groupes de travail* » qui se sont formés naturellement autour de besoins ou d'envies d'investissement dans du matériel similaire et peuvent être résumés entre un groupe d'éleveurs, un groupe de céréaliers conventionnels et un groupe de céréaliers bio.

« *C'est des groupes au niveau des réflexions pour changer les outils ou investir dans des nouveaux outils, là on est en train de regarder pour acheter une bétailière, c'est le groupe éleveurs voilà.* » « *Voilà, les bio ils travaillent ensemble eux avec les herses étrilles, les houes, leurs outils, les écimeuses, les outils qu'ils ont besoin eux que nous on n'a pas besoin, voilà, mais après c'est vrai qu'il y a des outils qui se croisent quoi.* » (Agriculteur D).

Pour certains outils qui ne regardent pas les autres groupes, ces agriculteurs s'organisent entre eux. Cela n'empêche pas d'autres agriculteurs d'autres groupes d'utiliser ces outils ponctuellement, comme par exemple d'autres agriculteurs non bio qui utilisent parfois la herse étrille aux Deux-Monts. Ces sous-groupes facilitent la prise de décision autour de l'investissement et la gestion de ce matériel spécifique qui n'intéresse pas tous les agriculteurs.

Plus généralement, on voit que la Cuma en tant que collectif s'adapte à l'évolution de la diversité des agriculteurs. A ces débuts, la Cuma des Deux-Monts était très orientée vers le maintien des petites et moyennes fermes. Aujourd'hui, face à l'évolution des exploitations, elle s'adapte aux grandes structures. *« Au départ, l'objectif c'était de maintenir le tissu de petites fermes. Et la Cuma avait un gros rôle à jouer à ce niveau-là. Bon aujourd'hui on est bien obligé de constater que les fermes ont énormément grossi et qu'il faut s'adapter plutôt à des fermes de 120 - 130ha. »* (Agriculteur J).

Cette partie illustre comment les Cuma se sont développées pour favoriser la gestion de la diversité de leurs adhérents et quelles stratégies d'adaptation elles ont développées pour optimiser l'achat et l'utilisation de matériel conforme aux besoins de cette diversité d'adhérents. Cependant, les Cuma ne s'adaptent pas seulement pour organiser la diversité de leurs adhérents, la diversité est aussi un moteur de développement pour la Cuma.

## II. La diversité comme facteur de développement

---

Au-delà de l'organisation de la Cuma autour de la diversité des adhérents, la diversité peut aussi agir comme facteur de développement. La diversité peut permettre de développer le collectif (A), entraîner la diversification des exploitations (B), ainsi que favoriser l'échange de connaissances et de pratiques (C). Ces facteurs permettent de repenser la place des Cuma dans le territoire et dans le réseau national (D).

### 1. Un Atout pour le développement du collectif

La diversité peut d'abord agir comme levier de cohésion pour le groupe en raison de la complémentarité des productions. Cette complémentarité facilite la gestion du planning du matériel : *« En fait cette diversité a été un avantage pour le développement de la Cuma, parce que pour l'utilisation des machines, du fait de cette diversité, les besoins ne se font pas sentir au même moment. Donc il y a une répartition des besoins qui fait qu'on valorise bien*

*l'utilisation des outils. Et qu'on travaille sans contraintes par rapport à un planning trop serré.* » (Agriculteur A). Comme l'indique cet agriculteur, le développement de la Cuma dépend de la capacité à s'organiser autour du matériel. Comme l'activité agricole est dépendante des saisons et des aléas climatiques, il peut être difficile de partager du matériel qui est nécessité par beaucoup d'adhérents dans les mêmes périodes. Sur ce niveau la diversité des adhérents peut être un atout, car des agriculteurs avec des productions et des modes de conduite différents ne vont pas utiliser le matériel au même moment, ce qui permet d'étaler l'utilisation du matériel. Pour les céréales par exemple, les agriculteurs en bio ont tendance à semer plus tard pour éviter les ravageurs :

*« En conventionnel on sème les tournesols, le soja, à partir de fin avril jusqu'au 15 mai et en bio on sème plutôt à partir du 15 mai. Pour du matériel qui sert uniquement aux éleveurs, comme les épandeurs à fumier, la diversité des élevages permet également de répandre l'utilisation, parce ce n'est pas les mêmes élevages, donc ils ne libèrent pas les bâtiments au même mois l'été »* (agriculteur A).

Cet étalage des besoins ressort dans une variété d'exemples dans les récits des agriculteurs, et permet d'optimiser le matériel. En plus de l'utilisation du matériel à différentes périodes, le même matériel peut servir pour différentes utilisations selon les agriculteurs : par exemple, le télescopique est surtout utile aux éleveurs pour le fumier et pour manipuler les balles de foin, mais un céréalier l'utilise également dans sa plantation de tabac. Le mode de conduite et la taille des exploitations entraînent aussi un volume d'utilisation du matériel différent, ce qui est particulièrement important pour du matériel utilisé sur de courtes périodes, comme le matériel de fenaison :

*« Alors en période de fenaison on a des gros coups de speed comme souvent dans les travaux agricoles alors (...) le fait que je sois le plus gros en fenaison, je pense que les autres voilà, dans le planning je suis souvent le premier à marquer parce que c'est mon activité principale j'ai que ça à penser. Alors quelqu'un qui fait autre chose il se dit vas-y je faucherai quand j'aurai fini de semer ».* (Agriculteur E).

Cet agriculteur explique que ce groupe de fenaison fonctionne parce qu'il est le seul gros utilisateur et que les autres ont moins de foin à préparer, ce qui permet de réussir à faire passer tout le monde.

En plus de l'optimisation du matériel, la diversité d'exploitations permet aussi d'avoir « *un panel de choix de matériel différents* », et assure donc un parc matériel diversifié en termes de type et de taille de matériel.

## 2. Un atout pour la diversification des exploitations

La présence d'une multitude de matériel différent dans la Cuma permet en retour aux adhérents de diversifier leurs exploitations. En effet, les exploitations ne sont pas figées, mais évoluent au contraire en fonction des circonstances et des opportunités. La disponibilité d'une diversité de matériel (qu'ils n'auraient jamais acheté en propriété) peut inciter des agriculteurs à développer ou à maintenir des ateliers secondaires. La diversification n'est pas seulement entraînée par la disponibilité de matériel, mais aussi par l'échange de savoir-faire : par exemple, à Puygouzon, un céréalier qui fait un peu de vignes, et un viticulteur qui fait un peu de maïs semences s'entraident pour leurs cultures secondaires respectives : « *en fait S. il a beaucoup de vignes et un peu de maïs semences et moi c'est l'inverse. Alors du coup, moi avec mon équipe de castreurs et ma machine je vais chez lui et je lui castrer le maïs (...) Et moi en vendange à la main (...) alors je crois que moi, sans ça j'aurais abandonné, mais lui il vient avec son équipe, un jour, et puis après on se fait des factures et puis voilà.* » (Agriculteur O).

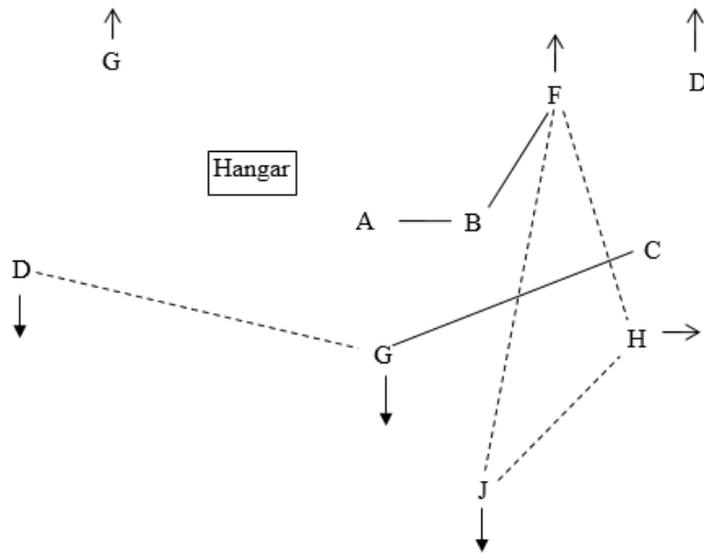
Grâce à la disponibilité de matériel en Cuma, les agriculteurs peuvent également développer des pratiques qu'ils n'auraient pas eu sinon, comme un céréalier qui a accès à du fumier de cheval et l'épand avec l'épandeur à fumier de la Cuma, mais n'aurait jamais acheté ce matériel en propriété, pour l'utilisation réduite qu'il en fait (agriculteur T). Un autre exemple d'expérimentation de pratiques grâce à la disponibilité de matériel est l'agriculteur G, qui fait des céréales en conventionnel, mais s'est inscrit sur la houe rotative, un instrument de désherbage beaucoup utilisé en bio, que lui veut utiliser pour écrouter la terre, mais où il va également expérimenter le désherbage : « *on veut s'en servir comme écrouteuse aussi ; quand y'a des gros orages, nous ce n'est pas forcément pour désherber ; on va l'essayer, voir comment ça marche.* » (Agriculteur G). La Cuma permet ainsi d'expérimenter et d'essayer du matériel utilisé par d'autres, ce qui peut permettre de diversifier les exploitations.

### **3. La diversité favorise les échanges de connaissance**

Plus généralement, la diversité peut agir comme vecteur de changement de pratiques chez les agriculteurs de la Cuma. Ce que nous appelons « expérimentations » sont des processus qui résultent de et participent à la production sociale de connaissance. Dans la définition de Darré (1996), ce terme permet de comprendre comment, à travers le dialogue et l'échange d'expériences et d'informations entre les agriculteurs, se construisent des variantes nouvelles dans les normes locales existantes. Cette approche permet d'entrevoir comment les échanges entre agriculteurs peuvent entraîner des variations dans les techniques et les discours utilisés.

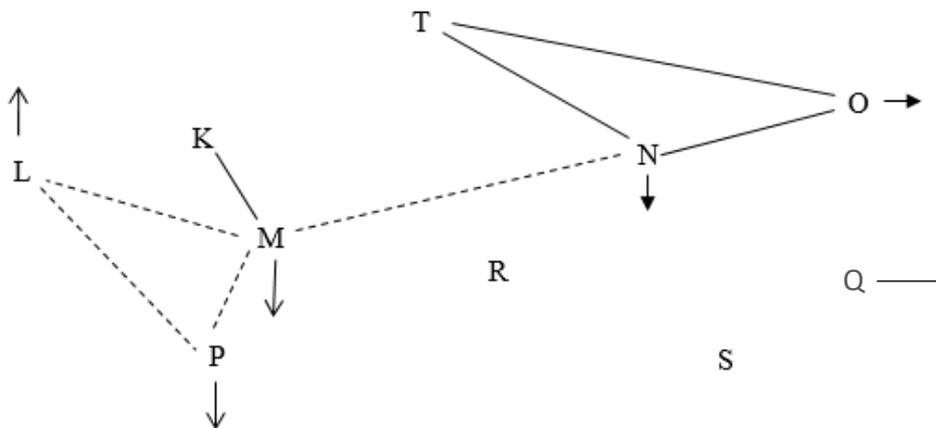
Pour illustrer ce propos, il s'agit d'abord de présenter les réseaux d'échanges des agriculteurs dans les deux Cuma, entre les adhérents de la Cuma, mais aussi leur multi-appartenance dans d'autres réseaux ou relations. Afin de comprendre les « processus de transformations des normes relatifs aux façons de voir les choses et d'agir » (Darré 1984, p. 142), Darré propose le concept de Groupe Professionnel local (GPL), qui fait référence à un groupe d'interconnaissance dans une aire géographique restreinte. Le sociologue distingue quatre types de morphologie de GPL, définis par trois traits qui caractérisent les formes et l'intensité des échanges : le nombre et la visibilité de grappes, l'existence de ponts entre ces grappes et la densité des liens de dialogue (Darré 1999). Dans cette typologie, les deux Cuma correspondent plutôt au type 1, avec la présence de plusieurs grappes d'échanges, des ponts entre ces grappes et une densité de liens souvent assez forts. La présence de plusieurs grappes est visible de manière plus nette à Puyguzon, alors que les ponts entre ces grappes sont plus nombreux dans la Cuma des Deux-Monts. Toutefois, peu d'informations sur l'intensité des relations sont ressorties dans les entretiens, à part le nombre de fois qu'une personne en citait une autre, ce qui n'offre qu'une approximation de l'intensité des relations entre les agriculteurs. Ensuite, malgré le fait que les entretiens ont donné des informations plus globales sur les liens entre les adhérents de la Cuma, l'échantillon de 10 agriculteurs (sur une soixantaine d'adhérents) ne permet pas de visualiser en détail les formes d'échanges entre l'intégralité des adhérents. Ci-dessous sont représentés les échanges entre les agriculteurs interrogés dans les deux Cuma :

**Figure 3. Morphologie interne/ liens entre les adhérents interrogés aux Deux-Monts**



Source : Réalisation par l'auteure.

**Figure 4. Morphologie interne/ liens entre les adhérents interrogés à Puygouzon**



Source : Réalisation par l'auteure.

Légende	
—	échanges de travail/matériel
----	échanges d'idées
→	échanges de travail/ matériel en dehors de la Cuma
→	échanges d'idées en dehors de la Cuma

Les figures 3 et 4 illustrent les liens d'échanges entre les différents agriculteurs interrogés. Dans les deux Cuma, on distingue des grappes d'échanges entre les agriculteurs, qui, en les croisant avec les perceptions des agriculteurs de la diversité, donnent une perception plus globale des échanges dans la Cuma. Aux Deux-Monts, il y a des échanges fréquents de travail/matériel et d'idées entre les agriculteurs C et G, des céréaliers conventionnels, qui échangent également des idées<sup>22</sup> avec l'agriculteur D, un éleveur conventionnel. Il y a une autre grappe d'échange de matériel et d'idées entre les agriculteurs A et B, deux céréaliers bio et respectivement le trésorier et le président de la Cuma, qui ont surtout à travers l'agriculteur B un pont vers une autre grappe d'échanges d'idées autour des agriculteurs F, J, H. Deux agriculteurs sont assez isolés des échanges avec les adhérents de la Cuma, ce sont des petits utilisateurs de la Cuma qui ont d'autres réseaux d'échange en dehors de la coopérative. Une majorité de ces agriculteurs a des réseaux d'échanges d'idées et parfois de matériel (comme de l'entraide entre voisins) en dehors de la Cuma, surtout au niveau local, et pour les agriculteurs E et J aussi dans des réseaux nationaux.

A la Cuma de Puygouzon, les liens se constituent de manière similaire, avec des grappes distinctes, des ponts entre ces grappes et des multi-appartenances assez marquées avec des réseaux extérieurs. Une grappe est constituée autour des agriculteurs L, M, P et dans une moindre mesure avec l'agriculteur K, tous des éleveurs bovins viande ou lait qui échangent fréquemment des idées. L'agriculteur M, le président de la Cuma, fait le lien avec le trésorier de la Cuma, l'agriculteur N, qui est dans une autre grappe avec les agriculteurs T et O, producteurs de maïs semence et de vignes – avec l'une ou l'autre des productions respectivement en atelier secondaire - et qui s'entraident autour du matériel et du travail. Ces grappes illustrent l'organisation par secteur de la Cuma, avec quelques agriculteurs isolés (R et S). L'agriculteur Q, qui apparaît seul sur le graphique, n'est en réalité pas isolé, mais dans une autre grappe d'éleveurs de la Cuma située dans son secteur, dont les autres membres n'ont pas été interrogés ici. Globalement ces agriculteurs ont des échanges assez forts entre eux ou avec des réseaux en dehors de la Cuma.

Dans les récits des agriculteurs, le constat est très présent que la Cuma a créé des liens là où il n'y en avait pas, entre des agriculteurs pourtant voisins. « *Mettez C., c'est un voisin, s'il*

---

<sup>22</sup> Ce qui est qualifié ici « d'échanges d'idées » concerne le fait que ces agriculteurs se sont beaucoup cités mutuellement dans les entretiens et ont montré qu'ils avaient des liens assez fréquents, sans pour autant effectuer des échanges matériels.

*n'y avait pas la Cuma on se verrait une fois par an aux obsèques du village quoi, presque. Alors que là on se voit » (Agriculteur E).*

*« Souvent, quand on achète en copropriété, on se tournait vers l'affinité qu'on avait, c'était souvent par l'entraide, parfois des voisins avec qui on s'entend bien (...). Moi pendant très longtemps j'ai eu aucun contact "professionnel" avec Sébastien, pourtant on était voisins. Parce qu'ils avaient le groupe vigne (...) Et nous de l'autre côté de la commune on était plus éleveurs, et on s'aidait pour ensiler, on ne s'aidait pas avec eux et on achetait entre nous. Sur la même commune, moi pendant très longtemps avec Sébastien on avait aucun matériel en commun, aucun. Parce que on avait formé nos groupes par nos productions, alors qu'aujourd'hui, on a le matériel ensemble, c'est la Cuma qui amène ça et avant on ne l'avait pas. » (Agriculteur Q).*

La Cuma permet de dépasser ces liens d'affinité basés sur l'entraide entre voisins et de rassembler des personnes avec des productions différentes, ce qui a permis cette rencontre de diversité. Les lieux d'échanges dans la Cuma, sont principalement les lieux où les adhérents cherchent le matériel : au hangar pour la Cuma des Deux-Monts et chez les responsables de matériel à Puygouzon. De manière plus ponctuelle, les échanges ont aussi lieu lors des réunions du conseil d'administration et de l'AG annuelle. D'après le président des Deux-Monts, *« la machine la plus intéressante à la Cuma c'est la machine à café »*, qui permet de réunir les adhérents dès le premier jour de pluie pour *« débriefer de ce qu'ils ont fait »*.

Les adhérents affirment qu'il leur arrive souvent de parler de leurs pratiques avec les autres adhérents, même si ces échanges sont parfois très courts. L'agriculteur M raconte ainsi : *« lors des réunions (...) en gros à 1h30 on a fait le tour des papiers et des choses qu'il fallait voir, et après ça part sur tous les sens quoi, tiens, moi j'ai essayé de semer tel truc, Ça a marché, ça a pas marché... vachement d'échanges finalement du fait d'avoir des systèmes semblables et différents à la fois, si tu veux parce que des techniques, tu vois les types de terre aussi il y a plein des façons différentes de faire donc ça permet de mutualiser aussi, les connaissances et les essais. »*

Cette mutualisation de connaissances est sous-tendue par la norme communément acceptée dans la Cuma de parler de technique et non de politique, de ne pas mêler pratiques agricoles et idéologies au sein de la Cuma. A plusieurs reprises dans les entretiens ressort le fait d'éviter les discours syndicalistes et les prises de positions politiques. Ce qui compte, c'est les échanges sur les pratiques concrètes et l'utilisation du matériel. Ce rejet de l'idéologie est une norme

acceptée au sein de la Cuma, ce qui n'empêche pas les engagements des agriculteurs dans d'autres lieux des échanges, comme par exemples des réseaux socio-professionnels d'éleveurs bio ou de Blondes d'Aquitaine.

Ces échanges de pratiques au sein de la Cuma peuvent entraîner des transformations des pratiques. D'abord, parce que le fait de rencontrer une diversité d'agriculteurs sur un temps long permet d'observer leurs expérimentations, ce qui favorise la diffusion de pratiques « innovantes » en cas de succès, tout comme le fait de ne pas faire les mêmes erreurs en cas d'échec de certaines techniques. C'est le cas par exemple de l'agriculteur D, qui suit avec intérêt la production de maraîchage plein-champs de ses collègues céréaliers bio, les agriculteurs A et B. L'agriculteur L confirme que l'observation des pratiques des autres permet de donner des idées sur des techniques pour sa propre exploitation. L'agriculteur Q affirme également qu'il développe ses pratiques en regardant ce que font les autres, qu'il n'a « rien inventé » et que les rencontres en Cuma sont une manière privilégiée pour lui de découvrir de nouvelles idées.

Côtoyer une diversité d'agriculteurs permet aussi de découvrir des nouveaux outils. Ainsi, l'agriculteur G a découvert la houe rotative – un outil de désherbage – grâce à ses collègues en bio, que lui utilise désormais pour décroûter, mais qu'il va également tester pour désherber. Les échanges sur les outils permettent également d'entamer des expérimentations à plusieurs, ainsi les agriculteurs A, B et G ont longtemps discuté sur les techniques d'engrais localisés et tous décidé d'investir dans une trémie frontale pour la fertilisation, et d'acheter le même modèle afin de pouvoir adapter les outils de la Cuma si besoin. Ces formes d'échange sont particulièrement importantes sur les couverts végétaux, une pratique nouvelle pour la majorité des agriculteurs interrogés et sur laquelle ils partagent beaucoup entre eux, car il y a un intérêt grandissant pour ce sujet.

Ces échanges de pratiques ne sont pas restreints au réseau localisé des Cuma locales, mais prennent forme aussi au niveau du réseau des Cuma à travers le magazine *Entraid* de la FNCuma. L'agriculteur P affirme ainsi que les membres du bureau de Puygouzon sont abonnés au magazine et échangent sur les techniques qui se pratiquent dans les autres Cuma de France à la fin des réunions du Conseil d'Administration.

Ces exemples construisent une hypothèse forte sur l'importance du partage d'expériences, d'idées et de matériel en Cuma, et sur le potentiel de ces réseaux pour apporter des changements de normes et de pratiques. Comme les évolutions des techniques agricoles n'étaient cependant pas au cœur de cette recherche, il serait intéressant de poursuivre une recherche plus

approfondie pour recueillir des données plus précises et pouvoir confirmer cette tendance. Le constat central est cependant confirmé, que dans ces deux Cuma les échanges d'expériences et de pratiques sont assez importants et renforcés du fait de la diversité des adhérents, qui permet de partager et d'observer des techniques très différentes.

#### **4. La diversité permet de repenser la place des Cuma**

Plus globalement, l'action collective en Cuma contribue finalement à construire les territoires environnants, qui influencent en retour les formes d'action collective en Cuma dans sa diversité d'adhérents.

En premier lieu, les Cuma développent des nouvelles formes de cohérence territoriale en réaction aux nouveaux besoins des adhérents. Pour répondre aux besoins spécifiques en matériel, la fédération départementale a d'abord développé avec les adhérents intéressés des Cuma départementales, comme la Cuma de maraîchage, créée en 2014 pour remplir des besoins spécifiques de matériel et de partage de connaissances en maraîchage, ou la Cuma *l'Atelier*, développée pour mutualiser les compétences et les investissements nécessaires à la transformation de produits pour la vente directe. Ces Cuma départementales répondent à des besoins avérés des agriculteurs et attirent des adhérents de tout le département. Ainsi, aussi bien l'agricultrice I des Deux- Monts, que l'agriculteur R de Puygouzon, font partie de la Cuma *l'Atelier* par exemple. Alors que ces deux agriculteurs ne sont que peu investis dans leur Cuma locale, ils participent activement à la Cuma *l'Atelier*, pour laquelle ils ont un besoin plus immédiat, car les deux éleveurs voient un avantage fort dans le fait d'avoir l'atelier de découpe en coopérative, ce qui permet de garder la main sur le produit animal et de participer activement à la transformation.

Un autre développement est la pratique de l'Inter-Cuma, entre des Cuma voisines. Cette manière de partager le matériel peut prendre plusieurs formes. D'abord pour partager des outils coûteux et trop peu utilisés par les adhérents d'une seule Cuma pour être rentables, comme pour la machine à ramasser des cailloux, qui est en Inter-Cuma avec la Cuma de Puygouzon. Ensuite, il y a une façon plus centralisée de pratiquer l'inter-Cuma, comme par exemple entre la Cuma de Lombers, une grande Cuma dans le Tarn avec une grande diversité de matériel, et beaucoup de plus petites Cuma autour. La Cuma de Lombers a ainsi créé la Cuma d'Assou, à laquelle des adhérentes d'autres Cuma peuvent adhérer, pour accéder à du matériel de la Cuma de Lombers. La Cuma de Puygouzon est par exemple adhérente à la Cuma d'Assou pour la presse à balles

carrées. Ces formes d'organisation territoriales ne s'effectuent pas toujours sans difficultés, ainsi lors des AG de « petites régions », les responsables de la Cuma de Lombers ont beaucoup évoqué les complications autour de cette organisation territoriale, et demandé un processus de médiation à la FDCuma. Dans le cas de la Cuma d'Assou, les complications sont dues aux inégalités financières et de responsabilité : la Cuma de Lombers, en raison de sa situation économique forte par rapport aux autres Cuma, s'est retrouvée à porter la responsabilité de tous les projets de matériel, alors que les autres Cuma y adhèrent comme « à la carte », sans beaucoup d'investissement préalable. Ces difficultés reflètent des problématiques de passer clandestin dans la coopération entre Cuma, reliées aux inégalités de pouvoir économique et de décision entre différentes Cuma. De plus, l'intégration territoriale des Cuma est de fait relativement limitée, malgré les efforts de la part de la FDCuma. Une majorité des adhérents interrogés s'accordent pour dire qu'ils n'ont aucun lien avec les Cuma voisines (à part pour la machine à cailloux), et ne savent que très peu des activités des autres Cuma. Une exception sont les adhérents qui adhèrent à plusieurs Cuma, comme par exemple l'agriculteur J, qui fait partie de quatre Cuma, et qui peuvent servir de passerelles de partage d'informations entre les Cuma.

Si cette intégration territoriale s'effectue non sans difficultés, il y a une tendance claire vers plus d'ancrage des Cuma dans leur territoire. Cette dynamique peut être initiée par la FDCuma, mais aussi par les adhérents eux-mêmes, par exemple dans les projets de quelques adhérents des Deux-Monts de productions de légumes. Les agriculteurs A, B et J se sont lancés récemment avec d'autres agriculteurs dans la production de maraîchage plein-champs. Cette production a été initiée par l'apparition d'un grossiste bio en recherche de légume plein-champs, mais aussi en parallèle du projet de développement d'une légumerie, poussé par Nature & Progrès pour le nouveau projet de territoire à Sivens. L'idée plus générale est donc de créer des productions de légumes dans la vallée du Tescou en parallèle de la création d'un atelier de transformation sous forme d'une légumerie, afin de faire du territoire de Salvagnac un territoire de production de légumes bio.

C'est donc sous toutes ces formes, que les Cuma, aussi bien dans le réseau des Cuma, que par les initiatives des adhérents, participent à construire des dynamiques de territoire. En retour, les évolutions agricoles dans les territoires des Cuma influencent les projets développés par les agriculteurs, aussi bien au niveau de leurs exploitations, que de la coopérative.

# Chapitre 4. Discussion

Cette recherche a permis d'explorer en profondeur les conditions d'émergence et de pérennisation de l'action coopérative dans des groupes de partage de matériel avec une diversité d'adhérents. L'idée initiale, que la diversité est une difficulté pour les Cuma, reposait sur des observations empiriques du réseau des Cuma, du projet Cap Vert (2017) et la thèse de Véronique Lucas (2018), ainsi que sur une tendance dans les sciences sociales (surtout en économie, mais aussi en sciences de gestion) de percevoir l'hétérogénéité des membres, et donc des projets individuels et des attentes vis-à-vis de la coopérative, comme un facteur compliquant la définition de valeurs partagées et d'un projet commun. Cette diversité est perçue comme compliquant la décision collective en augmentant les « coûts de transaction » et en augmentant le risque de comportements de passagers clandestins (p.ex. Olson 1965, Neupane 2003). Les deux études de cas ont permis d'analyser deux groupes qui se sont organisées autour de différents facteurs pour adapter la Cuma à la diversité, mais où la diversité est aussi un facteur de développement pour le collectif et les exploitations. L'objectif de cette partie est de mettre en lumière les résultats avec la revue de littérature, et le contexte agricole plus large, pour répondre à trois questions. En quoi cette étude a permis de répondre à la question de recherche sur la coexistence et les confrontations de la diversité des agricultures en Cuma(I) ? Quelles sont les implications des choix théoriques et méthodologiques (II) ? Et finalement, quelles sont les implications par rapport au traitement politique de la question des coexistences et confrontations des formes d'agriculture (III) ?

## I. Répondre à la question de recherche

---

Le cadrage de cette recherche sur la diversité des agriculteurs et des exploitations en Cuma a révélé plusieurs questions de recherche. D'abord, sur la question de comment s'organisent les agriculteurs en collectif Cuma avec une diversité de membres, et quelles sont les implications pour la pérennisation du collectif (A) ? Ensuite, quelle est l'influence sur le développement du collectif et le potentiel de changement de pratiques des agriculteurs et de l'évolution des exploitations (B) ? Plus largement, quelles sont les implications pour la coexistence et les confrontations des systèmes agricoles (C) ? Et enfin, quel est le rôle du réseau des Cuma dans cette rencontre d'acteurs différents (D) ?

## **A. L'organisation collective en Cuma avec une diversité d'acteurs**

L'entrée par l'action collective a permis d'analyser en profondeur l'organisation collective en Cuma et les réponses aux problèmes d'action collective générés par la diversité des acteurs. A travers l'étude de cas de deux Cuma, il s'est avéré que l'organisation collective d'une diversité d'acteurs avec des exploitations différentes, pouvait, malgré les hypothèses de départ contraires, être perçue comme une ressource pour le collectif et les adhérents.

L'étude de la diversité par le collectif – peu abordée dans la littérature - a permis de définir la diversité sous trois formes, comme la diversité des exploitations, des agriculteurs et de l'implication dans le collectif, ce qui met l'accent sur les interrelations et les représentations collectives de la diversité. Pour comprendre les relations entre cette diversité d'acteurs, les deux Cuma n'ont pas été regardées de manière statique, à un moment précis dans le temps, mais au sein des évolutions spatiales et temporelles, cruciales pour contextualiser les dynamiques de la diversité. Cette approche historique a mis en lumière ce qu'Hervieu et Purseigle (2013) qualifient comme une diversité croissante des trajectoires productives et commerciales, qui se créent à travers des relations de pouvoir face à la présence d'une logique modernisatrice. L'analyse approfondie du développement des Cuma et de la diversité dans les territoires alentours confirme cette tendance vers une diversité croissante de stratégies productives pour les territoires du Tarn. Les résultats de ces analyses montrent que les Cuma dans le Tarn ont évolué de coopératives axées vers l'autonomisation des agriculteurs familiaux et majoritairement composées d'éleveurs, vers des coopératives qui intègrent la diversité des formes d'agriculture spécifiques à leur territoire et diversifient leurs activités en fonction des besoins des adhérents. La caractérisation de la diversité actuelle dans ces deux Cuma a confirmé que la diversité de visions de l'agriculture se crée dans des interrelations constantes entre les choix de stratégie de production, les représentations de la diversité et les formes d'implication dans le collectif.

Les collectifs sont une entrée d'autant plus pertinente, qu'ils occupent une place centrale dans l'organisation agricole. Le matériel est un facteur particulièrement important dans l'agriculture française aujourd'hui, ce qui fait des Cuma des lieux d'organisation privilégiés. L'importance des Cuma est confirmée par une diversité d'agriculteurs, allant d'agriculteurs avec des petites exploitations diversifiées, à des nouvelles installations – néo- rurales ou non, à des exploitations optimisées avec un grand besoin de matériel. Cette variété d'agriculteurs

partage le constat que sans la Cuma, ils n'auraient pas les moyens de s'équiper en matériel nécessaire pour rendre leur exploitation viable.

L'entrée par le collectif et l'accent sur les éléments contextuels ont ainsi permis de discerner les dynamiques qui assurent l'émergence et la pérennisation de l'action collective avec des acteurs diversifiés. Au fur et à mesure de la recherche, il s'est avéré que les deux Cuma étaient des collectifs très homogènes au départ, et que la question portait donc plus sur la pérennisation que sur l'émergence de l'action collective, face à une diversité d'acteurs apparue avec le temps. Pour répondre à cette question, les Cuma peuvent être entendues comme des institutions auto-organisées au sens Ostrom (1990), comme un système de règles établies par les membres pour définir l'accès au matériel, les droits de propriété collective et le mode d'allocation du matériel. Pour les coopératives, cela correspond à la dualité de règles aussi définies par Desroche (1976), entre la dimension instituante, donc la production autonome de règles, et la dimension instituée, de règles coopératives définies par des lois. Analyser les coopératives comme institutions auto-organisées permet de comprendre quels facteurs facilitent l'organisation collective en Cuma, malgré ou grâce à la diversité d'adhérents. Plusieurs attributs identifiés par Ostrom s'appliquent au cas de la Cuma. D'abord, des facteurs structurels, notamment la dépendance des agriculteurs au matériel et le temps long de la coopération, facilitent l'organisation collective et l'apprentissage. Dans ces études de cas, la taille du groupe n'est pas un facteur qui facilite ou freine clairement l'action collective. Contrairement aux postulats d'Ostrom (1990) ou d'Olson (1965), la taille plus grande de la coopérative semble faciliter l'action collective, mais certains agriculteurs pensent aussi que cela peut entraîner des problèmes de passagers clandestins. La notion de proximité géographique des acteurs (Fontaine 2016), semble plus clairement favoriser l'organisation collective dans ces deux cas. En effet, les agriculteurs des deux Cuma, aussi différents qu'ils soient dans leurs exploitations et leurs points de vue, ont une certaine homogénéité dans le sens d'Ostrom, qui qualifie d'homogène des acteurs qui arrivent à développer une volonté commune. Ici, les attributs hétérogènes des acteurs ne sont pas en contradiction avec la volonté partagée de développer la Cuma. Cette volonté de s'organiser collectivement est renforcée par des règles extérieures, sous la forme de règles internationales de la coopération et de statuts coopératifs, et par des règles propres autour de la gestion de la Cuma et du matériel définies par le collectif. Les règles communes de gouvernance sont adaptées aux conditions locales et créées par les membres de la Cuma, ce qui permet de mettre au centre de la coopérative l'envie de s'adapter à la diversité des besoins des adhérents. Ces règles sont respectées par les adhérents, et en cas de non-respect, des sanctions peuvent être

mises en place comme le paiement d'indemnités ou l'exclusion de la coopérative. Cela va de soi avec la mise en place de mécanismes de résolution de conflits, centraux dans une organisation avec des membres très différents. Ces règles ne correspondent pas toujours à toute la diversité des acteurs, mais l'équilibre entre le respect de ces règles et les arrangements informels entre les adhérents garanti la stabilité et la transparence des interactions.

Cette organisation en coopérative est facilitée par l'expérience préalable de la coopération, sous la forme de pratiques coutumières d'entraide, très pratiquées en agriculture. La flexibilité de la forme coopérative et l'habitude historique de la diversité et de la coopération permettent finalement à ces deux Cuma de s'adapter au contexte de la diversité dans leur territoire, en développant des formes d'organisation plus ou moins centralisées. A ces facteurs structurels s'ajoutent des facteurs comportementaux, comme la création de confiance et de réciprocité et plus largement un sentiment d'équité dans les interactions, centraux pour assurer une organisation de la diversité.

Ces facteurs identifiés grâce aux attributs et « principes de conception » proposés par Ostrom permettent ainsi d'identifier comment la diversité d'intérêt et de besoin de matériel des adhérentes est conciliée au sein de ces deux Cuma. Au-delà d'organiser la diversité des intérêts, deux principes se sont dégagés dans ces deux Cuma afin d'organiser la diversité des points de vue et les idéologies différentes des adhérents : les principes d'ouverture et de neutralité. Les deux Cuma se sont construites comme des coopératives ouvertes à tous types d'agriculteurs et d'exploitations, et comme des lieux neutres, où les discussions politiques sont laissées de côté au profit des préoccupations fonctionnelles et pratiques, afin d'éviter les conflits d'idées. La combinaison de ces facteurs et principes a permis de pérenniser l'organisation de la diversité dans ces deux Cuma.

## **B. Le potentiel de développement du collectif et de changement de pratiques**

Au-delà des dynamiques d'adaptation et d'organisation de la diversité, la rencontre d'une diversité d'agriculteurs et d'exploitations au sein de la Cuma permet aussi de développer le collectif et d'influencer les pratiques des agriculteurs. Ce postulat permet d'aller au-delà de l'idée d'adaptation du collectif à la diversité des acteurs, pour montrer que la diversité peut agir comme facteur de développement, au niveau organisationnel et des pratiques. Ainsi, les Cuma se sont développées dans les dernières années vers des coopératives ancrées dans le territoire, qui participent activement aux développements alentours. L'analyse de l'évolution de la

diversité dans les territoires a montré que la diversité s'est développée de manière différenciée dans les territoires des deux Cuma. Dans le territoire de Salvagnac, des formes d'agriculture biologique et céréalière ont beaucoup augmenté ces dernières années, alors que les territoires autour d'Albi sont majoritairement composés de différents ateliers d'élevage. Ces évolutions différentes influencent les types d'activités développées au sein et autour de la Cuma, comme la création d'un projet de légumerie autour de la Cuma des Deux- Monts.

Les Cuma se sont aussi avérées comme des lieux de rencontre et de liens sociaux privilégiés. En effet, les deux études de cas ont montré que les Cuma ont permis les rencontres d'une diversité d'agriculteurs, qui – alors qu'ils sont voisins – ne se seraient pas rencontrés s'il n'y avait pas eu la coopérative. Autour du besoin partagé de matériel, cette rencontre fonctionnelle crée des interactions régulières entre des agriculteurs, qui entraînent des discussions autour des pratiques et techniques utilisées. La rencontre d'une diversité d'adhérents aux pratiques différentes, permet ainsi d'observer et d'essayer différentes techniques, qui peuvent entraîner jusqu'à des changements plus profonds dans les trajectoires des exploitations. Ces interactions sont plus ou moins fortes selon les agriculteurs et leur participation à la Cuma. On distingue ainsi un « noyau dur » d'agriculteurs qui participent au conseil d'administration et sont impliqués avec une fréquence d'échanges plus élevée, et des agriculteurs qui gravitent autour de ce noyau et sont moins présents dans la coopérative. Cependant, même les agriculteurs moins impliqués à la Cuma racontent qu'ils font appel au conseil des autres adhérents. Ainsi, les Cuma permettent non seulement de diversifier les exploitations grâce à la diversité de matériel qui facilite la création d'ateliers secondaires, mais aussi de développer les pratiques grâce aux échanges entre les agriculteurs.

### **C. Les implications sur la coexistence et les confrontations des systèmes agricoles**

Ces deux résultats majeurs, de l'adaptation des Cuma à la diversité et du développement des Cuma et des agriculteurs grâce à cette diversité, doivent être pensés dans la question plus générale de la coexistence et la confrontation des systèmes agricoles. Cette étude a permis de montrer que dans l'organisation locale au niveau des deux coopératives étudiées, une diversité d'agriculteurs et d'exploitations coexistent, malgré les postulats initiaux de conflits potentiels en raison de cette diversité.

En effet, dans ces deux Cuma, des facteurs extérieurs comme la pression des prix, la conjoncture économique difficile et les besoins de créer des exploitations viables et vivables

incitent les agriculteurs à partager du matériel pour palier à ces pressions extérieures, ce qui l'emporte sur les divisions idéologiques fortes dans les perceptions de l'agriculture. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conflits qui reflètent des divisions importantes au niveau des visions des modèles agricoles et de l'agriculture – qui se sont par exemple cristallisées au niveau de Sivens ou de l'incendie à l'abattoir à Salvagnac – mais plutôt que dans l'organisation fonctionnelle, qui touche directement à la survie de l'exploitation, ces tensions sont mises de côté pour assurer la coopération autour du matériel. Ce résultat important incite à penser les questions de coexistence et de visions différentes de l'agriculture non comme des conflits généraux qui traversent tous les domaines de l'agriculture, mais comme des dynamiques qui sont essentielles dans certains espaces, et mises de côté dans d'autres, où l'organisation fonctionnelle est prévalente.

Ce résultat ne remet pas en cause l'importance des divisions autour des modèles agricoles, particulièrement centrales aujourd'hui dans un contexte de remise en cause du modèle agricole dit « productiviste ». Il montre cependant la complexité des visions sur l'agriculture, qui peuvent prendre forme différemment dans différentes arènes d'action. Dans ce sens, l'arène d'action de la Cuma, aussi bien au niveau national que local, fait prévaloir les discussions sur les techniques et écarte les discussions idéologiques, ce qui crée un espace privilégié pour observer des dynamiques d'exploitations. Ainsi des exploitations très différentes au niveau des visions et des discours, peuvent adopter des techniques agricoles similaires, comme par exemple des couverts végétaux ou le désherbage mécanique, initialement des pratiques d'agriculteurs bio, mais qui sont aussi expérimentées par des agriculteurs conventionnels. Finalement, cet accent sur les pratiques permet de penser les questions dans le sens inverse : au lieu d'approcher la diversité des agriculteurs à travers des exploitations caractérisés comme « bio » ou « conventionnelles » par exemple, l'espace de la Cuma permet de regarder les orientations des exploitations dans leur complexité et dans la diversité de stratégies développées.

#### **D. Les implications pour le réseau des Cuma**

Finalement, le résultat d'une coexistence de la diversité des exploitations au niveau local, amène à considérer les effets de ces développements au niveau du réseau des Cuma. Le réseau national des Cuma apporte des directives fortes sur les orientations des Cuma au niveau du projet politique et des statuts des coopératives et agit pour la reconnaissance des coopératives au sein de la profession agricole. Si ces actions influencent les projets et les activités au niveau

local, comme par exemple la possibilité récente d'emploi de salariés ou la création de projets environnementaux, la FNCuma opère de façon distincte et assez éloignée des Cuma locales, avec lesquelles il n'y a pas de contact direct. Les deux Cuma étudiées sont en effet plus en relation avec la fédération départementale, qui coordonne les projets des Cuma dans le Tarn. Le choix de ne pas plus inclure la fédération dans l'analyse des résultats vient du fait que les résultats ont été construits à partir des représentations des agriculteurs, et que les agriculteurs ne ressentent que peu de liens, même avec la FDCuma, avec qui le contact est assez rare. En effet, les salariés de la FDCuma en contact direct avec les Cuma locales sont les animateurs comptables, qui voient les Cuma en moyenne deux fois par an. Ainsi, paradoxalement, alors que les Cuma sont organisées en réseau, la majorité des adhérents des Cuma – à l'exception du président et du trésorier plus en contact avec la FDCuma – ont une représentation de leur Cuma comme une coopérative de proximité, intégrée dans le territoire, et non dans un réseau plus large. Ce résultat renforce l'argument que les Cuma sont surtout en lien direct avec le territoire géographique qui les entoure. L'organisation de la diversité est donc pensée à un niveau très local, au niveau des Cuma et de leur territoire, poussée par certains projets de la FDCuma ou des avancements au niveau de la FNCuma, mais surtout par des initiatives concrètes des adhérents de la Cuma.

## II. Implications des choix théoriques de la recherche

Face à ces résultats, se pose la question des implications des choix théoriques et méthodologiques de la recherche pour arriver à ces conclusions. L'implication théorique centrale, car la plus mobilisée au long de l'étude, consiste à se demander comment le choix de s'appuyer sur Ostrom pour creuser la fabrication d'un commun a permis d'éclairer la question de la coexistence des systèmes agricoles. Cette question est analysée en relation au choix méthodologique de s'appuyer sur l'étude des représentations (A). Ensuite, se pose la question de l'apport de ces choix pour les études de la diversité en agriculture (B). Finalement, les limites de ces choix théoriques face à l'invisibilisation de certains facteurs sociologiques doivent être mis en lumière (C).

## **A. L'apport de la construction d'un commun sur la compréhension de la coexistence des exploitations**

Quel est l'apport d'une analyse de la Cuma comme en tant qu'institution auto-organisée autour d'un commun de matériel, en comparaison à d'autres types d'analyses de la coopérative ?

D'abord, la considération du matériel comme CPR a permis de mettre l'accent sur l'organisation collective des agriculteurs, et d'approcher la Cuma comme institution distincte, non régulée par le marché ou par l'état, mais créée dans l'organisation autonome des agriculteurs. Cette approche permet de mettre l'accent sur les agriculteurs comme acteurs, ce qui se complète bien avec l'approche par les représentations des agriculteurs. Ces deux entrées permettent de mettre les agriculteurs et leur vision de la diversité au centre de la recherche. Ensuite, c'est grâce à cette approche par les CPR que les différents facteurs qui favorisent l'action collective des agriculteurs ont pu être mis en lumière. L'approche par les communs met en exergue les différents modes d'élaboration de règles d'inclusion ou d'exclusion et les modalités d'usage des ressources (ici du matériel), et permet de les discuter en se focalisant sur la diversité des acteurs. Approcher le matériel comme CPR permet ainsi d'approcher des situations d'action complexes, dans lesquelles les formes d'organisation et les registres d'action sont directement reliés à la gestion des ressources, ici du matériel. Cette approche a deux finalités distinctes et complémentaires : saisir les dynamiques autour du CPR, et mieux comprendre les modalités d'intervention ou de développement autour de l'utilisation et du partage des ressources, du matériel (MEAE et al 2017). Dans la dynamique « appliquée » de cette recherche, ces deux finalités sont centrales. Ce commun de matériel a surtout été approché par deux entrées, par les *formes de gouvernances* et par les pratiques. L'entrée à travers le mode de gouvernance permet de mettre au centre la finalité non seulement économique, mais aussi sociale de la coopérative. L'entrée par les pratiques permet d'analyser les pratiques effectives et diverses des agriculteurs, et, associé à l'analyse des représentations, de mettre en évidence les rapports de force qui expliquent les choix de règles et d'organisation. L'organisation autour du matériel est dépendant des relations entre les acteurs et des formes sociales d'organisation, ce qui a bien pu être mis en évidence par cette approche à travers la grille de lecture des communs.

L'accent sur la diversité des acteurs, qui est traitée comme un facteur parmi d'autres qui influencent l'action collective dans les théories d'Ostrom, apporte un angle pertinent qui permet

de dépasser plusieurs critiques apportées aux analyses d'Ostrom et de ses collègues. D'abord, il devient impossible lorsque l'on s'intéresse à la diversité des acteurs, de ne pas prendre en compte les relations de pouvoir et les inégalités entre les différents agriculteurs. Il s'agit d'un aspect central pour comprendre les dynamiques de choix de matériel et les différences de position dans la coopérative, qui révèlent plusieurs hiérarchies au niveau de la taille des exploitations, et du niveau d'implication dans la coopérative. Pour cela, des apports théoriques comme ceux de Henri Desroche (1976) sur les interrelations entre les membres d'une coopérative ou de Darré (1999) sur les liens entre les adhérents dans des réseaux socioprofessionnels locaux, permettent de regarder en détail les relations entre les membres et les sources d'inégalités potentielles. Le poids économique des exploitations peut ainsi influencer les décisions autour du matériel, paradoxalement car le système des Cuma est construit sur le système « 1 personne = 1 voix ».

L'approche par les représentations et les significations que les agriculteurs donnent à la diversité, permet également de mettre en lumière les interrelations entre les acteurs. De plus, cette approche permet de déconstruire l'idée – implicitement véhiculée dans les analyses d'Ostrom centrées sur la résolution d'un dilemme social – qu'il y a une vision partagée de la *performance* de l'action collective. L'approche par les représentations montre au contraire que les agriculteurs n'ont pas les mêmes représentations de la diversité, ni les mêmes attentes et perceptions du succès de l'action collective, ce qui ne les empêche pas, tout au contraire, de construire un projet commun autour du partage de matériel.

Le choix méthodologique d'aborder les questions de recherche à travers la construction de sens et la centralité des discours a permis une approche résolument centrée sur les agriculteurs, leurs interactions, et leur vécu de la diversité et de l'organisation collective. Cette approche implique le postulat fort que les significations données par les acteurs influencent leurs actions. Dans l'étude d'un collectif, cette entrée permet d'analyser les représentations non seulement individuelles, mais aussi collectives. Adopter une lecture par la coopérative a ainsi permis de mettre l'accent sur les liens sociaux, ainsi que sur la construction de pratiques et de points de vue dans les interactions entre les agriculteurs.

## **B. L'apport pour les études de la diversité en agriculture**

Plus largement, le choix méthodologique de l'entrée par l'action collective est un apport intéressant pour les études de la diversité dans l'agriculture. D'abord, elle apporte des connaissances sur les coopératives agricoles, qui ne sont que très peu théorisées en France

(Filippi et al 2012). En effet, ce n'est que tardivement que la coopérative a été analysée comme objet d'étude en tant que tel, comme organisation distincte des entreprises par sa finalité qui n'est pas seulement économique, mais aussi sociale, ce qui implique un mode de gouvernance particulier (Filippi et al 2012). Etudier des coopératives agricoles de proximité avec un nombre d'adhérents réduit a ainsi apporté une compréhension plus détaillée de l'influence sur l'organisation agricole au niveau local de cette gouvernance coopérative en Cuma.

Ensuite, l'étude de la diversité agricole par l'entrée du collectif est un apport intéressant pour les analyses de la diversité des exploitations, des « systèmes d'activité » ou des modèles agricoles. La focalisation sur le collectif permet de se démarquer des études centrées sur l'efficacité productive des combinaisons de production, pour intégrer des fonctions environnementales et sociales en plus des fonctions économiques et pour mettre en lumière les relations avec le territoire, dans une analyse plus proche des théories de la multifonctionnalité de l'agriculture. La focalisation sur le collectif permet cependant aussi de dépasser ces études pour s'intéresser encore plus à la présence – ou au manque – de cohésion sociale entre les différents types d'agricultures et d'agriculteurs. Dans un champ d'étude beaucoup marqué par une variété de typologies sociotechniques focalisées sur les exploitations, une étude de la diversité technique mais aussi des influences de la diversité sur les interactions sociales, apporte un angle de vue nouveau.

### **C. L'invisibilisation de facteurs sociologiques dans l'approche par l'action collective**

En plus de considérer les apports de ces cadres théoriques pour répondre aux questions de recherche, se questionner sur les choix théoriques implique aussi de considérer les limites de ces approches. Premièrement, malgré la tentative d'enrichir les théories d'Ostrom par des théories sociologiques, l'objectif de prendre en compte les relations de pouvoir n'a qu'été partiellement atteint. En effet, les positions sociales des agriculteurs interrogés, surtout concernant leur genre, leur âge et leur parcours d'étude qui sont des facteurs particulièrement intéressants pour cette recherche, n'ont pas pu être pris en compte, car cela aurait dépassé l'ambition de ce mémoire. Le facteur « âge » était présent dans les représentations sociales des agriculteurs à Puygouzon, et a ainsi été pris en compte dans l'analyse de l'organisation collective, mais les facteurs de genre et de parcours d'étude étaient absents dans les témoignages des agriculteurs. L'âge semble par exemple jouer sur la vision de l'agriculture dans le sens où une majorité d'agriculteurs jeunes mettent en avant l'envie de passer du temps

avec leur famille et de ne pas passer leurs journées à travailler. L'absence de mention du genre est particulièrement percutante si l'on considère que dans les faits, les deux Cuma étudiées véhiculent des inégalités de genre et sont largement composées d'hommes. Ainsi, aux Deux-Monts, il y a 7 agricultrices parmi les 66 adhérents, et à Puygouzon il y a 5 agricultrices, pour un total de 74 adhérents en 2018. A la Cuma de Puygouzon, le conseil est uniquement composé d'hommes, alors qu'au Deux-Monts une femme est présente dans le conseil. Les positions de président et de trésorier sont toutes deux occupées par des hommes. Plus globalement, dans les 111 Cuma du Tarn, seule une Cuma a une femme comme présidente. Ces dynamiques sont largement représentatives des dynamiques dans la profession agricole, où les rapports de genre persistent, marqués par une invisibilisation sociale et politique de la place des femmes dans le travail agricole. Malgré des transformations dans ces rapports ces dernières années vers une reconnaissance progressive ou un « dévoilement » du travail des agricultrices sur les exploitations, les agricultrices ne sont que peu représentées dans les réseaux professionnels agricoles (Nicourt 2014). Lors de l'échantillonnage des agriculteurs, j'ai bien essayé de parler à autant de femmes que d'hommes, cependant, seules trois agricultrices ont pu être interrogées aux Deux-Monts et aucune à Puygouzon, simplement en raison de la faible représentation de femmes dans les deux Cuma.

La prise en compte du genre et du parcours d'étude dans l'approche des représentations de la diversité serait un apport pertinent pour comprendre plus en profondeur les facteurs sociaux qui influencent les points de vue sur la diversité. Quelques hypothèses peuvent cependant être tirées à ce propos à partir des résultats, qui montrent que les trois agricultrices interrogées aux Deux-Monts pratiquent de l'agriculture hors-sol, en vente directe, et assez différentes des autres exploitations. Les trois agricultrices sont néo-rurales, et se sont installées en agriculture après avoir effectué un autre parcours professionnel. Toutes trois partagent la vision d'une agriculture diversifiée, à petite échelle, plus accessible et proche de la nature. Creuser ces résultats sur le temps long permettrait de comprendre l'influence de la position sociale sur les visions de l'agriculture et sur les rapports de pouvoir dans l'action collective.

### III. Implications pour le traitement politique de la question

Les réponses à la question de recherche et les apports et limites des choix théoriques permettent finalement de se poser les questions des implications politiques de ces choix. Ces

implications politiques se posent aussi bien à niveau plus global, que directement au niveau du réseau des Cuma.

En effet, il est central face à ces résultats, de considérer les implications politiques des choix méthodologiques. Qu'est-ce que la focalisation sur les Cuma comme objets de recherche – des coopératives volontairement construites comme des lieux neutres - apporte comme biais au niveau du traitement des tensions résultant de la diversité ? Certains pourraient effectivement argumenter que le cadrage de la question de recherche sur les Cuma ne permet pas d'adresser les questions de la coexistence et des confrontations, les Cuma étant volontairement construites comme des espaces « neutres », fonctionnels, où les différences de points de vue ne sont pas adressées. Au contraire, je pense que l'existence même de ce lieu de neutralité est un résultat important. En effet, si certains agriculteurs font partie d'autres organisations agricoles, beaucoup des agriculteurs interrogés n'ont pas d'autres engagements que la Cuma, qui est leur lieu de sociabilité central au niveau de l'agriculture. Cela implique donc que l'espace de sociabilité majeur pour beaucoup d'agriculteurs du territoire est un lieu où les tensions idéologiques et de points de vue ne sont pas prises en comptes. Ce constat laisse penser qu'au niveau du vécu général de beaucoup d'agriculteurs interrogés, ce n'est pas seulement la Cuma qui est un lieu de neutralité, mais que plus globalement la majorité de leurs interactions sur l'agriculture sont focalisées sur des interactions techniques et non idéologiques. Ce résultat est central pour penser les relations entre les différents systèmes agricoles au niveau local, qui relèverait plus du relationnel que de l'idéologique.

Cependant, si ce choix méthodologique a permis de faire ressortir ce résultat, il manque en même temps de prendre en compte les compétitions structurelles des exploitations. En effet, l'approche par les interactions et les représentations des acteurs invisibilise d'une certaine manière des facteurs plus structurels qui influencent et contraignent les choix des exploitations et se jouent au-delà des personnes dans les évolutions politiques et économiques. Pour penser plus globalement les confrontations et les dynamiques de pouvoir entre les « modèles d'agriculture » il faudrait aussi les penser dans les transformations structurelles de l'agriculture. Ainsi, la compétition des exploitations pour l'accès aux ressources financières, économiques et environnementales est centrale dans la réflexion sur les confrontations des systèmes et ne peut être mis en exergue dans une approche locale de la diversité des agricultures. Ainsi l'exemple de Sivens a montré à travers l'exemple d'une ressource environnementale – de l'eau – que cette compétition peut faire ressortir des tensions idéologiques profondes et les préoccupations croissantes des agriculteurs sur l'agrandissement des exploitations ne doivent

pas non plus être mises de côté. Comprendre ces logiques à un niveau plus global à travers l'angle des dynamiques conjoncturelles et de la compétition pour l'accès aux ressources forme ainsi un apport important à l'approche par les interactions des agriculteurs au niveau de la Cuma.

Ainsi, une étude plus structurelle à l'échelle macro des facteurs économiques, sociaux et politiques qui contraignent et favorisent les stratégies des agriculteurs et influencent leurs représentations serait un apport important pour comprendre plus en profondeur les répercussions sur la coexistence de la diversité d'agriculteurs et d'exploitations au niveau local. En même temps, si l'invisibilisation des dynamiques structurelles peut limiter la portée des conséquences politiques plus globales, la focalisation sur l'action collective permet de développer des implications politiques concrètes pour le réseau des coopératives Cuma. Ainsi, la diversité des agricultures dans les coopératives, pourrait, dans certaines conditions, être pensée comme une ressource plutôt que comme un défi pour le collectif et former un levier de développement des coopératives et plus largement du réseau Cuma.

# Conclusion

La diversité des exploitations et des agriculteurs fait l'objet d'un engouement récent dans les Cuma. Comme mentionné dans l'introduction, la diversité est décrite depuis 2012 comme un défi majeur pour les Cuma dans le projet politique de la FNCuma. La diversité pose question au niveau de la possibilité de développer un projet coopératif commun et des conflits potentiels qui peuvent émerger. Cette recherche a montré que dans les deux études de cas, la diversité n'empêche pas le développement d'un projet commun et peut même au contraire le renforcer. Dans certaines conditions, explicitées grâce aux analyses d'Ostrom sur la pérennisation de l'action collective, les Cuma peuvent s'organiser autour de la diversité et en tirer profit. Les Cuma arrivent à s'organiser *malgré* la diversité des adhérents, avec le développement de règles, d'un régime de gouvernance et d'équipements adaptés. Mais les Cuma s'organisent aussi *grâce* à cette diversité, qui apporte une diversité de matériel et d'échanges d'idées et ainsi un potentiel de développement pour les exploitations, la coopérative et plus largement le territoire.

Les facteurs identifiés pour ces deux Cuma sont profondément imbriqués dans le contexte local et historique de la diversité et de l'organisation collective. L'objectif n'est donc pas de proposer une liste de facteurs qui assurent un succès coopératif pour des collectifs avec une diversité d'adhérents, mais plutôt de montrer que le succès de l'organisation collective est possible *avec* et *grâce* à cette diversité et de proposer des pistes sur les conditions favorables à ces développements. Ces pistes devraient être confrontées à d'autres terrains pour comprendre à quel point ces facteurs peuvent être appliquées à d'autres situations, ou sont spécifiques au contexte des Cuma étudiées. Ces résultats impliquent peut-être de changer la focalisation des questionnements, de réflexions sur la possibilité de créer des projets collectifs dans des Cuma avec une diversité d'adhérents, à des réflexions plus larges, sur comment éviter la compétition structurelle entre les exploitations et les relations d'inégalités dans les interactions au sein des Cuma. Ces réflexions impliquent des changements de paradigme plus profond. Cependant, dans le contexte actuel du réseau des Cuma, cette recherche est un premier pas pour penser la diversité non seulement comme un défi, mais aussi comme un atout potentiel pour le développement des collectifs agricoles.

# Bibliographie

Agrawal, A. 1993. Mobility and cooperation among nomadic shepherds: The case of the Raikas. *Human Ecology*, 21(3): 261-79.

Andersson, K. and Agrawal, A. 2011. Inequalities, Institutions, and Forest Commons. *Global Environmental Change* 21(3):866–875.

Baggio, J., A. Barnett, I. Perez-Ibarra, U. Brady, E. Ratajczyk, N. Rollins, C. Rubiños, H. C. Shin, D. Yu, R. Aggarwal, J. Anderies, and M. Janssen. 2016. Explaining Success and Failure in the Commons: the Configural Nature of Ostrom's Institutional Design Principles.

Baland, J.-M., and Platteau, J.-P. 1999. The Ambiguous Impact of Inequality on Local Resource Management, *World Development*, 27, (5), 773-788

Bazin, G., Kroll, J.-C., 2002. La multifonctionnalité dans la politique agricole commune. Projet ou alibi ? in : Actes du colloque de la SFER : La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques, SFER/ Cirad/Educagri.

Becker, H. S., 1999. The Chicago School, So-Called", *Qualitative Sociology*, 22(1), 3-12.

Bohnet, I.C., Roberts, B., Harding, E., Haug, K., 2011. A typology of graziers to inform a more targeted approach for developing natural resource management policies and agricultural extension programs, *Land Use Policy*, 28, 3, 629-637.

Cap Vert, 2017. Vivre et Accompagner la transition agroécologique en collectif. Elements d'analyse, expériences et outils issus du projet CAP VERT.

Cefaï, D., 2007. Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective, La Découverte, coll. « Bibliothèque du Mauss » ».

Compagnone, C., Lemery, B., Petit, S., Kockmann, F., et Moretty, P., 2013. Forme et réforme organisationnelles des Chambres d'agriculture. Une lecture à partir des régimes d'action des conseillers. *Économie rurale*, 337.

Cook, M.-L., Chaddad, F. 2004. Understanding New Cooperative Models: An Ownership – Control Rights Typology. *Review of Agricultural Economics*, vol. 26, issue 3, 348 – 360.

Coriat, B., 2013. Le retour des communs. Sources et origines d'un programme de recherche.

Cox, K., Arnold, G., Villamayor Tomas, S. (2010). A review of Design Principles for Community based Natural Resource management. *Ecology and Society* 15 (4): 38.

Cramer, C. 2003. Does Inequality cause Conflict *Journal of International Development?* Volume 15, Issue 4.

Crawford S. et Ostrom, E., 2005. *A Grammar of Institutions*, in *Understanding Institutional Diversity*, 137-74, Princeton, NJ: Princeton University Press.

Crozier, M., Friedberg, E., 1977. L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective. Editions du Seuil.

Darré J.-P. 1999. La production de connaissance dans les groupes locaux d'agriculteurs. In : *L'innovation en agriculture : Questions de méthodes et terrains d'observation*. Marseille : IRD Éditions.

Darré, J.-P., 1996. L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissance, Paris, Karthala.

Darré J.-P. 1984 La production des normes au sein d'un réseau professionnel : l'exemple d'un groupe d'éleveurs. In : *Sociologie du travail*, 26<sup>e</sup> année n°2. pp. 141-156.

Deléage, E. & Sabin, G. (2012). Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles. *Ethnologie française*, vol. 42(4), 667-676.

Desroche, H. 1976. Le Projet coopératif. Son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues. Paris, Editions Economie et Humanisme, les Editions Ouvrières, 463 p.

Drapéri, J., 2014. Henri Desroche aurait cent ans. *Revue internationale de l'économie sociale*, (334), 99–110.

DREAL Occitanie, (2004). Atlas des paysages Tarnais. Diversité, évolutions, enjeux. Atouts Tarn.

Epstein, G., Mealem, Y., 2009. Group specific public goods, orchestration of interest groups with free riding. *Public Choice*, 2009, vol. 139, issue 3, 357-369.

Esteban, J., and Debraj R. 2011. "Linking Conflict to Inequality and Polarization." *American Economic Review*, 101 (4): 1345-74.

Enke, S. (1945). Consumer Cooperatives and Economic Efficiency. *American Economic Review*, Vol. 35.

Faysse, N., Ben Mustapha, A. (2017), Finding common ground between theories of collective action: the potential of analyses at a meso-scale, *International Journal of the Commons*, Vol. 11, no 2, pp. 928 – 949.

Filippi, M., Frey, O., Declerck, F., Chomel, C., Mauget, R., 2012. Les coopératives agricoles : Identité, gouvernance et stratégies. Larcier.

Fleury, P., Houdart, M., Lasseur, J., Baritoux, V., Chazoule, C., Corniaux, C., Napoléone, M., Pocard-Chapuis, R., 2018. Gestion de l'environnement et valorisation des produits de l'élevage de montagne eu regard de la théorie des communs. *Géocarrefour*, 92/3.

Fontaine, G., 2016. Analyser les conditions favorables à l'émergence de communs, le cas d'un PTCE d'économie solidaire. XVIe Rencontres Inter-universitaires de l'Economie Sociale et Solidaire - RIUESS – Montpellier.

Gervais, M., Servolin, C., Weil, J., 1965. *Une France sans paysans*, Paris, Seuil.

Gide, C., 1931. Principes d'économie politique. L'Harmattan.

Giddens, A. 1987. *La constitution de la société*. Paris: PUF.

Giddens, A., 1981. A Contemporary Critique of Historical Materialism. Vol. 1. *Power, Property and the State*. London: Macmillan.

Habermas, J. 1989. *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Thomas Burger, Cambridge Massachusetts: The MIT Press, p. 30.

Hansmann, H. B. (1996) *The ownership of entreprise*. Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.

Hardin, G., 1968. The tragedy of the commons, *Science* 162, 1243-8.

Hervieu, B., Purseigle, F. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Paris : Armand Colin.

Hudault, J., 2000. L'exploitation agricole individuelle en droit français et communautaire, *Économie rurale*, 260, 90-96.

Isaurralde, M., 2015. L'approche comportementale de l'action collective chez Elinor Ostrom : quels prolongements pour l'économie sociale et solidaire ? *Revue Française de Socio-Économie* 2015/1 (n° 15), pages 97 à 115.

Jollivet, M., Lepart, J. 1992. *Hétérogénéité, diversité, complexité : nuances et convergences*. Dans : Sciences de la nature, sciences de la société : Les passeurs de frontières [online]. Paris : CNRS Éditions, 1992.

Lefebvre, F., 2009. Démographie agricole : la France doit-elle craindre l'avenir ? Prévisions à l'horizon 2020, *Déméter*, 223-248

Lefèvre, D., 1996. À l'ombre des machines : Les Cuma, 50ans de solidarités locales, Paris, Éditions Entraid.

Lémery, B., 2011. Les agriculteurs : une profession en travail, in Béguin, P., Dedieu, B., Sabourin, E. (Eds), *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, Paris, Le Harmattan, 243-254

Lucas, V., Gasselin, P., Thomas, F. et Vacquié, P., 2014. *Coopération agricole de production : Quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité. L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*. INRA-SAD.

Lucas V. 2018. *L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité. Expériences d'agriculteurs en Cuma à l'ère de l'agroécologie*. Thèse de doctorat, Université d'Angers.

Lucas, V., Gasselin, P., Thomas, F., Vaquié, P.-F. 2014. *Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité*. In : Pierre Gasselin, Jean-Philippe Choisis, Sandrine Petit, François Pursegile, Sylvie Zasser, dir., *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (p. 201-222). Les Ulis, FRA : EDP Sciences. 382 p.,

Lucas, V., 2005. *Coopératives agricoles et développement durable : le défi du renouvellement de l'engagement coopératif*, Mémoire du Master Professionnel DEES, IEP-UPMF, Grenoble.

Malinvaud, E. *Leçons de théorie microéconomique*, Paris, Dumond, 1986.

Mazoyer, M. & Roudart, L., (2002), *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, 705 p.

McNeil, I., 1985, «Relational contract: what we do and do not know», *Wisconsin Law Review*, pp. 691-816

McPeak, J., 2005. Individual and Collective Rationality in Pastoral Production: Evidence from Northern Kenya. *Human Ecology*. 33(2) : 171-197

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Agence française de développement (AFD), Comité technique « Foncier & développement », 2017, *Opportunités et défis d'une approche par les communs de la terre et des ressources qu'elle porte*, Paris, 86 p.

Medici, G., 1952. *Land property and Land Tenure in Italy*. Bologna Agricole.

Meister A., 1957c, *Associations coopératives et groupes de loisirs en milieu rural : enquête sur la tradition et les formes d'association dans le Canavese (Piémont)*.

Meister A., 1962. Principes et tendances de la planification rurale en Israël : problèmes posés par l'absorption de l'immigration de la masse dans les villages coopératifs (moshve olim), Paris, Mouton et Cie, coll. « Ecole pratique des hautes études, sixième section, Recherches coopératives ».

Mendras, H. 1972. La fin des paysans. Changements et innovations dans les sociétés rurales françaises. *Population*, 27<sup>e</sup> année, n°3. pp. 549-550.

Meyer C., (2012), *Les finances solidaires comme biens communs durables : étude de cas de la Banque communautaire de développement Palmas (Brésil)*, Master en sciences de la population et du développement, Université libre de Bruxelles, Faculté des sciences sociales et politiques.

Moscovici, S., 1976. *Social Influence and Social Change*, Londres, Academic Press.

Mosse, D., 1997. The symbolic making of a common property resource: history, ecology and locality in a tank-irrigated landscape in south India. *Development & Change* 3 467-504.

Mundler, P., 2014. *Unité de l'agriculture et diversité des exploitations agricoles. Des représentations en évolution*. In : *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*. INRA-SAD.

Negura, L., 2006. L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, *SociologieS, Théories et recherches*.

Nicourt, C., (2013), *Être agriculteur aujourd'hui : l'individualisation du travail des agriculteurs*, Editions Quae, 291 p.

Nicourt, C., 2014. Le lent dévoilement du travail des agricultrices. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14 Numéro 1.

Neupane, H. 2003. Contested impact of community forestry on equity: Some evidences from Nepal. *J. Forest and Livelihood*, 2(2):55-61.

North, D., 1990. *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.

Olson, M., 1965 *The logic of collective action: public goods and the theory of groups*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Ones U. et L. Putterman, 2007, « The Ecology of Collective Action: A Public Goods and Sanctions Experiment with Controlled Group Formation », *Journal of Economic Behavior and Organization*, 62(4): 495-521.

Ostrom E., 1975, « Language, Theory and Empirical Research in Policy Analysis », *Policy Studies Journal*, 3(3): 274-82.

Ostrom E. 1990. *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press: Cambridge.

Ostrom E., 2005, *Understanding Institutional Diversity*, Princeton, NJ: Princeton University Press.

Ploeg, J.-D. van der, Laurent, C., Blondeau, F., Bonnafous, P., 2009. *Farm diversity, classification schemes and multifunctionality*, *Journal of Environmental Management*, 90 (2), 124-131.

Pluinage, J., Moulin, C.-H., 2007. Analyse de la diversité des exploitations agricoles. *Pour*, 194, p. 106 – 114.

Poteete, A., M. Janssen, and E. Ostrom. 2009. *Multiple Methods in Practice: Collective Action and the Commons*. Trenton, NJ: Princeton University Press.

Samuelson, P., 1954. The Pure Theory of Public Expenditure. *Review of Economics and Statistics*. 36 (4) : 387–89.

Sabourin, É., 2012. Organisations et sociétés paysannes : une lecture par la réciprocité, Versailles, Quae.

Sabourin, E., (2007). L'entraide rurale, entre échanges et réciprocité, *Revue du MAUSS*, 30, 198 – 217.

Sabourin É., Djama M., 2003. Pratiques paysannes de la multifonctionnalité Nordeste brésilien et Nouvelle-Calédonie. In : *Économie rurale*. N°273-274. La multifonctionnalité de l'activité agricole, sous la direction de Martino Nieddu et Laurence Roudart. pp. 120-133.

Seabright, Paul. 1993. Managing Local Commons: Theoretical Issues in Incentive Design. *Journal of Economic Perspectives*, 7 (4) : 113-134.

Seeberger L., 2012, « Essai sur le droit coopératif français de ses origines à la v<sup>e</sup> République : entre pratique et normes juridiques », mémoire, université Montpellier-I.

Servolin, C., 1989. L'agriculture moderne, Paris, Points, coll. Points Économie.

Simon, H., 1947. Administrative behavior: A Study of Decision-making Processes in Administrative Organization, 1st ed., New York: The Macmillan Company.

Simon, H. 1989. Bounded Rationality and Organizational Learning. Technical Report AIP – 107.

Snow, D., 2001. Analyse de cadres et mouvements sociaux, in Daniel Cefaï et Danny Trom (éd.), Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques. Paris, EHESS (Raisons pratiques) : 27-49.

Sommier, I., 2014. Sociologie de l'action collective. Dans : Histoire des Mouvements Sociaux. La Découverte, p. 367 – 377.

Spear, R., Cornforth, C., Aiken, M., 2009. The governance challenges of social enterprises: evidence from a UK empirical study. *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 80, Issue 2.

Speckbacher, G., 2008. Nonprofit versus Corporate Governance: An Economic Approach. *Nonprofit Management and Leadership* 18(3):295 – 320.

Staatz J. M., 1987, « Recent developments in the theory of agricultural cooperation », *Journal of Agricultural Cooperation*, vol. 2, p. 74-95.

Steins, N. A. and V. M. Edwards. 1999. Collective Action in Common-Pool Resource Management: The Contribution of a Social Constructivist Perspective to Existing Theory. *Society and Natural Resources* 12(6):539–557.

Tereshtenko, V. 1943. *The American Economic Review*, 33(3), 713-717.

Thomas, R.R. (1996). Redefining diversity. New-York : Amacom.

Touraine, A., 1978. La voix et le regard, Seuil.

Van der Pleog, J-D, Jongzhong, Y., Schneider, Y, 2012. Rural development through the construction of new, nested, markets: comparative perspectives from China, Brazil and the European Union, *Journal of Peasant Studies*, Vol. 39, n. 1, p. 133 – 173.

Van der Ploeg, J.-D., Laurent, C., Blondeau, F., Bonnafous, P., 2009. Farm diversity, classification schemes and multifunctionality, *Journal of Environmental Management*, 90 (2), 124-131.

Vincq, J.-L., 2008. Coopération à la production et reconnaissance du métier d'agriculteur : Le mouvement des cuma dans le Tarn des origines à nos jours. *Revue du Tarn*, n°209, printemps 2008, pp. 83-96

Weinstein, O., 2013. Comment comprendre les « communs » : Elinor Ostrom, la propriété et la nouvelle économie institutionnelle. *Revue de la régulation : Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 14.

Williamson, O., 1975. *Markets and Hierarchies*, New York, Free Press.

Wilson, D., 2012. European mixed fisheries as a complex commons. *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol. 20, p 66- 74.

## Sites Web

FNCuma, 2017. Projet Politique de la FNCuma. Source du 2 mars 2019, provenant de : [http://www.cuma.fr/sites/default/files/projet\\_politiquev4.pdf](http://www.cuma.fr/sites/default/files/projet_politiquev4.pdf)

FNCuma, 2012. Projet Politique de la FNCuma. Source du 2 mars 2019, provenant de : <http://www.cuma.fr/sites/default/files/196/fncuma/le-projet-politique-de-la-fncuma/document-pdf-projet-politique-de-la-fncuma.pdf>

FNCuma, 2019a. Le réseau des fédérations de Cuma. Source du 27 février 2019, provenant de : <http://www.cuma.fr/content/le-reseau-des-federations-de-cuma>

FNCuma, 2019b. Chiffres clés - Édition 2019. Source du 28 mars 2019, provenant de : [http://mycuma.com/media/CHIFFRES\\_CLES\\_2019.pdf](http://mycuma.com/media/CHIFFRES_CLES_2019.pdf)

FNCuma, 2019c. Statuts Cuma. Source du 28 mars 2019, provenance de : <http://www.cuma.fr/content/statuts-cuma>.

FNCuma, 2019d. La Cuma qu'est-ce que c'est ? Source du 28 mars 2019, provenance de : <http://www.cuma.fr/content/la-cuma-quest-ce-que-cest-0>

Agreste 2010 données : Agreste (2012). Principaux résultats par département et canton. Recensement agricole 2010.

Alliance Coopérative Internationale, 2019. Source du 29 mars 2019, provenance du : <https://www.ica.coop/fr>

# Annexes

## A1. Liste des Figures

---

### Tableaux

- Tableau 1a). L'échantillon d'agriculteurs à la Cuma des Deux-Monts
- Tableau 1 b). L'échantillon d'agriculteurs à la Cuma de Puygouzon
- Tableau 2. Évolution du nombre d'adhérents et du matériel
- Tableau 3. Les données de l'Agreste sur la surface agricole utilisée par canton
- Tableau 4. Orientations technico-économiques des exploitations au niveau départemental : Tarn 2000 et 2010
- Tableau 5. Caractéristiques sociotechniques des exploitations par groupes d'agriculteurs
- Tableau 6. Caractérisation de la diversité par thématiques
- Tableau 7a). Factures de la Cuma de Puygouzon (2017)
- Tableau 7b). Factures de la Cuma des Deux-Monts (2017)

### Figures

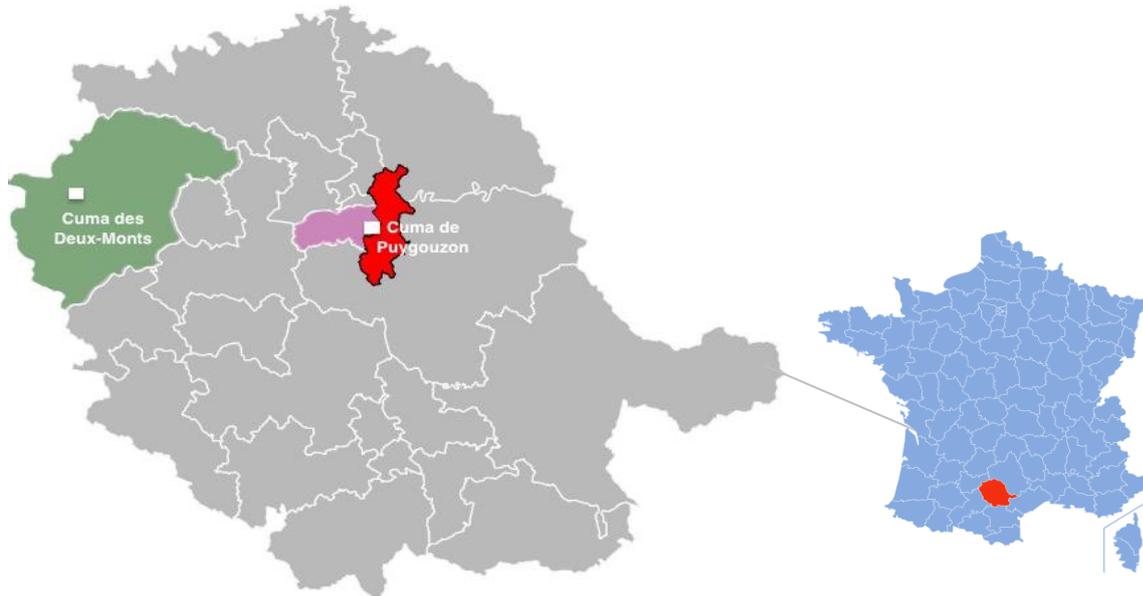
- Figure 1. Évolution du nombre de Cuma dans le Tarn (Vincq 2008)
- Figure 2. Extrait des statuts types des Cuma
- Figure 3. Morphologie interne/ liens entre les adhérents interrogés aux Deux-Monts
- Figure 4. Morphologie interne/ liens entre les adhérents interrogés à Puygouzon

### Encadrés

- Encadré 1. Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma) et leur réseau
- Encadré 2. L'Analyse du paysage
- Encadré 3 : L'abandon du projet de barrage à Sivens

## A2. Emplacement de la Cuma de Puygouzon et de la Cuma des Deux-Monts

---

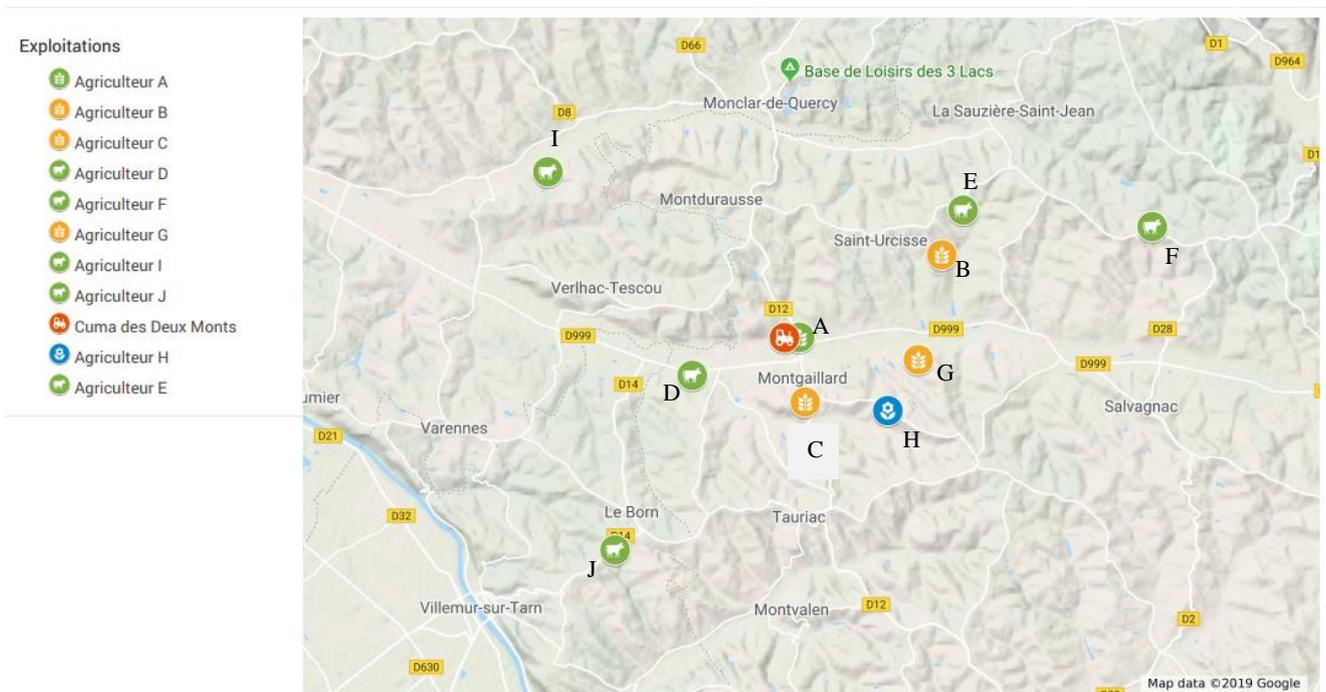


Source : Carte réalisée par l'auteur.

## A3. Cartes des enquêtes

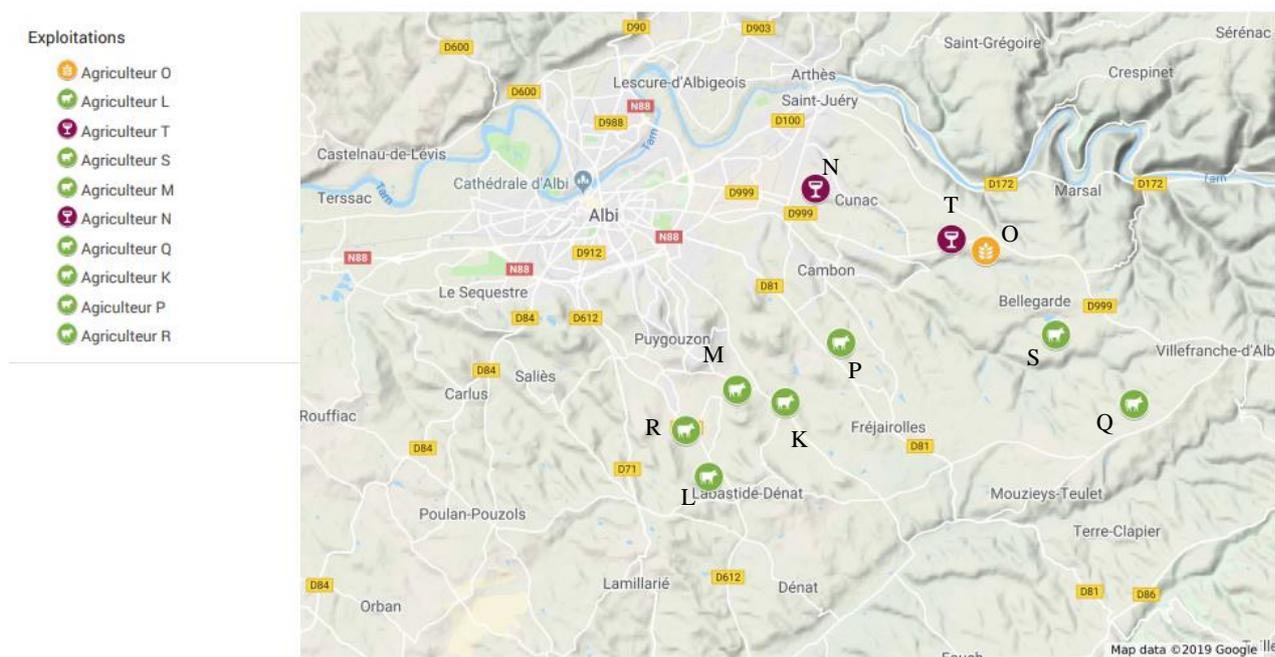
---

### Carte des exploitations aux Deux-Monts



Source : Carte réalisée par l'auteur à l'aide de Google Maps.

## Carte des exploitations à Puygouzon



Source : Carte réalisée par l'auteure à l'aide de Google Maps.

## A4. Guides d'entretiens

Comme il s'agit d'entretiens semi-directifs, les guides ci-dessous présentent des questions indicatives, qui ont guidé les entretiens, et n'ont pas toutes été posées systématiquement.

### Guide d'entretien – Agriculteurs

#### 1. Description de l'exploitation – 35 minutes

*Objectif : Avoir une entrée dans le sujet dirigée par les aspects que l'agriculteur/l'agricultrice met en avant.*

- Description de la structure actuelle : Pouvez-vous me présenter vos activités et votre exploitation ?
- Les grandes étapes de l'évolution de l'exploitation : Pouvez-vous retracer l'évolution de l'exploitation depuis que vous êtes arrivés ? Comment en êtes-vous arrivés à cette situation ? Quels sont les enjeux du moment ?

Rebondir sur les caractéristiques pas encore abordées, afin d'obtenir une perspective objectivante des exploitations. (À formuler comme questions ouvertes, selon ce qui a été abordé dans la première partie)

- Combinaisons des productions (primaires et vendues) : attention aux catégories d'animaux
- Modalité de mise en marché
- Foncier : ST, SAU, surface irriguée, SF
- Collectif de travail : actifs familiaux, actifs salariés (% travail)
- Activités complémentaires : pluriactivité...
- Equipement :

- En propriété : nb de tracteurs, équipement traite, équipement de travail du sol, traitement, stockage
- Prestation de service : entreprises de travaux agricoles  
Bien demander le matériel qu'il utilise en CUMA, quels matériels, à quel niveau d'usage en heures ou en parts sociales ; contraintes / tensions dans le partage de ces matériels (pas tjrs dispo quand il veut, bien ou mal entretenu/tenu propre ou sale par celui qui l'a pris avant...°
- Mode de conduite des cultures : bio, TCS-SD, raisonné, vendanges manuelles...
- Mode de conduite des animaux : bio, pâturage / stabulation (niveau autonomie fourragère)
- Trajectoire : en bref, revenir sur dynamique et projet en fin d'entretien si l'interviewé t'accorde plus de temps)
  - Dates d'installation
  - Décapitalisation/capitalisation, spécialisation/diversification
  - Perspectives

## 2. Caractérisation de la diversité d'exploitations de la Cuma – 30 minutes

*Objectif : Caractérisation de la diversité des formes d'agriculture selon les critères de l'agriculteur interrogé.*

- Pouvez-vous me présenter les autres formes d'agriculture (types d'exploitations) qu'on retrouve dans la Cuma ?
- Différenciation des formes d'agriculture : Comment est apparue cette diversité ?
- Cette diversité de formes d'agriculture a-t-elle des avantages ? Des inconvénients ? Quels effets a cette diversité de formes d'agriculture sur votre exploitation ?

## 3. En quoi cette diversité d'exploitations agricoles détermine les relations avec les autres exploitations et, les formes d'organisation et d'arrangement entre pairs – 30 minutes

### A. Relations en Cuma

*Objectifs : Comprendre comment la diversité des exploitations influence les raisons de l'engagement en Cuma, les formes d'investissement dans la coopérative et les formes d'action collective.*

- Pour quelles raisons avez-vous rejoint la Cuma ?
- Evolution de la Cuma : Détail de la construction du projet/groupe. Quelles ont été les étapes marquantes dans le Cuma depuis votre arrivée (en termes d'acquisition de matériel ou autre ?) pouvez-vous me raconter un moment marquant pour vous dans l'histoire de la CUMA ? si évoque un événement, le faire décrire, avec qui était impliqué, que s'est-il passé, Quelles solutions ont été trouvées ?
- Comment vous organisez vous dans la coopérative ? Si besoin, détailler :
  - Réunion de bureau ? d'AG ? quelle fréquence ? de quoi parlez-vous dans ces réunions ?
  - Qui organise les plannings d'utilisation du matériel ?
  - Si problème mécanique qui gère ? comment les coûts se répartissent alors ?
  - Quel est le dernier matériel que vous avez acheté en CUMA ? qui a fait la proposition ? comment avez-vous décidé ? Tout le monde était d'accord ?
  - Quelles relations avez-vous avec les autres exploitations de la Cuma ?
  - Quelles difficultés/ défis sont apparus par le passé ou restent à relever ?
  - Quelles aides extérieures mobilisez-vous ? (En termes de partenariat, d'accompagnement)
  - Quels services de la Cuma utilisez-vous ? (Matériel, accompagnement, rencontres)
  - Qu'est-ce qui change avec l'arrivée de nouveaux agriculteurs/ animateurs ? Quelles relations avec le réseau FDCuma, FNCuma?
- Evaluation de la Cuma
  - Quelles attentes aviez-vous de la Cuma (nouveau matériel ? un projet en commun ? mais de quelle nature ? avoir plus ou moins d'adhérents ?), de la dynamique collective ? Sont-elles satisfaites ?
  - Satisfaction avec la distribution des rôles au sein de la Cuma ? les prises de décision sont – elles faciles / difficiles ? (Faire raconter des cas, des exemples)

- Effets de la participation à la Cuma sur l'exploitation

## B. Relations hors Cuma

*Objectif: Comprendre les types d'arrangements entre pairs en dehors de la Cuma.*

- Rencontres et échanges de connaissance avec d'autres exploitations en dehors de la Cuma ? Informelles ? Ou dans d'autres collectifs ? Echanges autour de :
  - Matériels/d'équipements, achats groupés d'intrants
  - Organisation de travail en commun, entraide
  - Échange de matières
  - Organisation collective pour ressources d'irrigation, estives
  - Stockage, conditionnement, commercialisation
  - Atelier de transformation, point de vente
- Vous vous connaissez bien entre membres de la CUMA ? qui connaissez-vous le mieux ? les gens sur la même commune ? ou autres ? vous croisez parfois d'autres membres de la CUMA en dehors du travail ? êtes-vous amis avec certains ?
- Tendance directrice : Quels autres groupes/réseaux d'appartenance ?
- Avez-vous des responsabilités professionnelles ? syndicales ?
- Etes-vous membre d'un autre groupe professionnel d'agriculteurs ?
- Avez-vous des responsabilités dans la commune ? des associations ?

## 4. **L'influence de la diversité sur l'accompagnement – 20 minutes**

*Objectif: Comprendre quelles attentes les agriculteurs ont envers les animateurs en Cuma, et si ces attentes évoluent face aux problématiques soulevées par la diversité des exploitations la perception des agriculteurs sur les animateurs Cuma et l'utilité qu'ils portent au conseil dans la Cuma.*

- Quelles attentes avez-vous envers les animateurs de la Cuma ? Quelle est votre relation avec les animateurs ? Qu'apportent les animateurs ? ((si besoin, préciser :))
  - Quels impacts ont les apports des animateurs sur votre exploitation ? Quelle évolution dans le rapport aux animateurs ?
  - Niveau de satisfaction avec les animateurs : les animateurs s'adaptent-ils aux demandes spécifiques des exploitations ?
  - Avez-vous d'autres sources d'informations ou appuis techniques ?
- Evolution dans le temps : Vos attentes envers les animateurs ont-elles évoluées ces dernières années ? les animateurs s'adaptent-ils à cette nouvelle diversité d'exploitations ?

## 5. **Aide-mémoire sur la biographie personnelle des agriculteurs**

*Objectif: En ajout aux autres questions, pour aider à mieux comprendre leurs marqueurs d'identité (professionnelle, territoriale, communautaire), leurs compétences, leurs postures et systèmes de valeurs.*

- Age, Sexe
- Parcours d'étude, Parcours professionnel avant l'installation
- Date l'installation (Raisons de et conditions, pas trop le temps de demander, développer)
- Situation familiale
- Pratiques de vacances
- Adhésion, implication, engagements extra-professionnels

# Guide d'entretien – Animateurs

## 1. **L'accompagnement en Cuma**

*Objectif: Avoir une description par les animateurs de leur métier et de leurs relations avec les agriculteurs et d'autres acteurs.*

- **Métier d'animateur** : Pouvez-vous me décrire le métier d'animateur en Cuma ? En quoi consiste-il ? (Distinct ou proche d'autres métiers de conseil ? Principales activités ?) Quel

rôle avez-vous dans le fonctionnement du groupe ? Le rôle d'animateur en Cuma va t'il au-delà du rôle d'animateur comptable ?

- Comment et à quelle fréquence s'organisent les échanges avec les agriculteurs ?
- Quelles relations avez-vous avec le réseau FDCuma ? FNCuma ? Avec des animateurs d'autres fédérations départementales ? A quelle fréquence ?
- Quelles relations avez-vous avec d'autres réseaux/groupes qui travaillent dans le Tarn et en quoi consistent-elles ? (Échange d'informations, rencontres...)
- Evolution du métier d'animateur : avant il y avait plus d'animateur pour moins de Cuma, quel effet cela avait-il sur la relation avec les agriculteurs ? Comment votre métier a-t-il évolué depuis que vous avez commencé à travailler à la FDCuma ?
- Perspectives : Comment pourrait évoluer le métier d'animateur pour répondre aux besoins futurs des Cuma locales ? Quels enjeux y a-t-il pour les animateurs Cuma dans les 5 – 10 prochaines années ?

## 2. La Cuma de Puygouzon/ Des Deux-Monts

- Depuis quand travaillez-vous avec cette Cuma ?
- **Présentation de la Cuma** : Pouvez-vous me présenter les activités de la Cuma ? (Quel matériel, sous-groupes, niveau d'investissement des agriculteurs)
- Pouvez-vous me citer quelques grands moments de cette Cuma ?
- Quels grands aspects sont marquant dans cette Cuma ? En quoi est-elle différente et similaire des autres Cuma dont vous vous occupez ?
- Quelles sont les thématiques abordées dans le projet DINA que vous avez commencé avec la Cuma ?
- Echanges : A quel point connaissez-vous les agriculteurs ? Avez-vous beaucoup d'échanges avec les agriculteurs ?
- **Perspectives** : Comment sera faite pour vous la Cuma de demain ? Comment s'organiserait le fonctionnement de la « Cuma idéale » pour demain ? Quels sont pour vous les grands enjeux auxquels cette Cuma devra faire face dans les 5 – 10 prochaines années ? Même enjeux que d'autres Cuma ? (Rebondir sur les réflexions des agriculteurs dans les AG de secteur sur la « Cuma de demain »)

## 3. La diversité au sein de la Cuma

*Objectif* : Comprendre la perception des animateurs sur la diversité en Cuma, quels avantages et inconvénients ils y voient (Confronter les réponses des animateurs aux hypothèses émises (voir Document de cadrage).

- Trouvez-vous les CUMA d'aujourd'hui différentes de celle d'avant ? oui / non, comment et pourquoi ? de quand datent les changements ?
- Comment ont évolué les exploitations depuis votre arrivée ? Plus ou moins de diversité ?
- Les agriculteurs sont-ils selon vous davantage « différents » aujourd'hui ? si oui, à quoi tiennent ces différences ?
- Comment est apparue cette diversité des formes d'agriculture dans la Cuma ? Depuis quand ?
- **Caractérisation de la diversité** : Pouvez-vous décrire les différentes formes d'agriculture présentes dans la Cuma ?
  - Compléter avec des questions plus directives, selon ce qui a été abordé dans la première question :
  - Quelles orientations productives majoritaires et minoritaires ?
  - Quels sont les systèmes techniques appliqués (sol, maladies, alimentation/reproduction/santé des animaux) Quels choix de valorisation et transformation ?
  - Quels équipements sont (surtout) mobilisés ?
  - Quelles formes de mise en marché les agriculteurs utilisent-ils ?
  - Comment sont organisés les collectifs de travail ? Main d'œuvre familiale/salariée ?
  - Quelle est la rentabilité des différents systèmes de culture/d'élevage ?
  - Quels types d'innovations ont-été introduites dans les exploitations ?

- Comment ont évoluées les exploitations depuis votre arrivée ? Plus ou moins de diversité ?
- Quels sont les problématiques/désirs majeurs auxquels les agriculteurs sont confrontés ?
- Avez-vous en mémoire des moments de conflits importants dans la CUMA (quand, à propos de quoi ?)
- D'après vous à quoi tient le collectif ? quels sont les liens forts ?
- **Perception de la diversité** : Quels avantages y voyez-vous ? Quels inconvénients ? Si besoin, spécifier : Y- a-t-il des répercussions sur les interactions des agriculteurs de la coopérative, sur les activités, les formations, les innovations dans la Cuma...
- **Organisation de cette diversité** : Comment se répercute cette diversité dans l'organisation des agriculteurs dans la Cuma ? (Création de sous-groupes, marginalisations, au contraire pas d'influence sur les échanges ?)
- **Evolution de la diversité** : Comment a évolué cette diversité des exploitations dans la Cuma ? Quels changements majeurs y a t'il eut depuis votre arrivée ? Quelles perspectives ? quelles conséquences dans votre activité ?

#### 4. L'accompagnement face à la diversité

*Objectif : Comprendre si ou comment les animateurs intègrent cette diversité dans leurs échanges avec les agriculteurs/agricultrices et quels avantages/ inconvénients ils y voient pour la coopérative.*

- Comment vous adaptez-vous à cette diversité en tant qu'animateur ? Si besoin, préciser :
  - La diversité des exploitations a-t-elle une influence sur la forme de vos échanges et les thématiques abordées ? (Comment sont choisies les thématiques d'échange avec les agriculteurs ? Selon un plan écrit à l'année ou à la demande des agriculteurs ?)
  - Quels sont les grandes problématiques/ les grands moments de tension qu'il y a eu depuis votre arrivée ? Quel est, lors de ces moments, votre rôle en tant qu'animateur ?
  - Quelles innovations ont été introduites depuis votre arrivée ? Comment ont-elles été accueillies dans la Cuma ?

### Aide-mémoire – catégories de caractéristiques des exploitations

#### 1) DONNEES GENERALES

- Nom de l'exploitation, localisation de l'exploitation (altitude, située dans quelle partie de l'écosystème cultivé, proximité de village/ville)
- Enquête : date, lieu, numéro d'enquête.
- Date d'installation/ de reprise de l'exploitation

#### 2) CARACTERISATION STRUCTURELLE ET DYNAMIQUE DE L'EXPLOITATION

##### DIMENSION DES RESSOURCES

- **Taille de l'exploitation** - superficie totale de l'exploitation (surface, en rapport avec le type de production), fourchette de SAU/ travailleur
- **Eau** – (Quel approvisionnement en eau ? Autonomie en cas de non approvisionnement en eau ? Droits d'eau ? Saisons de crise ?)
- **Terre** – parcelles, assolement, disposition, qualité, surfaces, modalités d'exploitation usuelle

##### ORIENTATION PRODUCTIVE

- **Ateliers de production** – (nature, surface, productions annuelles, depuis quand, évolution de l'assolement, surfaces en préparation, surfaces non agricoles, perspectives) ? Diversité de productions ?
- **Pourquoi ces espèces, ces variétés ?**
- **Combinaison des productions**
- **Transformation**

##### SYSTEME TECHNIQUE

L'itinéraire technique (calendriers culturels, antécédents culturels, préparations, opérations culturelles, raisonnements agronomiques, cycles de production). Toujours penser à : quand /ou/qui/pourquoi/comment/quel outil/durée/cout.

#### SYSTEME DE CULTURES

- Mode de travail du sol
- Gestion des maladies
- Pratiques d'irrigation
- Fertilisation (D'où vient la matière organique ? engrais chimiques ? Les produits phytosanitaires ?)
- Choix du matériel végétal (semences, boutures, greffe)

#### SYSTEME D'ELEVAGE

- Alimentation (fourrages, ensilage, rations, allaitement, périodes d'engraissement)
- Reproduction (sélection, séparation des animaux, par Age, par sexe ?)
- Santé (hygiène, vétérinaire, médicaments)
- Intrants
- Espèces et races + effectifs
- Combinaison des activités : logique des combinaisons dans l'organisation et la gestion du risque (articulation entre revenu et sens du travail) : utilisation du fumier, des résidus de cultures, soles fourragères, assolement plus ou moins réguliers)

#### NIVEAU D'EQUIPEMENT

- Quel équipement ?
  - Matériels (mortier, pressoirs, moulins etc.)
  - Transport (animaux, voitures, camions)
  - Bâtiments (silos, greniers, hangars, serres, étables etc.)
  - Infrastructures diverses (pistes, canaux d'irrigation etc.)
- Fréquence et cout de l'entretien
- Matériel végétal : (fournisseur)

#### MODALITES DE MISE EN MARCHE

- Mode d'utilisation de la production
- Diversité de modalités ? Vente directe, marchés, entreprises agroalimentaires, commerçants, grands détaillants... Quels avantages et inconvénients ?
- Type de stockage – pertes ?
- Prix des productions et variations
- Accès au marché et temps passé pour la commercialisation

#### COLLECTIF DE TRAVAIL

- Individuel, GAEC ...
- Nombre d'actifs permanents
- Prise de décisions
- **Propriété** (Terre achetée ou louée ? A qui, quand, et à quelles conditions ? Quels financements de l'achat ?)
- Critères individuels : âge, sexe, formation, situation familiale, antécédents agricoles
- Charge/répartition du travail mental
- Charge/répartition du travail physique
- Objectif du/des chefs de production
- Relation à l'action collective - quelles relations/implications avec d'autres organisations ?
- Histoire

#### FORME SOCIALE D'ORGANISATION DU CAPITAL ET DU TRAVAIL

- Type d'installation – héritage, achat
- Statut social de la main- d'œuvre : familiale, salariale etc. (caractériser sexe âge etc.)
- Rapport d'autorité et règles sociales : quels droits/obligations ?

- Statut de l'exploitant : Activités extra-agricoles et mode d'accès à la terre
- Embauche de main-d'œuvre ? (Quand : Ponctuellement, à l'année ? et pour quelles tâches ?)
- Caractériser les liens entre travail, terre et capital (relâchement ?) ; et les liens entre propriété et gestion : Rapport entre le nombre de main-d'œuvre et la superficie des terrains et le niveau d'investissement de capital physique et financier.

#### **NIVEAU DE RESULTAT TECHNIQUE ET ECONOMIQUE**

- Output du système, qualité (endettement, pourquoi ? Seuil de survie)
- Activités des enfants – perspectives, projets

#### **TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION**

- Installation/reprise – date d'installation/de reprise ; pourquoi s'être installé là ? Qui y avait – il avant sur l'exploitation (antécédents cultureux, production, propriétaire) ?

## **A.5 Présentation des résultats à l'Assemblée Générale des Cuma du Tarn**

---

Une première présentation des résultats a été effectuée à l'assemblée générale de la FDCuma du Tarn, le vendredi 14 décembre 2018 à la salle communale de Saint-Genest-de-Contest. Présents étaient des représentants (président et/ou trésorier de la majorité des 111 Cum du Tarn, les salariés de la FDCuma du Tarn, ainsi qu'un représentant de la FNCuma. Le format de l'AG ne se prête pas à une longue discussion, mais lors du repas de midi j'ai pu discuter du sujet avec plusieurs agriculteurs et les Cuma où j'avais effectué mon étude ont réitéré l'envie d'avoir une présentation des résultats lors de leur AG en mars 2019. Comme fil rouge tout le long de l'AG étaient des questionnements sur « Les enjeux de la Cuma de Demain », autour des questions de l'intérêt à rester groupé, de quelles activités développer pour demain, de comment s'organiser dans la Cuma demain et de comment s'adapter à la diminution du nombre d'adhérents.

### **Article sur la présentation des résultats à l'AG**

Suite à la présentation des résultats de mon étude pendant l'AG de la FDCuma et la discussion qui s'est ensuivie avec les agriculteurs, le magazine Entraid – magazine de la FDCuma – a publié un article à ce sujet. L'article est accessible au :

[https://www.entraid.com/articles/cohabitation-en-cuma-reflexion-tarn?utm\\_source=Newsletter173EntraidAbonnes&utm\\_medium=LienArticle&utm\\_campaign=Newsletter4Avril2019](https://www.entraid.com/articles/cohabitation-en-cuma-reflexion-tarn?utm_source=Newsletter173EntraidAbonnes&utm_medium=LienArticle&utm_campaign=Newsletter4Avril2019)

### **« COMMENT FAIRE COHABITER DES STRATÉGIES D'EXPLOITATIONS DIVERGENTES EN CUMA ?**

EN RÉGION

29/03/2019 - 13:00 ELISE POUDEVIGNE

Faire cohabiter des agriculteurs dont les exploitations ont des objectifs différents, c'est tout l'enjeu des cuma aujourd'hui. Une étudiante en sociologie s'est attaquée à ce sujet avec l'appui de la fédération des cuma du Tarn.

Jean-Baptiste Keruzec, administrateur, et Marie Kuhn, animatrice, ont présenté lors de l'assemblée générale de la fdcuma du Tarn un travail de prospective sur l'avenir proche des Cuma, réalisé à l'occasion des réunions de petites régions cet hiver.

Un travail qui a souligné toute la diversité des exploitations et de leurs objectifs, mis en perspective par Solène Groose, étudiante en sociologie.



Solène Groose, étudiante en sociologie, réalise un travail d'analyse avec la fdcuma du Tarn. Elle a notamment suivi deux cuma pendant 3 mois, la cuma des deux Monts et celle de Puygouzon, en réalisant une vingtaine d'entretiens avec adhérents et responsables.

### PLUSIEURS HYPOTHÈSES TESTÉES

«Avec la fédération, nous avons souhaité tester différentes hypothèses : est-ce plus difficile d'avoir un projet commun lorsque les exploitations ont des visions différentes de leur activité? N'est-ce pas plus facile de faire des sous-groupes? Est-ce que les agriculteurs ne vont pas choisir d'échanger plutôt avec d'autres plus éloignés mais qui partagent leur conception de l'agriculture? Est-ce que ces questions, la confrontation de techniques et pratiques différentes, sont discutées au sein de la cuma?

«Ces deux cuma, a poursuivi Solène Groose, sont d'assez grosses structures avec environ 70 adhérents. Créées autour de l'élevage, elles incluent aujourd'hui des adhérents **céréaliers, viticulteurs, quelques éleveurs et maraîchers**, qui travaillent dans des exploitations de tailles très hétérogènes, avec des modes de conduite qui diffèrent également parfois: bio et conventionnels cohabitent au sein des cuma.

«Dans ces entretiens, peu importe le système d'exploitation: **la cuma reste un outil important** pour répondre aux problématiques des agriculteurs. J'ai beaucoup entendu : « Sans la cuma, mon exploitation n'existerait sans doute pas. » Le travail du sol rassemble, c'est un travail commun à tous et qui permet des échanges de pratiques.»

«A côté de cela, des groupes plus spécifiques se créent, comme ceux autour des machines à vendanger. Les tensions et questionnement existent, autour de l'acquisition de matériels adaptés à la taille des exploitations, ou sur la manière de faire peser les petites exploitations, même si elles génèrent moins d'activité. J'ai observé **des stratégies intéressantes**, comme le fait de limiter l'utilisation d'un matériel à 2 jours pour le faire 'tourner', ou encore le fait de garder l'ancien matériel à l'occasion d'un renouvellement. »

## Discours de présentation des résultats à l'AG

Voici ci-dessous le discours que j'ai tenu pour présenter les résultats à l'AG :

Transition de J.- B. de la FDCuma: *Ok, être ouvert sur le principe, mais ce qu'on entend c'est qu'on est de plus en plus différents les uns des autres, que c'est de plus en plus compliqué de trouver des points communs entre nous. Donc la diversité est-elle une force ou un frein pour le collectif finalement ? Sur cette question on a une stagiaire, étudiante en sociologie, qui a travaillé sur ces questions pendant 5 mois.*

Solenne : *Le réseau des Cuma s'est posé cette question de la diversité des exploitations et avec l'appui de l'INRA, ça a abouti sur cette recherche pour comprendre quel effet ça a sur l'organisation collective en Cuma d'avoir autant d'exploitations avec des orientations et des besoins différents. Donc on s'est posé plusieurs hypothèses au départ : Sur les projets en Cuma, est-ce qu'il est plus difficile d'avoir un projet commun, les Cuma se divisent-elles en sous-groupes selon les types de production ? Sur les échanges entre agriculteurs, est-ce que les agriculteurs vont aller chercher plus loin que la Cuma locale/leurs voisins pour échanger avec des agriculteurs qui leur ressemblent, peut-être au niveau du département ? Les enjeux autour des pratiques différentes sont-ils discutés dans la Cuma ? Comment cette diversité influence les prises de décision sur l'évolution et les perspectives des Cuma ? Toutes ces questions pour essayer de comprendre les enjeux et tensions qui peuvent ressortir de cette diversité et voir si le réseau aussi peut repenser ses façons d'accompagner pour s'adapter à l'évolution des exploitations.*

*Pour comprendre vraiment vos représentations, en tant qu'agriculteurs de cette diversité et quel impact elle a pour vous sur les Cuma j'ai fait une étude de 3 mois avec deux Cuma dans le Tarn, la Cuma des Deux Monts et la Cuma de Puygouzon, où j'ai fait des entretiens avec 20 agriculteurs et agricultrices. Quelques éléments de réponses sont ressortis à ce stade que je vais vous partager, même si je ne rentre seulement dans la phase d'analyse des entretiens. Ces deux Cuma sont des Cuma assez grandes d'environ 70 adhérents aujourd'hui, toutes deux créées dans les années 80 par des groupes d'éleveurs. Aujourd'hui il y a des éleveurs, des céréaliers, des maraîchers, des bio, des conventionnels...des personnes qui n'ont pas forcément les mêmes visions de l'agriculture, mais qui arrivent à se mettre d'accord sur la Cuma.*

*Il semble que peu importe le système d'exploitation, la Cuma soit un outil important pour répondre aux problématiques des agriculteurs et permet à beaucoup d'exploitations d'être économiquement viables. Les agriculteurs se fédèrent autour du besoin commun de matériel, mais aussi autour d'un socle commun du travail du sol : même si les pratiques sont différentes presque tout le monde travaille le sol, ce qui permet d'avoir du matériel en commun entre des systèmes très différents et des échanges de techniques, par exemple sur les couverts végétaux selon les différents types de sols. Parallèlement, il y a aussi des stratégies spécifiques à certaines cultures, par exemple des groupes de matériel et de travail qui se créent avec 10 viticulteurs autour d'une machine à vendanger. Cette diversité semble apporter une richesse au Cuma, puisqu'elle apporte une multitude de matériel et permet d'optimiser les plannings, car les périodes de semis par exemple ne sont pas les mêmes selon les systèmes d'exploitation. Des tensions peuvent ressortir sur la taille des exploitations : comment répondre aux besoins des petites et des grandes exploitations, qui souhaitent du matériel de taille et de performance très différente ? Comment s'assurer que les petites surfaces aient tout autant leur mot à dire, même si elles apportent moins d'hectares ? J'ai vu différentes stratégies au sein des Cuma pour répondre à ces questions, par exemple de limiter l'utilisation du matériel à deux jours consécutifs ou de garder des anciens outils quand ils sont renouvelés. C'est intéressant pour les Cuma aujourd'hui de ne pas développer les stratégies qu'au niveau local de la Cuma mais de s'insérer dans les dynamiques agricoles du territoire : comme aux Deux Monts par exemple où plusieurs adhérents se sont lancés dans du maraîchage plein-champs parallèlement à la création d'une légumerie dans le secteur. La vision de secteur permet non seulement d'adapter la Cuma aux évolutions agricoles du territoire, d'intéresser des nouvelles personnes qui s'installent à des projets de la Cuma, mais aussi de faire de la Cuma un outil de développement de la diversité dans le territoire. Quelques pistes de réflexion, on peut en parler avec plaisir après l'AG si vous voulez !*

## A.6 Présentation de la recherche sur le site de la FDCuma du Tarn

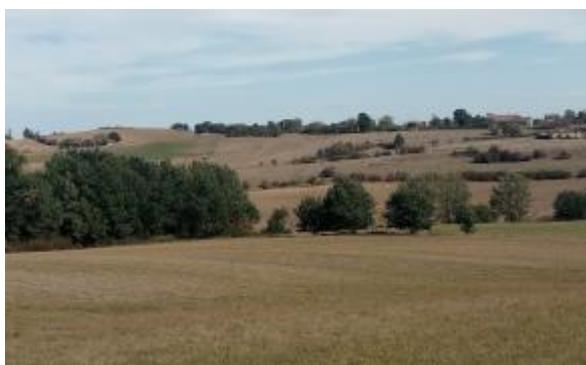
---

Au début de mon travail de terrain, la FDCuma du Tarn a également publié une courte présentation de mon étude sur son site :

### **La diversité des formes d'agriculture dans les Cuma du Tarn – Enquête**

Publié par [marie.kuhn](#), Fédération départementale des cuma du Tarn, le 18/10/2018

#### **AGROÉQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT**



Le département du Tarn est une mosaïque de paysages, un point de rencontre de l'aire méditerranéenne, du massif central, des causses et du bassin aquitain. Cette diversité de paysages se traduit dans une multiplicité de types d'exploitation, qui se retrouve aussi dans les CUMA.

Pour comprendre les nouvelles problématiques qui préoccupent les agriculteurs dans ce paysage agricole en mutation, Solenne, stagiaire à l'INRA et étudiante en sociologie, a débuté sa recherche début octobre pour une durée de trois mois à partir d'entretiens avec des agriculteurs et agricultrices.

Cette étude cherche à aborder l'évolution de la diversité des exploitations en Cuma, à analyser les interactions entre ces exploitations, et, l'impact de cette diversité sur l'organisation de projets collectifs en Cuma.

Deux Cuma ont été choisies, la Cuma des Deux-Monts à Montgaillard et la Cuma de Puygouzon proche d'Albi. Des Cuma de part et d'autre du département, toutes deux marquées par une diversité de projets, de type d'échanges variés et des formes d'organisation très différentes.

Les pistes s'annoncent prometteuses !"

## A7. Photos du Parc matériel dans les deux Cuma

---

### Le Hangar de la Cuma des Deux-Monts vu de l'extérieur



### Les paysages de coteaux du Tarn – photo dans le canton de Salvagnac



## Le hangar de la Cuma des Deux-Monts, vue de l'intérieur



## L'effeuilleuse à Maïs à Puygouzon



*Source pour toutes les photos ci-dessus : Photos réalisées par l'auteur.*

## L'AG de la FDCuma le 14/12/18



*Source : Photo prise par la FDCuma.*